

RAPPORT

Faire NATION par le SPORT

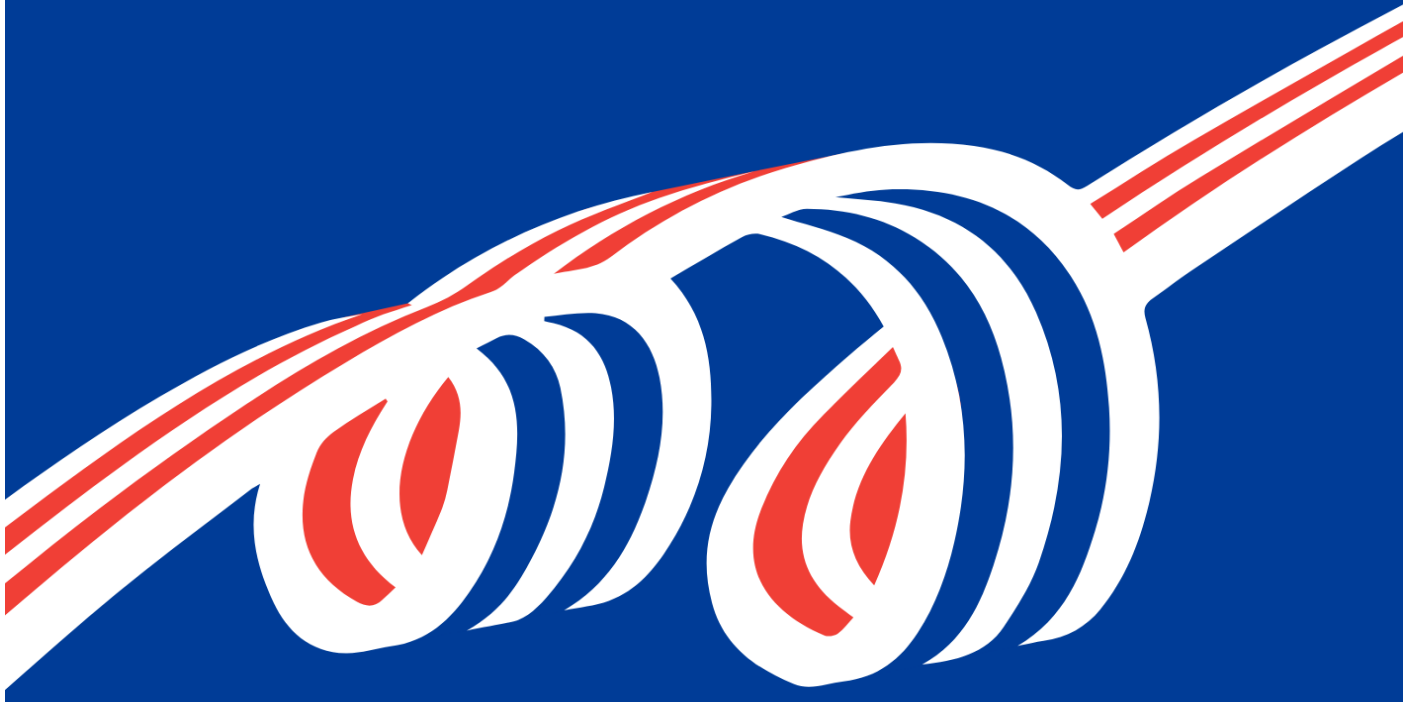
KARL OLIVE

02/02/2022

COMMANDÉ PAR :

JACQUELINE GOURAULT - MINISTRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES
NADIA HAI - MINISTRE DE LA VILLE
ROXANA MARACINEANU - MINISTRE DES SPORTS

L'INSERTION DES JEUNES PAR LE SPORT
DANS LES QUARTIERS





*"Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas
de le prévoir, mais de le rendre possible "*

Antoine de Saint-Exupéry
Citadelle, 1942

SOMMAIRE

INTRODUCTION & MÉTHODOLOGIE	6
GRANDS TEMOINS	10
SYNTHÈSE DES PRÉCONISATIONS	11
I. Une perspective comparée entre la pratique sportive nationale et celle dans les Quartier Prioritaires de la Ville : le retard des QPV.	14
A. Le nombre de pratiquants en augmentation	14
B. La relative féminisation des pratiques	16
C. Le poids devenu déterminant de la pratique sportive hors club, renforcée par la crise sanitaire	17
D. Malgré la démocratisation, la différenciation sociale des pratiques persiste, au détriment de la mixité	19
E. L'âge cesse d'être un critère discriminant grâce au "sport-santé"	20
F. Malgré les efforts d'inclusion en faveur de la pratique sportive handicapée, l'accessibilité reste limitée.	21
II. Rompre les blocages et dynamiser la pratique sportive dans les QPV : nos préconisations	22
A. Apporter l'information au plus près des habitants	23
B. Des offres de proximité au plus près des habitants	27
C. Créer des Cités Educatives Olympiques par le Contrat Local de Sport	38
D. Faciliter, démocratiser et développer la pratique sportive des personnes en situation de handicap	40
E. Faire de l'activité sportive dans les QPV le point de départ d'un accès à l'emploi ou d'une insertion professionnelle	42
F. Former et valoriser l'engagement des bénévoles dans nos clubs sportifs	48
G. Orienter la responsabilité sociale des entreprises vers les quartiers prioritaires	49
H. Inscrire l'engagement sportif dans la construction républicaine des jeunes	51
I. Exploiter pleinement le potentiel des "grands champions", à l'aune des Jeux Olympiques	59
J. Donner les moyens de l'innovation sociale et sportive aux acteurs du terrain	62
K. Orchestrer avec lisibilité la coordination ministérielle	63
Conclusion et Remerciements	64
ANNEXE 1 : Liste des auditionnés	68
ANNEXE 2 : Questionnaire	74
ANNEXE 3 : Colloque "Sport dans les quartiers"	78
ANNEXE 4 : Lettre de Mission	82
ANNEXE 5 : Revue de Presse	84
ANNEXE 6 : Communiqué du Comité interministériel à la ville du 29 janvier 2022	89

Introduction & méthodologie

Karl Olive: "Faire Nation par le Sport, c'est maintenant!"

Tout commence en octobre 2021. "Un état des lieux de l'insertion par le sport dans les quartiers, de ses difficultés actuelles ainsi que des leviers, acteurs, outils et bonnes pratiques à mobiliser ou à inventer. Des préconisations pour renforcer l'insertion par le sport dans les quartiers et atteindre une plus grande mixité de ses bénéficiaires". Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement, et les mots pour le dire arrivent aisément. Le cap de Nadia Hai, Ministre de la Ville était clair ! Top départ, vous avez trois mois !



Disons-le tout net, depuis près de trente ans, on a beaucoup écrit sur le sujet, la littérature est abondante comme le disent les milieux autorisés. Sans réelles concrétisations après travaux. En France, le sport a beau faire débattre sur un ton universitaire, il ne fait pas école pour autant. Lorsque nous nous sommes attelés, pleins de verve et d'enthousiasme, à ce défi qui nous était proposé, nous savions l'injustice d'une partie de l'écosystème du sport à l'égard de ceux qui se veulent constructifs. Là où certains déplorent l'inaction des gouvernements successifs en matière de politique sportive réellement inclusive, d'autres s'opposent à tout changement. Tandis qu'une partie désespère du gouvernement, quelques-uns veulent y déposer leur sac. Quatre tendances en apparences contradictoires, que certains parviennent à concilier avec un brio qui force l'admiration et confine à la grandeur. Nous en avons fait les frais. Avant même de me présenter dans la chambre d'appel, j'ai immédiatement été poussé dans le grand bassin par ceux qui savent tout, ont tout vu, donnent leur avis sur tout, mais ne saluent jamais rien. *"Quelle mission à la c..."*. *"Il ne va rien en sortir"*. *"Quel temps perdu !"*. Ceux qui, plus tard, ne furent pas auditionnés pour des raisons diverses, ne manquèrent pas de déplorer

cette mission dont ils disaient douter du bien-fondé : heureusement que l'idée ne nous était pas venue de nous fendre d'une invitation qui leur aurait été manifestement douloureuse. L'omniprésence orale de ces spécialistes "en tout et en rien" n'égalait que leur "omni-absence" à l'écrit, dès lors qu'il s'agissait de donner trace de ce qu'ils pourraient ensuite contredire. De cette lâcheté se doublait la fâcheuse tendance à ne venir pronostiquer le bon résultat... qu'après la course. Un retard à l'allumage qui ferait passer les chantages du "on vous l'avait bien dit" pour de grands courageux et traduit bien la peur du "faux départ" rendue palpable chez un certain nombre de représentants politiques.

Surtout, s'il y avait tant de choses à dire, il y en avait encore plus à écouter.

Notre méthodologie : "C'est le terrain qui a parlé !"

Sitôt officialisée en octobre 2021, cette mission a suscité un fort engouement. Je ne serais pas complètement honnête si je n'évoquais pas la surprise qui fut tout d'abord la mienne. On se serait réveillé en avance le matin pour moins que ça. Cela a suscité l'étonnement de quelques amis, qui, manifestement lucides, m'ont demandé quelles raisons avaient motivé ce choix, pour peu que je les comprenne moi-même. Tout cela avait quelque chose de fantastique. Trois mois plus tard, alors que se conclut cette aventure humaine assez exceptionnelle, je ne suis toujours pas parvenu à me départir de cette première impression.

Très vite, il faut s'y mettre : pas de temps à perdre pour cette mission-flash ! Mode compétition enclenché. Les acteurs de sport ne s'y sont d'ailleurs pas trompés. Cela tombe bien, nous avions prévu de les écouter. Du premier jusqu'au dernier jour. Du "Bonjour" au "Au revoir" *"C'est le terrain qui parle !"* se fendaient ainsi certains associatifs qui déploraient la conception trop technocratique de précédents rapports. Nous aurons rempli une partie de notre objectif s'ils n'en disent pas autant de celui-ci.

Il n'est en effet plus temps de jouer chacun dans son couloir ; il est l'heure de jouer collectif. Ce que nous dit le terrain : seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ! A la vitesse d'un o-soto-gari de Clarisse Agbegnenou ou d'un coup d'épée dans l'or de Romain Cannone, deux de nos champions olympiques de Tokyo l'été dernier, nous avons vu se déployer devant nous l'incroyable intérêt du terrain pour la démarche que nous nous apprêtons à conduire. Si nous ne sommes aujourd'hui plus confinés, force est de constater que les idées et besoins ne l'ont jamais été : nous avons été sollicités pour des auditions et visites plusieurs centaines de fois, dans tout le pays, région par région, en métropole comme en Outre-mer. On aurait été ébahi pour moins, et figurez-vous que nous le sommes encore un peu. Malgré les efforts de notre équipe, impossible d'auditionner tout le monde, et de fouler encore davantage le terrain, crampons aux pieds, dans le laps de temps qui nous était imparti. 100 jours, c'est comme Kylian Mbappé, on a beau savoir que c'est rapide, ça passe tellement vite qu'on ne veut pas y croire quand c'est déjà derrière soi.

Notre volonté de nous appuyer sur le terrain, réitérée à chacune des phases d'avancement de ce rapport, s'est déclinée à travers trois prolongements concrets : auditions, colloque, questionnaires. Conscients de la dimension résolument transversale de la question de l'insertion par le sport dans les Quartiers Prioritaires de la Ville, laquelle s'est matérialisée par la commande interministérielle de ce rapport sous l'égide du Ministère de la Ville ainsi que l'intégration du sport au contrat de ville, que Madame la Ministre rappelait à raison lors de la séance de questions au gouvernement du 14 décembre dernier, nous avons souhaité privilégier une approche méthodologique ternaire. De la sorte, nous pouvions réellement accueillir la parole la plus large de toutes les parties prenantes, du public au privé, de l'administration aux associatifs. Ces trois outils, mis bout à bout, ont donné à ce rapport toute son étoffe, en révélant de manière concrète et localisée les enjeux charriés par l'insuffisante mobilisation du sport comme vecteur d'intégration dans les QPV.

Les auditions, tout d'abord. Après des heures et des heures d'écoute, des échanges plus passionnants les uns que les autres, et une bonne série de lièvres soulevés, nous avons abouti à ce rapport que nous voulions authentique avant d'être inédit.

Le colloque, aussi. Nous avons organisé un colloque sur "le sport dans les quartiers" à l'Assemblée Nationale, en compagnie d'un vaste panel d'acteurs de terrain. Trois heures de débat dans le sens le plus grec du terme, dont les protagonistes n'ont pas eu peur de constater la richesse.

Le questionnaire enfin. Nous avons, dès les premiers jours, soumis aux 108 fédérations sportives un questionnaire permettant de sonder leurs initiatives et leur capacité à s'implanter dans les Quartiers Prioritaires de la Ville. Merci à l'Agence Nationale du Sport et au Comité National Olympique Sportif Français pour leurs passes décisives ! Ces retours, dont nous avons fait le coeur de notre restitution, nous furent décidément précieux. Nous avons aussi et surtout rencontré des éducateurs, des bénévoles, des champions, des présidents d'association, mais aussi des chefs d'entreprise, des médecins ou encore des journalistes, institutionnels, ministres et maires de tous bords politiques. Tous azimuts, tous horizons : notre maître mot était d'écouter le terrain, et je porte à l'heure où se conclut cette mission le constat que nous l'avons fait dans des proportions qui étonneront les inquisiteurs en chef. Nous avons ensuite entrepris un long travail de formalisation des ressentis et de rédaction des préconisations que formulaient les acteurs de terrain à partir de leurs propres initiatives et des carences dont ils faisaient état. En tamisant et thématissant l'ensemble des échanges, puis en hiérarchisant les préconisations entre elles, nous n'avons cessé de considérer toutes celles et ceux qui se dévouent, dans les quartiers comme ailleurs, pour que le sport soit une réalité avec laquelle les Français soient en prise. Ce rapport, nous le leur dédions.

Un catalyseur social transversal

En plaçant cette mission sous les auspices du terrain, nous avons fait le choix de découvrir et d'accepter d'apprendre des autres. Nous l'estimions nécessaire pour comprendre le décalage entre les QPV et le reste du territoire national. D'où l'utilité d'une démarche comparée mettant aux prises pratique sportive nationale et pratique sportive dans les QPV, afin de dresser un bilan précis des points d'éloignement et des points de convergence (I). A cet égard, nous avons porté l'emphase sur les états spécifiques du sport-santé, du sport-éducation, du sport-citoyenneté, du sport-compétition, du sport-loisirs, du sport-famille, du sport-emploi, du e-sport.

Qu'en est-il ressorti ?

Tout d'abord, le constat particulièrement alarmant d'une dégradation globale de l'état de santé des plus jeunes : entre mars 2020, début du confinement, et septembre 2021, nos jeunes de 12 à 17 ans ont pris entre cinq et quinze kilos, selon les principaux de collège que nous avons rencontrés. Privés de sport pendant plusieurs mois, guidés de fait vers d'autres activités sédentaires, très vite devenues addictogènes – consoles de jeu, smartphones... – ces mêmes jeunes ont encore aujourd'hui bien des difficultés à retrouver le chemin des stades, gymnases ou piscines. Leurs envies ont évolué. Coronavirus oblige, ils ont enfilé de nouvelles carapaces, celles de Galapagos dont Darwin était le manager général. Le nombre de licenciés en club ont fondu aussi vite qu'un slalom de Tessa Worley : -50% de licenciés à la Fédération de Boxe par exemple. Surtout, le constat est que ces désaffections cumulées ont davantage impacté les QPV que le reste du territoire. Les bénévoles aussi ont peu à peu disparu des radars dans les clubs. Et on peut les comprendre. Pas d'activités, et un recentrage naturel et " sensé " sur leur vie personnelle. Le poids des responsabilités sans statut aussi...

Après ces trois mois d'auditions, d'écoute, de déplacements et de rencontres, nous n'étonnerons personne en répétant que le sport est un catalyseur social transversal, et qu'il s'exacerbe tout seul à l'heure de la crise sanitaire majeure que notre pays traverse. Un constat redondant certes, qui n'en est pas pour autant moins juste. Ce n'est pas parce que beaucoup l'ont dit, et que peu s'y sont attaqués, que ce n'était pas vrai. Les discours sans fond ne sont pas toujours sans fondement, et il est parfois bon de s'en imprégner, quitte à n'en conserver que des constats.

Oui, le sport a sauvé des vies pendant l'épidémie, et continue à le faire. Oui, le sport a permis à tant de jeunes de s'en sortir, et il continuera à le faire. Oui, le sport a tant de fois rassemblé la nation dont les fragments s'éparpillaient au fil des séparatismes, et il continuera à le faire. Oui, le sport a su rompre toutes ces assignations à résidence qui avilissent le projet républicain et il continuera à le faire.

Pour agir, il nous revenait, après cette photographie de la pratique sportive dans les QPV, d'identifier les freins qui nuisent à une plus grande démocratisation sur place, et de formuler en conséquence des préconisations concrètes (II). Bien que se voulant l'émanation du terrain, ces préconisations furent ensuite expertisées par les interlocuteurs institutionnels que nous avons tous rencontrés : le Ministère de la ville, le Ministère des sports, le Ministère des collectivités territoriales, le Ministère du travail, le Ministère de l'éducation nationale, le Ministère de la jeunesse, le Ministère de l'intérieur, Ministère de la citoyenneté, les Préfets et délégués de Préfet, le Comité National Olympique et Sportif français, le Comité Paralympique, l'Agence Nationale du Sport, l'Agence Nationale des Collectivités Territoriales, France Urbaine.

Je souhaite conclure cette introduction en évoquant à quel point cette mission a révélé les différentes conceptions possibles de l'action politique. Se sont imposés à nous les chantres du déclin, appuyés par tant d'années d'inaction et d'ambition revues à la baisse – des déclinismes amoncelés qui ne sont jamais mieux nourris que par ceux qui, précisément, les déplorent. La politique de la ville de ce gouvernement, résolument volontariste et ouvertement transgressive, n'a pas encore affaibli ce pessimisme jusqu'à le faire taire, mais de bons espoirs sont quand même permis. Et puis il y a ceux qui savent que c'est dur, mais qui y croient quand même. Ceux qui savent que notre pays, au fond, derrière les polémiques et les faits divers, est une mosaïque de couleurs dont le feu d'artifice éblouit le monde. Ceux-là ont avec eux l'Histoire et le bon sens. On se réjouirait pour moins. D'ailleurs, je tiens également cette conviction pour intime. Oui, faire changer les choses est possible. Haut les cœurs ! Il est désormais de notre ressort collectif de faire du sport un vecteur d'excellence pour chacune et chacun d'entre nous : d'égalité des chances, de féminisation des opportunités sociales et professionnelles, de valorisation des efforts d'inclusion des personnes en situation de handicap, de lutte contre l'homophobie, le racisme et la radicalisation, de formation et d'insertion, sinon de réinsertion, professionnelle. Tant de combats face auxquels nous ne pouvons répondre par des faire-valoir conjoncturels qui discréditeraient encore davantage la parole de l'État, mais plutôt par des garanties suffisamment durables et pérennes pour fournir à chacune et chacun de nos jeunes une espérance qui soit une espérance de tous les jours. En prendre conscience vaudrait d'ailleurs une première médaille d'or aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris qui viennent. Une de plus pour nos sportifs dont nous attendons beaucoup en 2024. La plus belle pour les français qui ne demandent qu'à ce que le sport continue à écrire notre Histoire.

Il est l'heure. Faire Nation par le Sport, c'est maintenant !

Karl Olive

Maire de Poissy (78)

Vice-président de la Commission JO et Paralympique 2024 de l'Association des Maires de France

Vice-président du Conseil Départemental des Yvelines (78)

Ancien Directeur des sports de Canal+

Administrateur de la Ligue de Football Professionnelle

Grands Témoins

Sarah Ourahmoune: "Partir du terrain pour améliorer le quotidien des jeunes!"



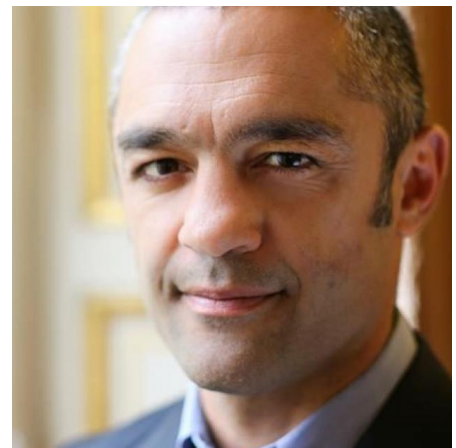
"Paris 2024 est une opportunité unique, qui nous incite plus que jamais à parler d'insertion par le sport, notamment dans les Quartiers Prioritaires de la Ville. Je déplore avoir trop souvent eu à m'en sortir seule, plus jeune, pour exercer ma passion et la pousser le plus loin possible. C'est encore trop souvent le cas, notamment quand l'on est une fille ou une jeune femme. Le CNOSF, en entreprenant plus de 950 actions sociales en lien avec les fédérations, dont 42 dans les QPV, met en place une démarche volontariste à ce sujet. Présente sur le terrain depuis 20 ans, autant en tant qu'athlète, évidemment, qu'en tant que coach, que présidente de club ou que simple maman, j'ai acquis la conviction que ce qui fonctionne, c'est le temps et l'engagement, notamment auprès des plus jeunes, pour créer des habitudes qui viennent réellement répondre aux attentes des habitants. Et que, pour améliorer la situation, il fallait partir du terrain pour améliorer leur quotidien. C'est bien ce que propose ce rapport, auquel j'adhère profondément, dans le constat qu'il dresse comme dans les préconisations qu'il formule. Il va dans la bonne direction, et j'espère que les responsables politiques sauront s'en emparer."

Sarah Ourahmoune

*Vice-présidente du Comité National olympique et sportif français en charge des mixités
Vice-championne olympique de boxe, championne du monde, triple championne d'Europe et
décuple championne de France
Porte-parole de la candidature de Paris 2024
Vice-présidente de la Fédération Française de Boxe
Créatrice de "Boxer Inside"*

Mahyar Monshipour: "L'insertion, le centre même de mon engagement !"

"La France est une promesse d'émancipation pour tous. Elle m'a accueilli sur son sol, à l'âge de 11 ans, en provenance de l'Iran dont je fuyais la guerre sans n'avoir jamais connu ma mère, que j'ai des années plus tard retrouvée en tant que français accompli. Elle m'a donné une langue, le français, et une passion, la boxe, dont j'ai ensuite fait le cœur de ma vie. Elle m'a même donné son drapeau, en 2001, lorsque j'ai été naturalisé français. La France m'a permis de découvrir le sport qui m'a sauvé, et je lui en serai toujours reconnaissant : j'ai doublé ma rage d'être français d'une frénésie de vaincre. C'est pour cette raison que j'ai fait de la promotion de l'insertion sociale par le sport le centre même de mon engagement. J'approuve le travail de Karl Olive et de ses équipes, qui n'ont jamais désespéré de tous les blocages et ont entrepris un immense travail de consultation des acteurs de terrain. Je pense ici me faire leur porte-voix en exprimant à quel point je suis fier d'avoir participé à cet effort collégial. Il était à mon sens nécessaire, et propose des pistes concrètes dont le pays a besoin."



Mahyar Monshipour

*Sextuple champion du monde de boxe, champion d'Europe et champion de France
Ancien conseiller technique national auprès du Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports*

Synthèse des 24 PRÉCONISATIONS

PRÉCONISATION 1

Guichet unique des aides pour un "0 reste à charge" des licences clubs

Permettre la création via l'Agence Nationale du Sport (niveau national) ou les associations (niveau local) d'un "guichet unique" centralisateur de toutes les informations à apporter aux publics cibles sur les aides du gouvernement et des collectivités territoriales (pass'sport, pass'culture, pass'plus,...).

PRÉCONISATION 2

Création d'une application numérique France Sports

Développer, renforcer des outils numériques comme Vivez Sport (ministère des sports), FranceSport.fr en application et site web qui pourrait servir de support, de fonction de guichet unique numérique et permettrait d'effectuer des recherches d'activités sportives en fonction de sa localisation, avec les informations d'aides de l'Etat, collectivités,..."

PRÉCONISATION 3

Généraliser l'Ecole d'Initiation aux Sports, outil d'intégration

Généraliser l'"Ecole d'initiation des Sports", mercredi et/ou samedi, pilotée par la collectivité, qui assure la passerelle entre associations et publics cibles par l'organisation d'animations directement auprès des écoles et maisons de quartier pour sensibiliser les pratiquants le plus tôt possible, les doubler de journées de détection en pied d'immeuble. Etape efficace pour prendre le chemin des clubs et des associations sportives affiliées à l'UNSS.

PRÉCONISATION 4

Tiers-Lieux Sportifs et Dojos Solidaires

Favoriser, en concertation avec les syndicats de bailleurs, le déploiement massif de tiers-lieux sportifs et dojos solidaires, permettant aux jeunes, seuls ou en famille, de pratiquer une activité sportive, d'échanger, voire même de faire leurs devoirs.

PRÉCONISATION 5

Généralisation des ouvertures des équipements sportifs scolaires

Garantir l'ouverture des gymnases communaux ainsi que des équipements sportifs disposés dans les écoles des QPV jusqu'à 23 heures et accessibles les week-ends en construisant un projet qui s'appuie sur les centres sociaux, MJC et d'autres fédérations à vocation sociale pour donner du sens à ces temps de pratique.

PRÉCONISATION 6

Maisons Sport-Santé en QPV en déclinaison du Contrat Local de Santé Ville

En relation avec les bailleurs, en pied d'immeuble, non loin des tiers-lieux sportifs et Dojos solidaires.

PRÉCONISATION 7

Intégration parcours santé dans chaque nouvelle rénovation sociale

Faire que chaque nouvelle rénovation ou construction de logements sociaux intègre un parcours santé ou un équipement de proximité dans l'espace public, en concertation avec ANRU et Action Logement.

PRÉCONISATION 8

Créer un guichet unique pour accompagner le financement des 5.000 équipements sportifs.

Porte d'entrée pour qui veut installer un équipement, et dans lequel seraient présents l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine, Pôle Emploi, l'Agence Nationale du Sport et l'Agence Nationale du Service Civique.

PRÉCONISATION 9

Faire évoluer les cités éducatives vers des Cités Educatives Olympiques à la veille des JO 2024

Création de " Cités Olympiques " dans le cadre de "Contrats Locaux Sport" autour du carré: Etat-Ville-Clubs-Education Nationale, en intégrant pleinement le sport dans le cursus scolaire.

PRÉCONISATION 10

Un Référent Sport-Handicap dans les Départements

Relation Etat / Collectivités locales : nomination dans chaque Conseil Départemental un référent sport-handicap dédié à la promotion de la pratique handisport, œuvrant au co-financement des matériels des sportifs en situation de handicap.

PRÉCONISATION 11

Former les AESH à la pratique du sport

Former les AESH à la pratique du sport en école primaire (accompagnants des élèves en situation de handicap). Offrir aux enfants en situation de handicap la possibilité de pratiquer des activités sportives adaptées, et intégrer, pour chaque personnel de direction d'établissements scolaires, un bloc "Sport et handicap".

PRÉCONISATION 12

De l'Adulte-Relais au Médiateur Sportif de Proximité

Encadrement des équipements sportifs de proximité, des gymnases. Il apparaît nécessaire d'apposer des experts pour inciter à la pratique sportive dans les nouveaux espaces de pratique.

PRÉCONISATION 13

Coach Insertion par le sport

Pérenniser le dispositif des coaches d'insertion par le sport avec l'Agence Pour l'Education par Le Sport et Sport dans la ville. L'Association Nationale de la Performance Sociale du Sport (ANPSS), pourrait être tête de réseau de ce dispositif et centre ressources pour son développement (guichet unique pour les Fédérations et les Collectivités).

PRÉCONISATION 14

Un contrat "gagnant-gagnant" Bénévole

Récompenser l'engagement bénévole de celles et ceux qui s'engagent dans des structures d'insertion par le sport par l'obtention d'une défiscalisation, de crédits d'impôts ou de points de retraite.

PRÉCONISATION 15

Création d'un fonds de dotation fléché "Sport dans les Quartiers"

Associer toutes les parties prenantes du privé, par la création d'un fonds de dotation abondé par les entreprises et permettent le financement d'actions d'insertion par le sport dans les QPV (Elargissement du PAQTE, Pacte Avec les Quartiers pour Toutes les Entreprises, initié en juillet 2018).

PRÉCONISATION 16

Travaux d'Intérêts Généraux (TIG) SPORT dans les clubs sportifs

Favoriser dans le cursus de réinsertion des mineurs délinquants, la réalisation de travaux d'intérêt général dans des structures sportives.

PRÉCONISATION 17

Signature Charte de la laïcité et Contrat Engagement Républicain

Systématiser la signature d'une charte de la laïcité et Contrat d'Engagement Républicain préalable à toute subvention publique, à toute location de salle, qui réaffirme les principes d'égalité femme/homme, de lutte contre l'homophobie et de respect des valeurs de la République : aucun euro public ne sera versé sans signature.

PRÉCONISATION 18

Un référent sport-quartier dans les commissariats

Afin de renforcer le dialogue jeunes-Police, identifier dans chaque commissariat de police, un référent sport-quartier, chargé d'entretenir le contact de proximité avec les habitants et les usagers des pratiques sportives en QPV.

PRÉCONISATION 19

Une AGORA du SPORT

Création d'un Conseil de dialogue local autour du sport dans les quartiers. Sur le modèle du Conseil local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) Sport. Présidé par le Maire.

PRÉCONISATION 20

Subventions municipales: Nouveaux contrats d'objectifs et de moyens

Appliquer les Contrats d'Objectif et de Moyens (COM) aux associations bénéficiant de subventions communales à partir de 10.000 euros (et non 23.000 euros comme aujourd'hui), afin de garantir l'usage et la traçabilité des deniers publics.

PRÉCONISATION 21

Ambassadeurs Olympiques des QPV

Mentorat : faire parrainer chaque QPV par un sportif de renommée internationale y ayant grandi. Cet ambassadeur pourrait intervenir dans les écoles, collèges, lycées, avec des démonstrations partagées de sa discipline dans les quartiers.

PRÉCONISATION 22

Parcours de formation gratuit pour les "bénévoles volontaires" aux Grands Événements

Autour de trois piliers: formation gestes de premiers secours, apprentissage langues étrangères, acquisition des valeurs de l'Olympisme.

PRÉCONISATION 23

Budget participatif projets sports dans les quartiers

Faire porter les projets par des habitants du quartier dans le cadre d'un budget participatif d'investissement, les impliquer dans les associations, le montage et la mise en œuvre mais également en tant que bénéficiaire du projet.

PRÉCONISATION 24

Établir une feuille de route interministérielle sportive lisible

Avec évaluation et un bilan régulier des actions menées dans différents domaines comme l'emploi, l'insertion, le développement des pratiques, la santé... .

I. Une perspective comparée entre la pratique sportive nationale et celle dans les Quartiers Prioritaires de la Ville : le retard des QPV.

A. Le nombre de pratiquants en augmentation

Le premier constat qui s'impose à nous est celui d'une pratique sportive en forte augmentation : 39% des français faisaient du sport en 1967 (INSEE) contre 73% en 1987 (INSEP), et 89% en 2010. Il y a derrière cela trois réalités. La première réside en l'augmentation massive de la pratique féminine, qui fait que la proportion de femmes parmi les sportifs de notre pays avoisine 50%, bien que la division sexuelle des goûts et des comportements sportifs reste forte.



La seconde réalité qui explique cette évolution tient dans la transformation de la durée de la pratique sportive tout au long de la vie, avec le net reflux du décrochage sportif dit de la quarantaine : sur la classe d'âge 35-49 ans, le taux de pratique passe de 23% à 72% entre 1967 et 1987 puis se stabilise ; après 60 ans, il évolue de 10% à plus de 50%. Cette hausse de la pratique sportive se traduit également par un accès plus important aux activités physiques des groupes sociaux qui s'y adonnaient le moins (agriculteurs, ouvriers, artisans) : de 30% des ouvriers qui pratiquaient une activité sportive, le taux passe à 70% en 1985. Enfin, de manière davantage sémantique, bien que toute aussi importante dans notre perspective, le mot sport tend, au fil des années, à ne plus être compris comme la stricte émanation de la pratique en club, mais davantage comme ce que les sondés ressentent comme étant activité sportive. Nous pouvons donc en déduire que la pratique sportive a augmenté (1), en se féminisant (2), en s'émancipant partiellement de la rigueur de cadre imposée par les clubs (3), en assurant la diversité des âges (4), en assurant celle des classes sociales (5) ainsi qu'en tentant de s'ouvrir aux individus atteints de handicap (6).

Toutes ces dynamiques sont observables, bien que dans des proportions détonantes eu égard à la moyenne nationale, dans les Quartiers Prioritaires de la Ville. Malgré tout, la pratique sportive a moins augmenté dans les QPV que sur le reste du territoire national. Ainsi, un récent rapport de la Fédération Française de Badminton constate, en 2015, que seuls 39% des habitants de ces quartiers pratiquent le

**39% des habitants QPV
pratiquent du sport, contre
56% de la pop. nationale.**

sport, contre 56% de la population nationale. Ce décalage n'a cessé de croître sous l'effet de la crise sanitaire : le récent sondage de l'IFOP "La pratique sportive des français à l'ère du Covid-19" révèle ainsi que le confinement n'a pas altéré outre mesure la pratique sportive des français pris dans leur ensemble (61% des sondés faisaient

du sport au moins une fois par semaine avant le confinement, contre 59% pendant), mais qu'elle a eu des effets nettement différenciés sur les territoires. C'est ainsi que seuls 53% des sondés résidant dans un logement de moins de 50 m² disent a minima faire du sport de manière hebdomadaire, contre 63% auprès de ceux résidant dans des logements supérieurs à 150 m². Or, d'après la note "Quartiers Politiques de la Ville : conditions de logement et aspirations des habitants" publiée en avril 2019 par l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la région Ile-de-France, "Les ménages en QPV sont en moyenne plus grands (2,72 personnes par logement contre 2,28 dans le reste de l'Île-de-France), pour des logements dont la superficie est plus petite (65,4 m contre 75,5 m dans le reste de l'Île-de-France)". La crise sanitaire a donc fait s'affaïsser la pratique sportive déjà précaire dans les QPV, bien qu'elle aie fait montre d'une certaine résilience, notamment dans ses formes digitales : le sondage de l'IFOP montre bien que celles et ceux résidant dans des logements de moins de 50m² ont été les principaux bénéficiaires de ce genre de contenus sur lesquels nous reviendrons (39% d'entre eux y ont eu recours, contre 23% des locataires ou propriétaires de logements dont la superficie excède 150m²). Cette digitalisation, toutefois, s'est mécaniquement accompagnée d'une plus grande sédentarité. C'est ainsi que, le sondage de l'IFOP nous le révèle encore, seuls 39% des logés dans moins de 50m² disent a minima exercer une activité sportive hebdomadaire hors de leur domicile, un taux qui grimpe à 52% si les logements excèdent les 150m² - un paradoxe.

B. La relative féminisation des pratiques

Dans l'enquête INSEP 1987, 70% de femmes pratiquent du sport contre 76% d'hommes : une distribution presque égale, conséquente à l'accès massif des femmes au salariat, et à la banalisation de la sortie du foyer. En 2010, les hommes se déclarent un peu plus pratiquants encore (91%) que les femmes (87%), bien que l'écart se creuse s'il on ôte les activités strictement utilitaires, telles que la marche.

Les femmes ne font de sport ni de la même manière, ni au même moment, ni au même endroit que les hommes.

Si l'on s'en tient à la pratique sportive a minima hebdomadaire, 63% des hommes sondés par l'IFOP en 2020 pour l'enquête d'opinion "La pratique sportive des français à l'ère du Covid-19" se disent concernés, contre 54% des femmes. Malgré tout, la pratique sportive française reste marquée par des codes de genre : les femmes ne font de sport ni de la même manière (En 1987, 75% des inscrits en compétition sont des hommes ; les femmes pratiquent davantage le sport encadré), ni au même moment (En 2010, l'activité

sportive féminine se développe davantage en vacances, bien que le taux de pratique hebdomadaire soit de 46% chez les hommes contre 40% chez les femmes), ni au même endroit que les hommes (les femmes tendent à favoriser les activités géographiquement plus proches du foyer). Cette distinction permet de comprendre l'inégale sportivité entre femme et homme. Cette inégalité est d'autant plus déterminante qu'elle a tendance à se répercuter symboliquement sur les esprits de la génération suivante : parmi les pratiquants sportifs en 2010, un peu moins de 20% des mères étaient sportives et très sportives, contre 42% des pères. C'est donc aussi un enjeu symbolique que d'assurer l'égal accès des femmes et des hommes à des activités sportives similaires. Pour comprendre la manière dont s'agence l'activité sportive féminine de France, les sports collectifs se révèlent à nous comme plutôt dominés par les hommes, là où les pratiques individuelles, au premier rang desquelles marche ou natation, sont davantage féminins. Enfin, lorsqu'il n'est plus question de pratique mais plutôt d'associations sportives, et plus précisément de postes de direction d'associations sportives, les femmes demeurent grandement sous-représentées à l'aune du XXI^e siècle. Plus l'on remonte vers le sommet de la pyramide, plus leur proportion décline.



C. Le poids devenu déterminant de la pratique sportive hors club, renforcée par la crise sanitaire.

Nous l'avons dit, la pratique sportive tend de plus en plus à s'émanciper du club, auparavant considéré comme l'exclusif vecteur d'activité sportive. En 2000, on compte seulement 8 millions de compétiteurs pour 36 millions de sportifs (moins de 25%, donc). Ceux-ci, en 2010, ne sont plus associés à une structure que dans 67% des cas. La même année, les pratiquants d'une APS n'ont recours à un moniteur, professeur ou éducateur que dans 33% des cas, un taux qui grimpe logiquement à 80% chez les 9 millions de licenciés recensés la même année. Selon la récente enquête parlementaire "Faire de la France une vraie nation sportive", la pratique libre tend aujourd'hui à outrepasser en volume la pratique licenciée, à hauteur de 18 millions de pratiquants libres contre 16 millions de licenciés. En réalité, le pourcentage diverge en fonction du degré d'institutionnalisation de la pratique : la marche compte par exemple un nombre dérisoire de licenciés en comparaison avec son nombre de pratiquants, tandis que des sports comme les arts martiaux, parce qu'ils requièrent un cadre particulier, voient s'opérer un recouvrement des pratiquants par les licenciés, et ce malgré la démarche de désinstitutionnalisation entreprise depuis un demi-siècle. De plus, de nombreux sociologues proposent une construction bipolaire de l'espace sportif : une opposition nette est ainsi érigée entre, d'une part, les sports exigeant un engagement fort en termes de temps consenti et de participation aux compétitions (la gymnastique, les arts martiaux, le handball) et les sports davantage associés aux idées de détente et de plaisir (le ski, la voile, le tennis de table). Cela s'est fait ressentir pendant la crise sanitaire : le Baromètre national des pratiques sportives 2020 révèle que, si seuls 18% de ceux qui pratiquaient une activité sportive ont décroché durant le confinement, ce taux baisse à 14% dans les activités de la forme et de la gymnastique, alors qu'il s'est élevé à 53% pour les sports de raquette et 79% pour les sports d'hiver – bien que l'incapacité de déplacement tende à amplifier cette tendance. En outre, la crise sanitaire a catalysé une pratique sportive par leçons digitales sur différentes plateformes, au premier rang desquels Youtube. Le sondage de l'IFOP "La pratique sportive des français à l'ère du Covid-19", paru en mai 2020, révèle ainsi que 24% des français ont eu recours à de tels procédés : pour 15% des français, ce fut une découverte. Quoi qu'il en soit, mesurer la pratique sportive à l'aune

La crise sanitaire a catalysé une pratique sportive par leçons digitales sur différentes plateformes, au premier rang desquels Youtube.

de son seul nombre de licenciés serait trompeur, ce critère semblant davantage donner un aperçu du degré d'intégration aux institutions sportives que d'engagement réel dans la pratique. Toutefois, dans un cadre d'insertion comme le nôtre, distinguer sport en club et sport libre relève d'une certaine pertinence : comment s'intégrer sans bénéficier du cadre et des règles établies que seul le club semble pouvoir véhiculer ?

L'individu, seul à pratiquer une Activité Physique et Sportive, comme ce fut le cas pour 49% des activités sportives principales en 2018 et 60% durant la période de confinement, ne saurait recevoir les enseignements civiques et citoyens charriés par une pratique sportive rigoureuse et partagée. Une nuance, toutefois, car quand bien même la pratique serait effectuée en club, elle n'en est pas pour autant immédiatement encadrée par les 114 fédérations sportives membres du CNOSF, dans la mesure où seules le sont 180 000 associations sur 320 000.

La tendance observée, celle d'une pratique sportive hors club croissante, est particulièrement prégnante dans les Quartiers Prioritaires de la Ville. En effet, la pratique sportive licenciée y est deux fois inférieure à la moyenne nationale. C'est sans doute la tendance principale qui se dégage de cette perspective comparée entre la pratique sportive nationale et celle dans les QPV. Si, au niveau national, la croissance de la pratique hors club s'explique notamment par le développement d'une offre modernisée, notamment autour des salles de sport et de l'individualisation du coaching, ainsi que par la forte numérisation des services ; les motifs divergent dans les QPV : les obstacles financiers et psychologiques demeurant de taille, la pratique "de rue" tend à s'imposer au détriment de la pratique licenciée. Or la pratique "de rue", par définition difficilement quantifiable, induit des effets nettement différenciés en comparaison avec celle de club. Pourtant, à l'extrême opposé de cette pratique "de rue", dans des QPV où le rapport annuel 2017 de ONPV estime à 35% le taux de chômage des jeunes en âge de travailler, nombreux sont celles et ceux à voir dans le sport leur seule opportunité de réussir. Un auditionné porte ainsi l'emphasis sur la nécessité de mieux réinsérer ceux qui nourrissent l'ambition de devenir sportifs professionnels et n'y sont pas parvenus : ils ne disposent en général que de peu de bagages parallèles à faire valoir.



D. Malgré la démocratisation, la différenciation sociale des pratiques persiste, au détriment de la mixité.

La démocratisation du sport est avérée. C'est ainsi que l'extrême diffusion de pratiques comme la marche, la natation ou le vélo tend à en faire un véritable socle commun dont la dimension interclasse annihile le poids des déterminations sociales. Toutefois, cette démocratisation n'est pas totale. Parce que l'augmentation de la pratique des ouvriers ou des agriculteurs, si elle est effectivement saisissante, ne vient pas pour autant, à l'aune du XXI^e siècle, combler l'écart existant cinq décennies auparavant : l'écart s'est juste déplacé vers le haut, sans s'accroître ou se réduire pour autant. C'est ainsi qu'en 2010, ce sont bien les cadres supérieurs et professions intellectuelles qui bénéficient du plus fort taux de pratique, celui-ci s'élevant jusqu'à 96%, et, l'écart s'accroissant en parallèle lorsque l'on exclut du calcul les pratiques dites périphériques, à savoir strictement utilitaires. Les pratiques ne demeurant l'apanage que des plus aisés sont ainsi les plus onéreuses, sans pour autant que ce pan de la population ne délaisse les activités sportives plus populaires : de nos jours, les accointances sportives ne fonctionnent plus en générant des dégoûts suffisamment puissants pour faire de telle ou telle pratique un bastion social hermétiquement gardé, c'est plutôt que la gamme de sports auxquels on peut accéder augmente avec les revenus. Bien que l'étoffement des possibilités sportives varie donc selon les ressources, et soit positivement corrélé au niveau de revenu, ces dernières années ont consacré l'avènement pour tous d'une "multipratique", laquelle, doublée du "zapping sportif", notamment chez les plus jeunes, a complexifié le fait d'effectuer, tout au long de son enfance et adolescence, le même sport. A l'heure où le Président Macron a porté l'objectif de viser le top cinq des nations médaillées à l'occasion de Paris 2024, cette "multipratique" ne favorise pas l'émergence de sportifs de haut niveau. Une étude de la Région Île-de-France révélait ainsi, chez 42% des sondés, la pratique de 3 à 4 activités sportives différentes dans l'année. Ces pratiques n'ont parfois rien à voir entre elles : le Baromètre national des pratiques sportives 2020 publié par l'INJEP prouve ainsi que, outre les 27% des français ayant pratiqué trois activités différentes ou plus ces douze derniers mois, 19% des sondés ont pratiqué sur la même échelle de temps à minima trois activités sportives non seulement différentes mais n'appartenant pas au même univers parmi les 13 délimités.

Malheureusement, le constat qui s'impose à nous est en outre celui d'une pratique davantage homogène socialement dans les Quartiers Prioritaires de la Ville: la mixité en ressort affaiblie. Cela s'explique tout d'abord par la composition des QPV, bien plus homogènes de ce point de vue qu'un certain nombre de grandes agglomérations, par exemple. Toutefois, il apparaît de la littérature académique que la prégnance relative de la pratique "de rue" sur la pratique en club, notamment chez les plus jeunes, induit la fréquentation d'un cercle restreint de connaissances, lesquelles nourrissent entre elles une puissante similarité de condition. Si, comme nous l'avons dit, un match de rue se caractérise par des équipes fluctuantes, le groupe, lui, pris dans son ensemble, reste le même.

A contrario, le club, s'il s'oppose généralement à toute modification en cours de saison, voit parfois ses effectifs évoluer lors de la période estivale. Ainsi s'opère un certain brassage social, d'autant plus prégnant que le club est souvent lieu de confluence d'enfants plus ou moins géographiquement éloignés. En outre, à l'heure d'une plus grande diversification des pratiques sportives, cet élan demeure hautement nuancé dans les QPV. Déjà parce que l'offre d'équipements sportifs ne permet pas toujours de s'émanciper des sports "classiques", à savoir football et boxe, aussi parce que les mentalités parfois s'y opposent. L'activité sportive dans les QPV reste encore très stéréotypée, presque caricaturale, et ne parvient souvent pas à attirer des publics n'y résidant pas.

E. L'âge cesse d'être un critère discriminant grâce au "sport-santé"

L'influence du sport dans le cycle de vie tend à s'élargir : c'est toutes les vertus du sport-santé qui en dépendent ! Le sondage de l'IFOP mentionne ainsi, comme premier motif de pratique sportive, la volonté de "rester en bonne santé", rendue palpable chez 75% des sondés en 2020. La pratique sportive se voit aujourd'hui conçue comme une résistance au vieillissement, autant biologique que psychologique. Considérant les vertus du sport en matière de santé et de bien-être, le tout dans un contexte où la hausse de l'espérance de vie ne se traduit pas par une hausse proportionnelle de l'espérance de vie " en bonne santé", cet élargissement "vers le haut" de la pratique sportive ne peut être évidemment que bénéfique – d'autant plus que les prévisions démographiques anticipent un triplement des individus âgés de 85 ans d'ici 2050, et que le sport est un formidable moyen de lutte contre la dépendance et l'assignation à résidence. En effet, de récentes études ont révélé que la pratique modérée d'une activité physique et sportive pouvait avoir des impacts majeurs sur la santé : le récent rapport parlementaire "Faire de la France une vraie Nation sportive" évoque ainsi une diminution de 30% du risque de maladies cardio-vasculaires, une diminution de 25% du risque de cancers du sein, du côlon ou de l'endomètre, mais aussi un déclin à hauteur de 50% du risque de contracter la maladie d'Alzheimer. Faire du sport l'apanage des plus âgés est donc, pour toutes ces motivations, une priorité.

Faire du sport l'apanage des plus âgés est donc, pour toutes ces motivations, une priorité.

Dans les QPV, toutefois, cet élan tend à être inférieur au niveau national. La cible privilégiée demeure encore celle du jeune homme, ni du très jeune homme ou du senior. Pourtant, la situation sanitaire dans les QPV en appelle à une exacerbation du sport-santé : et, pis encore, les risques de décéder avant 75 ans sont deux fois plus fortes chez celui qui a passé sa vie en QPV, que celui qui n'y a jamais résidé. En matière d'obésité, le décalage est là aussi préoccupant. La thèse "Description du surpoids et de l'obésité dans les Quartiers Prioritaires de la Ville de Montpellier"

d'Elise Gounaud, datée de 2020, révèle ainsi l'existence d'un "gradient socio-économique de l'obésité avec de plus fortes prévalences au sein des populations précaires". Une exposition qui s'est renforcée du fait de la pandémie actuelle : le dossier "Les inégalités sociales face à l'épidémie de Covid-19" publié par la DREES en juillet 2020 cite ainsi le célèbre économiste américain et Prix Nobel d'économie Joseph Stiglitz, selon qui "Covid is not an equal opportunity killer". Il est donc plus que nécessaire de flécher le sport-santé dans les QPV pour diminuer le nombre de risques de santé à moyen et long terme.

F. Malgré les efforts d'inclusion en faveur de la pratique sportive handicapée, l'accessibilité reste limitée.

En matière d'accessibilité au sport pour les personnes en situation de handicap, le constat s'impose à nous comme nuancé. L'exemple des Jeux Paralympiques révèle une prise de conscience croissante des enjeux liés au handisport, et ces mêmes Jeux bénéficient d'une médiatisation en hausse, qui atteint 58 heures pour les JO de Rio 2016, contre 22 heures pour ceux de Londres 2012. L'activité sportive handicapée a ainsi été portée au cœur de l'agenda politique, et se sont ensuivies un certain nombre de politiques publiques vouées à la catalyser. Pourtant, une enquête d'opinion publiée en 2015 par TNS

70% des personnes handicapées se disent intéressées par la pratique d'une activité sportive, mais seuls 50% pratiquent.

Sofres révèle que, si 70% des personnes handicapées se disent intéressées par la pratique d'une activité sportive et que 87% reconnaissent que c'est "essentiel" ou "important", seuls 50% du corps sondé dit effectivement pratiquer une APS à raison d'au moins une fois par semaine. En outre, le tassement net du nombre de licenciés, avec seulement 100 000 licenciés en 2019 sur les 12 millions d'individus porteurs de handicap dans notre pays, révèle une puissante discordance entre attractivité médiatique de la

pratique professionnelle, d'une part, et attractivité populaire de la pratique amateur, de l'autre. De surcroît, la Fédération handisport n'est représentée qu'à hauteur de 34 000 licences, environ deux fois moins que les 64 000 licenciés du sport adapté. Nous portons l'emphase sur le fait que, parmi les 7,4 millions de personnes en situation de handicap se disant intéressées par la pratique d'une activité sportive, seules 1,1% bénéficient d'un cadre licencié. Pourtant, les bienfaits du sport sur les individus atteints de handicap sont nombreux : nombreuses furent les études à établir, chez les individus atteints de troubles psychologiques, une corrélation entre l'inactivité physique et la prise médicamenteuse. Bien que le Code du sport admette "d'intérêt général" "la promotion des activités physiques et sportives pour tous, notamment pour les personnes handicapées", force est de constater que de nombreux progrès demeurent à faire en la matière, notamment pour favoriser l'accessibilité aux équipements. Il convient également de noter que la pratique sportive handicapée, prise dans sa globalité, souffre d'un très puissant conditionné genré : 72% des pratiquants en situation de handicap se révèlent ainsi être des hommes, contre 28% de femmes.

Dans les QPV, l'accessibilité aux équipements sportifs demeure moindre, notamment du fait de leur vétusté. En effet, malgré la démarche volontariste du gouvernement (notamment par le Biais du Pass'Sport, élargi jusqu'à l'âge de 30 ans pour les jeunes bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé, et qui fonctionne dans les QPV auprès de toutes les associations le souhaitant, qu'elles soient affiliées ou non à une fédération), des freins demeurent. Les portraits sociologiques réalisés par TNS Sofres dans le cadre de son enquête d'opinion sur le sujet révèlent par exemple que l'individu en situation de handicap "investi" dans une activité physique (environ 23% des individus porteurs de handicap) relève des "catégories socioprofessionnelles les moins aidées".

II. Rompre les blocages et dynamiser la pratique sportive dans les QPV : nos préconisations

Si, nous l'avons vu au travers de ces six constats, les Quartiers Prioritaires de la Ville tendent globalement à s'inscrire dans les dynamiques de démocratisation esquissées au niveau national, force est de constater que cet élan s'effectue dans des proportions mesurées, qui continuent à faire du sport dans les QPV une activité genrée, prioritairement orientée vers le public cible que représente le jeune homme, mais aussi une activité dans laquelle l'hétérogénéité sociale visée n'est pas toujours remplie et dans laquelle les individus porteurs de handicap peinent à trouver leur place. La croissance exponentielle de la pratique non licenciée laisse poindre l'hypothèse que le sport, insuffisamment mobilisé comme vecteur d'insertion pour notre jeunesse, n'impose pas le cadre et les valeurs pourtant nécessaires à son rôle intégrateur. De manière générale, la croissance constatée de la pratique sportive n'a pas été aussi importante dans les QPV que sur le reste du territoire français. Malgré tout, comme une nécessaire nuance, le questionnaire soumis aux fédérations révèle que ces dernières conservent un certain enthousiasme : le sentiment majoritaire n'est pas celui d'une désaffection de la pratique sportive dans les QPV, lequel n'est partagé qu'auprès de 44% des sondés. Cela est dû pour beaucoup à la déclinaison locale par les fédérations de politiques conçues à plus vaste échelle, qui se caractérisent majoritairement des démarches volontaristes telles que la réalisation de journées portes ouvertes ou l'initiation à la pratique.

Il paraît nécessaire d'identifier avec précision les freins qui s'imposent spécifiquement aux QPV, ou s'imposent à un plus grand pan du territoire, mais induisent dans les QPV des effets délétères non observables ailleurs. De l'établissement de ces obstacles à la démocratisation du sport dans les QPV ont débouché 30 préconisations soucieuses de conjuguer ambition et réalisme. L'emphasis a notamment été portée sur des dispositifs d'ores et déjà établis à petits effectifs, à l'instigation exclusive des acteurs de terrain, dont la généralisation à échelle nationale n'altère pas les bienfaits constatés.

A. Amener l'information au plus près des habitants

PRÉCONISATION 1

Guichet unique des aides pour un "0 reste à charge" des licences clubs

Permettre la création via l'Agence Nationale du Sport (niveau national) ou les associations (niveau local) d'un " guichet unique " centralisateur de toutes les informations à apporter aux publics cibles sur les aides du gouvernement et des collectivités territoriales (pass'sport, pass'culture, pass'plus,..).

Le premier frein clairement identifié relève du faire-savoir. À la question "Selon vous, quels sont les freins à l'adhésion dans un club pour des jeunes des quartiers prioritaires ?", 53,7% des fédérations sondées invoquent le manque d'informations, notamment au niveau des familles. Les initiatives de l'État et la forte médiatisation de la question des "cités" a mécaniquement induit la multiplication des dispositifs opérants dans les QPV, non sans provoquer un enchevêtrement parfois rebutant, et difficilement compréhensible des publics cibles. Un auditionné évoque ainsi une "concurrence entre dispositifs". Le problème n'est donc pas celui d'un manque de moyens investis par l'État, mais davantage d'une mauvaise lisibilité et traçabilité des aides.

Effectivement, les familles des Quartiers Prioritaires de la Ville ne disposent pas naturellement d'un accès à l'information sur les dispositifs sportifs publics, d'autant plus que celle-ci tend à se digitaliser. C'est ainsi, nous pouvons le déplorer, que le Pass'Sport, pourtant très efficace car il offre 50 euros de réduction des frais de licence, n'a pas trouvé sa cible dans les QPV. De manière plus globale, seuls 19,35% des 5,4 millions d'enfants éligibles au Pass'sport en ont bénéficié.



"Le Pass Sport n'a pas été suffisamment simplifié, et surtout a raté sa cible dans les QPV par manque de communication vers les intéressés !".

Un meilleur faire-savoir serait d'ailleurs ô combien utile car il permettrait d'aller vers un "0 reste à charge" pour l'obtention de la cotisation sportive en club pour les 6-17 ans. Un pouvoir d'achat non négligeable et particulièrement incitatif pour faire du sport.

PRÉCONISATION 2

Création d'une application numérique FranceSport

Développer, renforcer des outils numériques comme Vivez Sport (ministère des sports), FranceSport.fr en application et site web qui pourrait servir de support, de fonction de guichet unique numérique et permettrait d'effectuer des recherches d'activités sportives en fonction de sa localisation, avec les informations d'aides de l'Etat, collectivités..."

Il convient, afin de ne pas omettre tout un pan de la réalité de la pratique sportive dans les QPV, de prendre en considération l'ampleur de la dissuasion exercée par les quelques charges pécuniaires nécessaires à la pratique sportive. Pour rappel, la délimitation territoriale des QPV est guidée par le seul critère du revenu par habitant, aussi le moindre coût, même en appoint à un effort large de l'État et des collectivités territoriales, se révèle immédiatement désincitatif. Or, la pratique sportive licenciée requiert précisément l'accumulation d'un certain nombre de frais, au premier rang desquels certificat médical, coût du matériel élémentaire et, surtout, de la cotisation licenciée.

Les fédérations nous font ainsi remarquer, pour 36,6% d'entre elles, à quel point le coût dissuasif des licences est un frein à la démocratisation du sport dans les QPV. En plaçant ce critère en troisième position, les Fédérations alertent ici notamment sur l'inexistence d'un "zéro reste à charge" pour la cotisation sportive des 6-17 ans. Or, considérant les vertus du sport-santé, une activité sportive régulière est parfois nécessaire au bien-être physique et psychologique, notamment chez les plus jeunes.

Le développement d'une offre digitale intégrant les offres sportives publiques existantes, et adroitement lié au Ministère des Sports, paraît approprié à la situation actuelle, qui se caractérise par le besoin de réengager les non-pratiquants.

Selon l'INEP N° 52 • Novembre 2021, les freins à la pratique sportive sont composés de nombreux paramètres auquel le développement d'un guichet unique d'information des offres sportives pourrait répondre : 26% des non-pratiquants "n'arrivent pas à s'y mettre". Quoi de mieux qu'un outil facile à utiliser pour se lancer ? Parce que 22% des non-pratiquants se refusent une pratique sportive pour faute de coût, alors même que la méconnaissance des dispositifs de l'Etat est endémique, France Sport incluerait un simulateur de prix qui mentionnerait les aides auquel l'individu est ici éligible. Outre ses objectifs informatifs et incitatifs de ce guichet numérique, la plateforme pourrait se faire véritable endroit de démocratie, notamment locale : les doléances des citoyens pourraient y être collectées, alors même que 16% des non-pratiquants évoquent que ce que proposent clubs et associations sportifs ne leur "convient pas". Enfin, la sécurisation par une connexion à partir de France Connect permettrait aux citoyens de se réunir et de rassembler autour d'infrastructures néo-organisées, et donc de lutter contre toutes les "difficultés à se sociabiliser" (21 %).

Malgré tout, nombre de français, notamment âgés, peinent à bénéficier des opportunités offertes par la sphère digitale. Alors que 75% des non-pratiquants sportifs ont davantage de 50 ans nous en tenons évidemment compte. Voilà pourquoi il nous apparaît comme particulièrement nécessaire, dans une démarche de nécessaire pédagogie, que France Sport soit promu par France Service. De la sorte, les utilisateurs éventuels pourraient se voir accompagner, et résorber tout à la fois les difficultés d'accès au numérique ainsi que le manque d'informations en matière de pratique sportive.

Quant aux personnes les plus familières avec les nouvelles technologies, le baromètre 2018 de l'UCPA estimant que "plus d'un jeune sur deux utilise désormais une appli en lien avec sa pratique sportive", France Sport leur permettra de bénéficier d'opportunités inédites et d'informations facilement à leur portée..

Souhaitant nous inscrire dans une démarche collaborative, nous estimons préférable que France Sport puisse se voir développé en Open Source. En outre, nous souhaitons y intégrer les applications mobiles et sites web spécialisés et d'ores et déjà existants, à l'image de l'application Ten'up, développée par la Fédération Française de Tennis. Aussi, les bases de données recensant les équipements sportifs (data.gouv.fr) demeurent encore trop méconnus des citoyens français, mais nous espérons que cette démarche contribuera à davantage les faire connaître. A cet égard, nous considérons qu'un Groupe d'Interet Public (GIP) pourrait être lancé sur initiative gouvernementale afin de faire de cette outil une réussite française, puis européenne.

Il y a là une urgence que le gouvernement avait déjà ciblée dans le cadre du plan de relance : 4 millions d'euros avaient ainsi été fléchis en 2021, et autant en 2022, à la faveur des "Aides à la transformation numérique des fédérations sportives". Dans ce cadre, nous invitons l'Agence Nationale du Sport à flécher ces fonds vers une application commune qui servirait à toutes les fédérations sportives de France. Des modèles de financement incluant des ressources publicitaires permettraient en cas de réussite la création d'un fonds de roulement permettant la pérennité et l'amélioration continue de l'outil.

Alors, grâce à ce guichet numérique unique, nous pourrions répondre avec plus de flexibilité à la première Mission du Ministère des sports : "développer du sport pour tous, en particulier en direction des publics les plus éloignés de la pratique sportive".

PRÉCONISATION 3

Généraliser l'École d'Initiation aux Sports, outil d'intégration

Généraliser l' "École d'initiation des Sports", le mercredi et/ou le samedi, pilotée par la collectivité, qui assure la passerelle entre associations et publics cibles par l'organisation d'animations directement auprès des écoles et maisons de quartier pour sensibiliser les pratiquants le plus tôt possible, les doubler de journées de détection en pied d'immeuble. Etape efficace pour prendre le chemin des clubs et des associations sportives affiliées à l'UNSS.

Retour auditions Présidents de Fédération et Maires

Les retours sur expérience dont nous avons eu écho prouvent bien à quel point cette initiative est couronnée de succès. Dans la Ville du Lavandou (Var) propose à tous les enfants âgés de 5 à 11 ans d'intégrer son École d'Initiation aux Sports. Au sein de cette structure communale, les enfants sont invités à s'initier à différentes activités qui favorisent l'esprit d'équipe et l'épanouissement personnel, un moyen très efficace pour permettre à l'enfant de choisir son sport de prédilection et ensuite s'inscrire dans le club de la ville.



Les activités de l'EIS se déroulent tous les mercredis de 10h à 12h, hors vacances scolaires, et sont réservées aux enfants inscrits en grande section de maternelle, ainsi qu'aux enfants inscrits à l'école élémentaire. Consciente du coût dissuasif exercé par de trop fortes charges financières, la Ville a souhaité mettre en place un tarif dégressif par nombre d'enfants : 45 euros pour le premier enfant, 20 pour le deuxième et 10 pour le troisième.

B. Des offres de proximité au plus près des habitants

Depuis le dispositif 1.000 piscines du sixième plan quinquennal (1971-75) initié par le gouvernement Chaban-Delmas sous la mandature du Président Georges Pompidou, force est de constater que depuis, les investissements sportifs de proximité n'ont pas été à la hauteur des enjeux de nos quartiers. Nos QPV demeurent grandement sous-dotés en infrastructures sportives, ce qui ne peut d'évidence que s'opposer à une démocratisation de la pratique sportive. Ce constat, que partagent dans de larges proportions les fédérations sportives, se double en outre de l'opacité d'information précédemment évoquée. La carence en équipements sportifs des QPV est toute aussi quantitative que qualitative. Le récent rapport parlementaire "Faire du sport une grande Nation sportive" révèle que les QPV n'hébergent que 2,2% des équipements sportifs à disposition du public, soit légèrement plus d'un quart du poids démographique qui est le leur, lequel avoisine 8,2% de la population française. De manière inquiétante, 400 QPV ne disposent tout simplement pas d'équipement sportif de proximité, ils en sont totalement dépourvus. Cette distorsion, qui tend à davantage isoler les QPV du reste du territoire national, est d'autant plus prégnante que l'on s'approche des grandes agglomérations : là où l'Île-de-France se voit en moyenne dotée de 23,2 équipements sportifs pour 10 000 habitants, ce ratio plonge à 7 équipements, dans les Quartiers Prioritaires de la Ville.

De manière plus "qualitative", il convient de constater la faible diversification des équipements dans les QPV : le catalogue mis à disposition par l'Union des groupements d'achats publics s'oriente ainsi classiquement vers la salle gymnase (13% des équipements sportifs des QPV contre 5% en moyenne nationale) et les plateaux EPS (18% contre 7%), sans oublier le city stade permettant des matchs de football et de basket entre quatre murs grillagés. De manière générale, l'insertion par le sport peine à s'inscrire dans un cadre innovant et ambitieux, axée sur la durabilité et l'anticipation des besoins et enjeux de demain.

Aussi le plan 5.000 équipements sportifs de proximité lancé par le Président de la République le 14 octobre 2021 est-il particulièrement plébiscité par une très grande majorité des auditionnés de cette mission (collectivités et fédérations) et particulièrement salué par la variété des équipements qu'il intègre.

- Dojos "solidaires" et salles d'arts martiaux, de boxe ou de danse (aménagés dans des locaux en pieds d'immeubles réalisés par des bailleurs sociaux) ;
- Plateaux multisports avec ou sans piste d'athlétisme et plateaux de fitness ;
- Terrains de basket 3x3, terrains de hand 4x4, terrains de foot 5x5, terrains de badminton, terrains de tennis, terrains de padel, terrains de squash, mini terrains de baseball, mini terrains de hockey sur gazon ;
- Tables de tennis de table extérieures, tables de teqball extérieures ;
- Skate-parks, street workout, pumptracks ;
- Blocs d'escalade ;
- Bassins de natation mobiles ;
- Salles autonomes connectées et parcours de sport-santé connectés. (Source Agence Nationale du Sport).

Équipement sportif de proximité: Le Teqball coche toutes les cases!

Retenu comme un des équipements de proximité éligibles au programme des 5000 équipements sportifs de proximité pour 2022, le concept techball, et notamment la "Teq One" (version fixe extérieure telle que représentée ci-dessous) connaît en France une progression fulgurante. La pratique, qui consiste à renvoyer sur une table incurvée un ballon aussi bien avec les pieds, les mains, la tête que le torse, commence à se développer, bénéficiant notamment de l'organisation, à Reims, de la deuxième édition de la Coupe du Monde de teqball. Une réussite que le président de la Fédération française de teqball, Jawad El Hajri évoque en outre comme la victoire d'un "message de partage en réunissant autour d'une table incurvée le sport et le développement personnel". Le public est très large, averti ou non, jeune et moins jeune, filles et garçons, accessible aux personnes en situation de handicap. "Véritable créateur de lien social", "sport accessible à tous", le techball véhicule en effet un grand nombre d'opportunités en matière d'insertion professionnelle : nombreux sont en effet les emplois possibles à son exercice encadré, notamment dans les Quartiers Prioritaires de la Ville. La FFT mène, notamment dans les QPV, un programme de formation d'éducateurs et de formateurs à la discipline.

Jawad El Hajri a su s'appuyer sur une mobilisation large, en ayant recours à l'alternance mais également en mobilisant la Ministre de la jeunesse Sarah El Hairy sur les ressources du Service National Universel et des jeunes dits "services civiques". À terme, la fédération ambitionne de faire de ces jeunes des ambassadeurs citoyens du sport, fers de lance du désenclavement promu par le sport auprès des habitants des QPV. Un exemple de mixité, inclusion et citoyenneté !



PRÉCONISATION 4

Tiers-Lieux Sportifs et Dojos Solidaires

Favoriser, en concertation avec les syndicats de bailleurs, le déploiement massif de tiers-lieux sportifs et dojos solidaires, permettant aux jeunes, seuls ou en famille, de pratiquer une activité sportive, d'échanger, voire même de faire leurs devoirs.

Auditions et Visite terrain Stéphane Nomis (président de la Fédération Française de Judo), Thierry Asselin, (Directeur Union Social pour l'Habitat) et Olivier Klein (Président ANRU).

Le dispositif d'Etat "5000 équipements de proximité" intègre 1.000 dojos solidaires. Une initiative pratique, efficace et innovante que l'on doit à Stéphane Nomis. En collaboration avec les bailleurs, le président de la Fédération Française de Judo propose de créer des dojos au pied d'immeubles ou dans des friches commerciales, en QPV.

Nous avons pu évaluer les résultats concrets de cette démarche en nous rendant à Clichy-sous-Bois, où sera lancé un dojo solidaire. En présence d'Olivier Klein, maire socialiste de la Ville et président de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine, mais aussi de Stéphane Nomis, évidemment, nous avons observé l'impérieuse nécessité de tels chantiers. Si 150 m² de surface sont requis pour les dojos solidaires, nous proposons de compléter cette initiative couronnée de succès en créant des tiers-lieux sportifs dans les surfaces inférieures à ce chiffre.



Un projet de déploiement infrastructurel : l'opération 1000 dojos solidaires

Afin de remédier à la sous-représentation des QPV en matière de dotation en équipements sportifs, la Fédération Française de Judo, jujitsu, kendo et disciplines associées s'est voulue ambitieuse, en annonçant la création, d'ici 2024, de 1000 dojos, majoritairement et prioritairement implantés dans les Quartiers Prioritaires de la Ville, ouverts sept jours sur sept.



Lieu de pratique gratuite du judo comme d'autres sports martiaux, le dojo solidaire est aussi un lieu de socialisation, d'interaction, de rencontre, de discussion, d'aide aux devoirs et de suivi médical, le tout dans un cadre exigeant et rigoureux, tout aussi utile au respect des valeurs de la République qu'à l'émancipation personnelle. Cette initiative est aussi et surtout un formidable exemple d'implication de toutes les parties prenantes : la recherche, rénovation, mise en service et fonctionnement d'un local – celui-ci doit bénéficier d'une emprise au sol comprise entre 150 et 500 mètres carrés – est ainsi effectuée en collaboration avancée avec l'État, les bailleurs sociaux et des partenaires privés. Quant au bail, signé avec France Judo, n'impliquant aucun coût, convenu pour une durée minimum de dix ans, la FFJDA s'engage à la rénovation du local mis à la disposition du bailleur ou de la collectivité. Si le local appartient à un bailleur, ce dernier prend l'engagement de le mettre aux normes.

C'est ainsi que la FFJDA parvient à déployer du lien social dans certaines zones géographiques où les risques d'anomie sont endémiques.

Les Midis du Hand, la démarche volontariste d'une enseignante d'EPS

Dispensée chaque semaine, durant toute l'année scolaire par le club de handball de Poissy (78), l'activité des "Midis du hand" est le résultat de la démarche audacieuse et volontariste entreprise par Audrey Schohn, présidente-salariée du club et à l'initiative de cette opération, que nous avons auditionnée. L'objectif du dispositif est simple : proposer, lors de chaque pause méridienne, à quatre-vingt enfants du quartier Beauregard, un Quartier Prioritaire de la Ville de Poissy, de découvrir le handball par le biais d'une animation de découverte et d'initiation. Le public est très majoritairement féminin. Et les jeunes filles qui y participent ne font pas forcément partie du club et ne sont pas toutes scolarisées. Le bouche-à-oreille fonctionne merveilleusement bien. Les Midis du Hand (12h15-13h15) sont encadrés par les éducateurs du club de handball. La structure prend en outre en charge les frais de licence pour chaque enfant. Cette initiative s'inscrit dans le contrat d'objectif et de moyens signé avec la commune. Ce dispositif n'est pas une fin en soi. Découlant du constat que l'information sur les opportunités de pratique sportive de proximité manquait chez les familles des quartiers, les "Midis du Hand" permettent également à ces pratiquants en herbe de profiter, durant les périodes de vacances scolaires, des offres proposées par le club, au premier rang desquelles stages et autres temps forts. Une excellente manière de remettre les jeunes des QPV sur le chemin de la pratique sportive... et des clubs !



Tremplin Sport à Marseille: multi-activités aux coeurs des quartiers



Du 23 juin au 1er décembre 2021, tous les mercredis et pendant les vacances scolaires, le programme "tremplin Sport" conduit par la Ville de Marseille (13) propose de sensibiliser les jeunes marseillais aux bienfaits divers de la pratique sportive, par le biais d'une "découverte multi-activité" incluant

entre autres escalade, tire à l'arc soft, boxe éducative, rugby, double dutch et roller. Le principe est simple : dans le respect des règles sanitaires, les jeunes se rendent sur un des sites de pratique, pour l'essentiel des équipements multi-sports situés dans les QPV, profitent d'un temps de démonstration par des professionnels, tout d'abord, pour illustrer des pratiques souvent étrangères aux jeunes, avant que ceux-ci, ayant acquis du regard les gestes en question, ne les fassent leurs par un temps de pratique. Les plus conquis seront ensuite redirigés vers les acteurs du sport "pour une pratique régulière et encadrée". Ouvert gratuitement aux enfants âgés de 6 à 14 ans, ne nécessitant aucun achat de matériel préalable, Tremplin Sport a l'avantage de ne requérir aucune démarche : il suffit de se rendre sur l'un des 16 lieux concernés, répartis au sein de la cité phocéenne, et de bénéficier des activités proposées.

PRÉCONISATION 5

Généralisation des ouvertures des équipements sportifs scolaires

Garantir l'ouverture des gymnases communaux ainsi que des équipements sportifs disposés dans les écoles des QPV jusqu'à 23 heures et accessibles les week-ends en construisant un projet qui s'appuie sur les centres sociaux, Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC) et d'autres fédérations à vocation sociale pour donner du sens à ces temps de pratique.

Retour Questionnaire aux Fédérations et France Urbaine

Par ailleurs, quand bien même les équipements sportifs seraient à proximité et en bon état, ils ne sont accessibles que sur une amplitude horaire resserrée, et leur ouverture est assujettie à une série de contraintes calendaires qui excluent notamment une large partie des vacances scolaires. La sous-dotation des QPV en équipements sportifs utilisables est donc parfois d'autant plus frustrante que ces bâtiments existent. Nous proposons, pour éviter cet écueil l'ouverture des écoles et gymnases les soirs et week-ends. Une convention pourrait être signée entre la ville, l'Éducation Nationale et l'association qui encadre. Similairement aux équipements sportifs de proximité précédemment évoqués, l'encadrement du lieu de pratique par un éducateur sportif dédié et formé est une condition absolument nécessaire au bon fonctionnement du dispositif.



Là aussi, c'est du terrain, et des résultats convainquants des dispositifs tests menés par les villes, que vient notre conviction. C'est ainsi que, l'été dernier, la Ville de Montereau (Seine et Marne) a étendu les possibilités de pratique sportive à une partie de la nuit. Le gymnase communal était ainsi ouvert, au même titre que la Maison de quartier, jusqu'à 3 ou 4 heures du matin. Conséquence directe : cette mesure, vouée à contrecarrer la délinquance, a rempli son objectif, tout en donnant aux jeunes les clés d'un avenir meilleur. Des résultats décidément probants.

PRÉCONISATION 6

Maisons Sport-Santé en QPV en déclinaison du Contrat Local de Santé Ville

En relation avec les bailleurs, en pied d'immeuble, non loin des tiers-lieux sportifs et Dojos solidaires

Audition Ministère Sport - ARS

Comme dans le dictionnaire, la Santé et le Sport sont aussi proches que liés. Et plus que jamais avec l'épidémie que nous traversons. Sur le plan mental, cognitif et la prise de poids constatée chez nos jeunes, il est urgent d'agir. Partageons ces urgences sanitaires et sociales.

Dans ses analyses régulières, Santé Publique France partage le constat du mal être des jeunes français. Sur son site, SPF publiait le 17 janvier 2022 :

"Depuis mars 2020, l'épidémie de COVID-19 et les mesures pour la freiner bouleversent la vie de tous et notamment des enfants et des adolescents avec des conséquences visibles sur la dégradation de la santé mentale constatées par les professionnels de santé et de l'Education Nationale et confirmées par le système de surveillance de Santé publique France.

Des bulletins hebdomadaires de surveillance de la santé mentale sont produits chaque semaine, pour mesurer et suivre l'évolution des recours, par exemple, pour geste suicidaire, troubles de l'humeur ou troubles anxieux à partir des passages aux urgences (OSCOUR®) ou des consultations SOS Médecins ainsi que les points mensuels nationaux et régionaux qui apportent un complément d'analyse en termes d'indicateurs et de classes d'âges. Des analyses sur les données du Système National De Santé (SNDS) sont également en cours.

Ces données montraient depuis début 2021, une augmentation des passages aux urgences pour geste suicidaire, idées suicidaires et troubles de l'humeur chez les enfants de 11-17 ans (niveaux collège, lycée) et dans une moindre mesure chez les 18-24 ans. Les enfants de 11-14 ans (niveau collège) étaient les plus impactés.

Fin 2021 et début janvier 2022, les passages pour troubles de l'humeur tendent à retrouver des niveaux comparables à ceux des années antérieures contrairement aux passages pour idées et gestes suicidaires qui restent à des niveaux nettement supérieurs."

Une prise de poids chronique et sans précédent

Selon une étude menée sur une centaine d'enfants en France, les confinements successifs décidés pendant la pandémie de Covid ont eu des effets négatifs sur leurs capacités physiques, avec des prises de poids "de 5 à 10 kg, du fait de l'arrêt de la pratique sportive". Leurs capacités cognitives auraient également baissé d'environ 40%. (Article Les échos 29 juin 2021).

La condition physique des jeunes s'est fortement dégradée, à cause de la crise sanitaire d'après l'Observatoire national de l'activité physique et de la sédentarité (Onaps), rattaché au ministère des Sports et de la Jeunesse. En observant l'indice de masse corporelle (IMC) de 90 élèves de CE1

et CE2 d'écoles de Vichy (Allier) et de Riom (Puy-de-Dôme), les chercheurs ont constaté que cet indice a augmenté de 2 à 3 points en moyenne. Un article publié le 29 juin 2021 par Les Echos mentionne en outre des prises de poids de "5 à 10 kg, du fait de l'arrêt de la pratique sportive"

"Des enfants sportifs, sans aucun problème de santé, aucun problème de poids, ont grossi de 5 à 10 kg, du fait de l'arrêt de la pratique sportive" souligne Martine Duclos, interrogée par "Le Monde" cheffe du service de médecine du sport au CHU Clermont-Ferrand et coordinatrice de ce travail. Une dégradation confirmée lors d'un test visant à courir entre plusieurs plots éloignés de dix mètres. Certains n'arrivaient plus à atteindre le premier plot sans être essouffés, ni à terminer un parcours chronométré comprenant différents obstacles.

Une tendance à inverser d'urgence

De même, leurs capacités cognitives auraient baissé d'environ 40% en un an, selon cette étude préliminaire, dont les résultats doivent encore être officiellement publiés. Pour cela, un exercice simple a été soumis aux écoliers : relier des lettres aux numéros correspondant à leur ordre alphabétique. Alors qu'en septembre 2019, l'ensemble d'entre eux avaient réussi ce test dans le temps imparti, un an plus tard, une grande partie n'ont pas réussi à aller jusqu'au bout.

Pour les autorités sanitaires, il est urgent d'inverser cette tendance, car les habitudes de vie prises dans l'enfance ont tendance à se pérenniser. En fin d'année dernière, l'Agence Nationale Sécurité Sanitaire Alimentaire Nationale (ANSES) avait alerté sur "*le risque sanitaire élevé*" constaté chez les deux tiers des ados de 11-17 ans, en raison de l'ampleur du temps passé devant les écrans et sans activité physique.

Une stratégie nationale globale pilotée par le Ministère des Sports

Améliorer l'état de santé de la population en favorisant l'activité physique et sportive de chacun, au quotidien, avec ou sans pathologie, à tous les moments de la vie. Telle est l'ambition de la Stratégie Nationale Sport Santé 2019-2024.

L'ambition est de promouvoir l'activité physique et sportive comme un élément déterminant en matière de santé et de bien-être, pour toutes et tous, tout au long de la vie et ce faisant de répondre à deux problématiques : celle de l'inactivité physique et de la sédentarité -la première cause de mortalité évitable- d'une part, et celle des inégalités dans l'accès aux activités physiques et sportives en favorisant l'accès de tous sur l'ensemble du territoire, d'autre part.

A l'initiative de la ministre des Sports, la Stratégie Nationale Sport-Santé 2019-2024 porte l'ambition de changer de paradigme pour faire reconnaître pleinement l'activité physique et sportive comme facteur de santé physique et mentale, et de proposer des solutions qui permettent de déployer cette activité dans des conditions sécurisées, reposant sur des pratiques adaptées, accessibles, voire labellisées avec un encadrement compétent.

Dans ce contexte, le développement de 500 Maisons Sport Santé sur tout le territoire d'ici la fin 2022 est particulièrement salué dans nos auditions.

Nous proposons que ce développement puisse être facilité au cœur des QPV, en lien avec les bailleurs sociaux et les villes au travers des contrats locaux de santé, à proximité des tiers-lieux sportifs et dojos solidaires, dans le cadre d'un financement croisé

PRÉCONISATION 7

Intégration parcours santé dans chaque nouvelle rénovation sociale

Faire que chaque nouvelle rénovation ou construction de logements sociaux intègre un parcours santé ou un équipement de proximité dans l'espace public, en concertation avec ANRU et Action Logement.

Audition Union Sociale pour l'Habitat

Effectivement, une démarche d'urbanisme inclusif telle que nous la promouvons ne peut se dispenser d'une telle conditionnalité à la construction et à la rénovation. Dans le cadre du programme de développement des 5000 équipements sportifs proposés par le Président de la République, qui traduisent un volontarisme résolu en la matière, nous nous montrons favorables à ce que soient allouées des subventions pour requalifier un local en pied d'immeuble. C'est notamment l'ambition poursuivie à Paris, rue Pierre-Dupont. De manière quoique invisible pour les passants, un équipement sportif se cache au sous-sol de cet immeuble résidentiel. En un mot, une réussite !



PRÉCONISATION 8

Créer un guichet unique pour le financement des 5.000 équipements sportifs

Porte d'entrée pour qui veut installer un équipement, et dans lequel seraient présents l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine, Pôle Emploi, l'Agence Nationale du Sport et l'Agence Nationale du Service Civique.

Auditions AMF et CNOSF

Cette mesure, nous la devons à ceux qui osent entreprendre. Partout où l'effervescence se fait jour, où la volonté est résolue, nous nous devons de donner les prolongements concrets qui ne découragent pas. A l'heure où les équipements sportifs de proximité pullulent sur tout le territoire, l'Etat a beau s'engager à les financer à hauteur de 50% à 80% en métropole, voire même à 100% en Outre-Mer, il n'en demeure pas moins que les porteurs de projet (ville, EPCI, Fédérations, Associations) s'égarer parfois sur les conditions d'obtention de ces financements adossées. D'où l'idée d'une porte d'entrée unique, plébiscitée par l'AMF et le CNOSF, qui apporterait des garanties en matière de financement, autant du point de vue de l'investissement que des frais de fonctionnement.

C. Créer des Cités Educatives Olympiques par le Contrat Local de Sport

PRÉCONISATION 9

Faire évoluer les cités éducatives vers des Cités Educatives Olympiques à la veille des JO 2024

Création de " Cités Olympiques " dans le cadre de "Contrats Locaux Sport" autour du carré Etat-Ville-Clubs-Education Nationale, en intégrant pleinement le sport dans le cursus scolaire.

Auditions et visites principaux et proviseurs en QPV, maires, Conseil National des Solutions, Olivier Girault, président de l'UNSS.

La perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 offre une incroyable opportunité de catalyser la pratique sportive en France et, a fortiori, dans les QPV. Avant, pendant et après, il reviendra à la France de savoir tirer le maximum de bénéfices de cette expérience à nul autre pareil. Pour ce faire, nous émettons ici le souhait de voir se créer des cités éducatives olympiques au travers de



contrats locaux de sport. Pour être éligible, il convient d'être ville labellisée Terre de Jeux 2024, d'avoir signé un contrat local de sport (Ville, Etat, Education Nationale, CNOSF et Paris 2024), de prévoir l'installation au sein des établissements secondaires de "cités éducatives olympiques" et de mettre en place une convention de partenariats avec au moins deux clubs de sport de la collectivité.

Plus globalement, parce que nous nourrissons la conviction intime que l'enjeu de démocratisation du sport dans les QOV revêt avant tout une ambition éducative – une perspective confortée au contact de Mr le Ministre Blanquer – nous proposons les dynamiques suivantes :

Conditions:

- Etre ville labellisée Terre de Jeux 2024
- Avoir signé un contrat local de sport (Ville, Etat, Education Nationale, CNOSF et Paris 2024) incluant un Ambassadeur Olympique (préconisation numéro 21)
- Prévoir l'installation au sein des établissements secondaires de "cités éducatives olympiques"
- Mettre en place une convention de partenariats avec au moins deux clubs de sport de la collectivité.

Collèges:

- Instaurer 4 heures par semaine consacrées au sport ou à l'écosystème du sport; en plus des 4 heures d'éducation physique et sportive
- Administrer 300 heures annuelles d'accompagnement sportif sur le temps périscolaire (12h-14h) et après 17H00
- Organiser au moins 2 classes à horaires aménagés sports (CHAS)

Lycées:

- Développer les CHAS. C'est un enjeu de pérennité par l'intégration au sein des textes officiels de l'Éducation Nationale.
- Pérenniser le baccalauréat spécialité sport. Il a été lancé à titre expérimental depuis septembre 2021 au sein de 100 lycées français (4h en Première et 6h en Terminale). Ce nouveau baccalauréat offre une belle visibilité pour l'orientation vers les métiers du sport.
- Elargir l'offre de formation par le biais de centres de formation d'apprentis (CFA) intégrés aux établissements labellisés "cités éducatives olympiques" et pouvant proposer les formations suivantes :
 - Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) : 100h de formation. Exemple : bafa foot, bafa teqball,... en proposant la formation aux jeunes des quartiers.
 - Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (CPJEPS*, ancien BAPAAT) : 10 mois de formation
 - Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS*) : 2 ans de formation

* possibilité en alternance

Important :

- Ces établissements proposeront une formation lors de créneaux spécifiques aux nouveaux médiateurs sportifs de proximité qui ne sont pas qualifiés pour encadrer les activités sportives.
- Ce système alimentera également les clubs d'éducateurs diplômés pour encadrer les jeunes dans leurs pratiques.

Quels financements ?

- Mise en place de fonds de dotation spécifique à la formation des jeunes en QPV (préconisation 15)
- Utilisation de la taxe d'apprentissage des entreprises pour diminuer le reste à charge des candidats.

D. Faciliter, démocratiser et développer la pratique sportive des personnes en situation de handicap

PRÉCONISATION 10

Un Référent Sport-Handicap dans les Départements

Relation Etat / Collectivités locales : nomination dans chaque Conseil Départemental d'un référent sport-handicap dédié à la promotion de la pratique handisport, œuvrant au co-financement des matériels des sportifs en situation de handicap.

Audition de Marie-Amélie Le Fur

Exemples terrain. Echirolles (38) - OSE le handicap!



La promotion de la pratique handisport doit passer par des actions menées en collaboration avec les écoles et collèges de la commune, le service des sports, certaines associations sportives et certains athlètes paralympiques tel que Vincent BOURY (pongiste quintuple médaillé paralympique). L'organisation de journées pour un public âgé de 6 à 16 ans permet la sensibilisation des jeunes au handicap à travers différents ateliers handisport en pratique collaborative pour finir par un échange et un débat avec un athlète paralympique.

PRÉCONISATION 11

Former les AESH à la pratique du sport

Former les AESH à la pratique du sport en école primaire (accompagnants des élèves en situation de handicap). Offrir aux enfants en situation de handicap la possibilité de pratiquer des activités sportives adaptées, et intégrer, pour chaque personnel de direction d'établissements scolaires, un bloc "Sport et handicap".

Audition de Marie-Amélie Le Fur

Un exemple de projet inclusif : le trophée international Handikart



La Fédération Française du Sport Automobile organisait du 27 au 30 mai 2021 à Aunay sous Bois (93), dans un des Quartiers Prioritaires de la Ville, la quatrième édition du Trophée International Handikart, récemment honoré par un prix de la Fédération Internationale Automobile. L'organisation de cet événement s'inscrit dans une démarche volontariste que mène la fédération en matière d'inclusion, notamment en matière de handicap

: possibilité pour les personnes paralysées des membres supérieurs de piloter un kart au sein des Écoles Françaises de Karting (réseau de 35 structures en France et en DOM-TOM) et adaptation de deux karts avec le même type de commande au sein de la FFSA Academy (centre de formation fédéral) pour aider au passage en compétition.

E. Faire de l'activité sportive dans les QPV le point de départ d'un accès à l'emploi ou d'une insertion professionnelle

PRÉCONISATION 12

De l'Adulte-Relais au Médiateur Sportif de Proximité

Encadrement des équipements sportifs de proximité (des gymnases). Il apparaît nécessaire d'apposer des experts pour inciter à la pratique sportive dans les nouveaux espaces de pratique.

Audition Préfet, maire, associations.

Si l'annonce du programme 5.000 équipements sportifs de proximité a été saluée par les acteurs de terrain, la nécessité de la présence d'un "éducateur-formé" sur chaque site a elle aussi fait l'unanimité.

- Encadrement dans les dojos solidaires
- Encadrement dans les gymnases et les écoles ouvertes le soir
- Encadrement dans les tiers-lieux sportifs...

D'évidence, les pistes de recrutement sont nombreuses. Il serait ainsi possible de bénéficier du vivier des services civiques, mais aussi de celui des contrats aidants, des adultes relais, ou encore des éducateurs sportifs au sein des collectivités. Nous nous montrons en outre favorables à ce que soit lancé un test grandeur nature, qui consisterait en l'évolution du statut d'adulte-relais en Médiateur Sportif de Proximité, rémunéré au SMIC pour une durée de trois ans renouvelables. Aujourd'hui, ces MSP ne sont pas suffisamment formés, et sujets à un trop grand nombre de contraintes, au premier rang desquelles l'inscription au chômage ou le fait d'être issu des quartiers. Si nous adoptons une position différente, nous pouvons d'ores et déjà anticiper, à la clé, un emploi durable après la formation.

Un test grandeur nature pourrait être lancé : l'évolution du statut d'adulte-relais en "Médiateur Sportif de Proximité", payée au SMIC pour une durée de trois ans renouvelable. Mais ces MSP devront être formés, -ce qui n'est pas le cas aujourd'hui et sans les contraintes liées aux adultes relais actuellement : inscription au chômage, issus des quartiers... A la clé, un emploi durable après la formation.

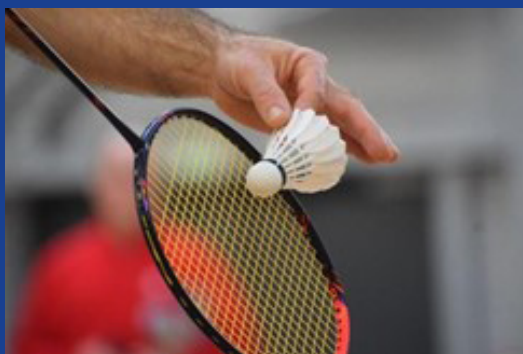


Un directeur de la performance sociale dans chaque Fédération.

L'audition de Brigitte Henriquès, présidente du Comité National Olympique et Sportif Français, accompagnée de nombreux présidents, a permis de mettre l'accent sur le volet social et sociétal que souhaite développer le CNOSF. Avec l'idée sous-jacente d'une nomination d'interlocuteurs de la performance sociale dans chaque fédérations, exprimée par de nombreux partenaires de cette mission. Le Badminton est un des pionniers en la matière : Hugues Relier est le directeur de la performance sociale de la Fédération Française de Badminton présidée par Yoahn Penel.

Le badminton est un sport olympique et paralympique dirigée par Yohan Penel depuis la fin de l'année 2020. Le président de la Fédération a d'emblée inscrit le projet de performance sociale au cœur de son action. Avec un volet sociétal que la crise du Covid rend encore plus pertinent.

(Entretien avec Olivier Villepreux, Le Monde, 20 avril 2021)



"Très vite consciente que la compétition et le dépassement de soi n'arrivaient qu'en 7ème position sur les motivations de ses pratiquants, la FFBaD a monté un projet de performance sociale selon divers axes : santé, éducation, éco-responsabilité, inclusion, innovation sociale. L'idée étant qu'en plus de former des champions, il fallait aussi former des citoyens.

Les fédérations ont deux jambes. L'une est longue, l'autre est courte. On s'étonne encore d'avoir un taux de fidélisation important pour les compétiteurs et faible pour le reste. Or, si la courbe des licenciés pratiquant la compétition peut augmenter, elle peut être beaucoup plus négative pour les autres et globalement baisser. Nous, on veut parler à tout le monde. Il faut démontrer que le poumon d'une fédération c'est l'ensemble de ceux qui pratiquent. Il faut revoir le statut de nos clubs. La finalité demeurerait bien sûr la pratique mais il faut aussi définir la finalité de la pratique.

L'acte de prendre une licence doit avoir un sens. Il nous faut créer une culture. C'est un travers de la société de consommation. On clique, on achète. Aujourd'hui, à chaque fois qu'on sort de l'argent de sa poche on considère celui qu'on a en face comme un prestataire. Il faut en revenir au mot : l'association sportive. Adhérer cela veut dire soutenir. Il faut réaffirmer que le sport peut vous apporter beaucoup. Mais il y a un imaginaire qui s'est mis en place : je paie donc j'exige. Cependant un contre-phénomène est en train de naître. Il concerne encore une minorité de gens, mais ils sont en quête de sens.

Si le football peut renvoyer l'image que les sports sont riches en général, il est aussi celui qui fait le plus dans la formation éducative, l'accompagnement scolaire. On fait ses devoirs avant d'avoir le plaisir d'aller taper dans le ballon. Mais ils ont une moyenne d'adhérents par club supérieure à nous. Pour, par exemple, déclencher de l'emploi, cela va nous être plus difficile. Mais nous développons l'éducation par le badminton parce qu'il y a des gens qui ne sont pas faits pour la compétition. On va les former à autre chose, leur apprendre le goût de l'altérité, ce qu'est un bénévole ou avoir un comportement écoresponsable. Des ateliers ludiques autour du fair-play, une sensibilisation au devenir des volants, etc.."

Puissance Foot ou l'aide aux devoirs pas comme les autres...



Le Fondaction du Football est le fonds d'actions du Football Français. Créé en 2008, il est présidé par Patrick Braouzec. Le Fondaction conçoit et déploie ses propres programmes d'action à l'échelle de l'expérimentation, via le LAB (Laboratoire d'innovation sociale) en s'appuyant sur un réseau de clubs-pilotes. Ces programmes se nourrissent des nombreuses initiatives locales méconnues développées par les clubs que l'appel à candidature des Trophées Philippe Séguin permet d'identifier, valoriser et promouvoir auprès du plus grand nombre.

Des actions de soutien à l'écosystème associatif et caritatif sont également développées tout au long de l'année, notamment en lien avec les grands événements sportifs organisés par les instances du football et au bénéfice de populations n'y ayant habituellement pas accès, avec une palette d'outils pour accompagner les jeunes licenciés dans leur parcours scolaire. C'est ce que Guillaume Naslin, le délégué général, nous a présenté lors de son audition. Et qui pourrait faire école dans bien des fédérations sportives.

Le programme Puissance Foot, lancé lors de la saison 2016-2017, vise à aider les clubs dans la mise en place d'actions d'accompagnement scolaire auprès de leurs jeunes licenciés. Il s'appuie notamment sur la mise à disposition d'outils méthodologiques adaptés et de ressources pédagogiques innovantes (plateforme numérique de soutien scolaire, cahiers d'activités permettant aux enfants de réviser leur programme scolaire grâce à des exercices déclinés autour du football...).

Après 5 saisons d'expérimentation, le dispositif est actuellement en cours de généralisation avec la Ligue du Football Amateur sur l'ensemble du territoire national.

- 400 Clubs mobilisés
- 30 000 licencié(e)s bénéficiaires
- 1 000 encadrants

Les livrets d'activités Puissance Foot

Les livrets d'activités U9-U10 (programme de CE2), U10-U11 (programme de CM1) et U11-U12 (programme de CM2) sont des outils pédagogiques ludiques de révision, qui utilisent le football comme levier éducatif. Ils permettent aux jeunes licenciés de réviser les différents matières du programme scolaire (français, mathématiques, anglais, histoire et géographie) à partir de notions liées au football.



Lors du premier confinement, le Fondaction du Football et la Fédération Française de Football ont lancé l'opération #PuissanceFootÀDomicile : chaque jour, les contenus pédagogiques du livret d'activités U11-U12 ont été relayés sur les réseaux sociaux du Fondaction par les joueuses de l'Equipe de France.

Au total, plus de 100 leçons et 600 exercices sont en accès libre pour tous les enfants de CM1 et CM2.

Concilier apprentissage scolaire et pratique sportive de haut niveau : l'Institut Diambars



Parce que le décrochage scolaire des aspirants au haut niveau n'est pas une fatalité, nombreuses sont les initiatives à favoriser, dès le plus jeune âge, le couplage entre continuité de la scolarité, d'une part, et pratique sportive de haut niveau, de l'autre. C'est notamment

le cas de l'Institut Diambars, fondée par l'ancien footballeur professionnel Bernard Lama, que nous avons auditionné, accompagné de Pierre Mbas, directeur des partenariats et des programmes. Tous deux ambitionnent de faire du sport un vecteur d'éducation. L'élément déclencheur : le fait que certains sportifs en devenir se fassent "escroquer" sur le contenu de leur contrat du fait de leur illettrisme. Depuis, l'Institut, exclusivement implanté au Sénégal, contribue à faire du sport-éducation une réalité par la création d'instituts sports/études dédiés à la pratique du football, répartissant le quotidien selon une formule 70/30 : 70% de cours, 30% de sport. De 32 pensionnaires initiaux, l'Institut héberge aujourd'hui plusieurs centaines de jeunes, qui pratiquent du football de haut niveau en parallèle de leurs études, et éventuellement intègrent l'équipe première, plusieurs fois titrée en première division sénégalaise. Une réussite sportive, donc, qui se double d'une réussite scolaire : le taux de succès au brevet et au baccalauréat augmente nettement. Une telle initiative, si elle se voyait implantée à grande échelle dans les QPV français, contribuerait ainsi à élargir le profil-type du sportif, et a fortiori du sportif compétiteur.

PRÉCONISATION 13

Coach Insertion par le sport

Pérenniser le dispositif des coaches d'insertion par le sport avec l'Agence Pour l'Education par Le Sport et Sport dans la ville. L'Association Nationale de la Performance Sociale du Sport (ANPSS), pourrait être tête de réseau de ce dispositif et centre ressources pour son développement (guichet unique pour les Fédérations et les Collectivités).

Auditions Sport dans ma ville, APELS, Ministère du travail, Ministère de la Ville,

Créée en 1997, l'Agence pour l'Education par le Sport est une association nationale d'inclusion par le sport destinée à la jeunesse peu ou non diplômée. Elle permet à des jeunes issus des territoires oubliés d'être reconnus pour leurs compétences et leurs valeurs, de prendre en main leur avenir et d'accéder à l'emploi.

De l'efficacité du coach d'insertion par le sport.

L'éducateur sportif est une figure emblématique, capable de repérer les jeunes, de restaurer un lien de confiance avec l'adulte et de lui transmettre des valeurs et des savoir-être transposable à la vie quotidienne et professionnelle. L'objectif est de repérer des éducateurs sportifs expérimentés, afin de les former aux méthodes d'insertion professionnelle par le sport développées par l'APELS.

Une fois formés, les coaches sont chargés de détecter des jeunes sportifs chercheurs d'emploi motivés, afin de les mobiliser à travers un parcours d'employabilité mêlant accompagnement individuel et collectif. Tout au long du parcours, les coaches mettent en place des séances sportives pour développer leurs compétences socioprofessionnelles. Des ateliers complémentaires sont proposés pour construire leur(s) projet(s) professionnel(s) et apprendre les codes et savoir-être nécessaires à une bonne intégration dans le monde professionnel. En parallèle, des événements permettent d'assurer la connexion directe entre les jeunes et des employeurs potentiels du territoire. Une fois les différentes étapes de la formation validées, les éducateurs sportifs sont labellisés "coachs d'insertion par le sport".

Exemple de terrain :

Une fois de plus, nous nous faisons ici les porte-voix des initiatives de terrain dont les effets se sont révélés bénéfiques. C'est ainsi que, depuis 20 ans, Sport dans la Ville est la principale association d'insertion par le sport en France. L'ensemble des programmes mis en place par Sport dans la Ville, permet de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des 7 000 jeunes inscrits à l'association, en participant activement à leur progression et à leur développement personnel.

Parmi les programmes proposés, on peut citer "L dans la Ville". C'est un programme transversal à l'ensemble des programmes de Sport dans la Ville. Il vise à donner les mêmes chances de réussite aux jeunes filles en les accompagnant dans leur épanouissement personnel et leur insertion professionnelle.

Il est né du constat qu'à partir de 12 ans, les jeunes filles n'étaient plus assez présentes sur les séances sportives de l'Association et qu'elles étaient de fait, sous-représentées dans le programme d'insertion professionnelle "Job dans la Ville".

Exemplarité et efficacité de Objectif Sport Echirolles (OSE) à Echirolles (38)

Contexte territorial :

Taux des 16-25 ans non scolarisés et sans emploi :

- Echirolles : 22%
- QP Echirolles : 35 %
- Grenoble Alpes Métropole : 11 %
- 47 associations sportives (20 sont potentiellement structures d'accueil).

OSE dispose d'un pôle de ressources (montage financier et lien avec l'OPCO) et d'un fort partenariat OSE/CLUBS/VILLE qui met à disposition des locaux et des infrastructures sportives et offre une multitude d'activités en cohérence avec la formation.

Ce partenariat repose sur un réseau d'intervenants (Educateurs clubs et ETAPS) support de la formation théorique et pratique.

De plus, un partenariat avec l'EAP permet une flexibilité dans l'organisation horaire de la formation.

OSE l'emploi !

Depuis sa création en 2011, Objectif Sport Echirolles s'est inscrit dans une dynamique d'insertion et de socialisation par le sport auprès du public échirollois, en créant une passerelle entre le public et les clubs sportifs de la commune.

L'association a pour volonté de lutter contre le cloisonnement des quartiers cibles " QPV " avec pour mission de leur faciliter l'accès aux clubs sportifs de la ville. Un projet mutualisant les forces vives du mouvement sportif Echirollois (Objectif Sport Echirolles, les clubs sportifs de la ville et le service des sports) pour répondre aux enjeux d'insertion en direction d'un public jeune de -25 ans (en grande partie issu des QPV) tout en répondant aux attentes des clubs en matière de professionnalisation. La création de parcours type permettant d'intégrer et de réussir la formation BPJEPS APT en apprentissage, encadrée par l'école EAP. Objectif Sport Echirolles coordonne le projet avec ses partenaires, en partant de la détection des profils, de la recherche de la structure d'accueil (clubs sportifs de la commune) et de l'accompagnement des jeunes pendant et après la formation. Objectif Sport Echirolles fait également le lien avec l'OPCO pour faciliter la recherche de financements des clubs employeurs.

F. Former et valoriser l'engagement des bénévoles dans nos clubs sportifs

PRÉCONISATION 14

Un contrat "gagnant-gagnant" Bénévole

Récompenser l'engagement bénévole de celles et ceux qui s'engagent dans des structures d'insertion par le sport par l'obtention d'une défiscalisation¹, de crédits d'impôts ou de points de retraite.

Audition France Urbaine

La trop faible étoffe de l'offre associative dédiée au sport dans les QPV tend également à freiner l'élan de démocratisation visé. C'est ce que font remarquer les fédérations sondées, en mettant en avant le manque d'offres associatives dédiées, et ce dans des exactes mêmes proportions que le coût dissuasif des licences (36,6%). Cette carence peut s'expliquer par les faibles gratifications venant récompenser le dévouement de ceux qui œuvrent dans les QPV, au quotidien, pour relier pratique sportive et insertion. Le constat n'est donc pas d'une " crise du bénévolat ", considérant l'essaim de volontés citoyennes, mais bien d'un manque de mécanismes de gratifications à l'œuvre pour ceux qui s'engagent bénévolement. Un postulat largement relayé par le terrain, nombreux sont les auditionnés à l'évoquer.

G. Orienter la responsabilité sociale des entreprises vers les quartiers prioritaires

PRÉCONISATION 15

Création d'un fonds de dotation fléché "Sport dans les Quartiers"

Associer toutes les parties prenantes du privé, par la création d'un fonds de dotation abondé par les entreprises permettant le financement d'actions d'insertion par le sport dans les QPV (Elargissement du PAQTE, Pacte Avec les Quartiers pour Toutes les Entreprises, initié en juillet 2018).

Auditions Philippe Dourcy (Décathlon), Brigitte Deydier (ANPSS) et France Urbaine

Outre le manque de densité du tissu associatif parfois observé, nombreux sont les auditionnés à déplorer le manque d'investissement financier des entreprises dans les dispositifs d'insertion par le sport dans les QPV. Mobilisés par la loi PaCte, dans le cadre de la Responsabilité Sociale des Entreprises et, plus globalement, de la Responsabilité Sociale des Organisations, les entreprises peuvent notamment abonder par leur financement les budgets des associatifs locaux. En outre, le secteur privé peut jouer un rôle central en matière d'insertion professionnelle, en favorisant les passerelles entre le sport et le monde de l'entreprise, comme le révèlent les différents parcours proposés par l'APELS. Mobiliser l'épargne des entreprises et les intégrer à notre effort partagé.



Nombreux sont les auditionnés à déplorer l'absence d'offre de contrats impliquant une brique formation, pour combler aux éventuelles inadéquations en matières de compétences, si elles sont surmontables sur un temps court, entre les profils voulus par l'entreprise, d'une part, et ceux que peuvent proposer les habitants des QPV, de l'autre.

"Remise en jeu" (Rennes 35) : une école de la deuxième chance, un lieu de confiance, la clé de la ré-employabilité

C'est à l'instigation de l'ancien footballeur professionnel Robert Salaun, que nous avons auditionné, que l'association "Remise en jeu" a vu le jour. Son projet, couronné de succès, est pour le moins original : tirer profit de la principale passion d'une quinzaine de jeunes de 16 à 25 ans et décrocheurs scolaires, le football, pour les remettre à niveau. Typiquement, l'enseignement de la géographie s'effectue au travers de la Coupe du Monde de football. L'association propose ainsi aux concernés huit mois en externat, du lundi au vendredi, de remobilisation par le sport, par le biais d'une approche cognitive vouée à conjuguer remise à niveau scolaire et remise en mouvement du jeune. Cette approche pédagogique autour d'une expérience sportive articule une approche des savoirs, un travail sur les enjeux de la citoyenneté et la valorisation de compétences personnelles des jeunes, dans un cadre très valorisant et gratifiant pour les jeunes.

Le projet de l'association "Remise en Jeu" s'adresse à un public en marge socialement, déstructuré et démobilisé. *"Ce public n'est plus réceptif aux préconisations de formation, d'insertion professionnelle, il faut lui proposer une nouvelle alternative, lui permettre de repartir sur de nouvelles bases, d'effacer*



les échecs antérieurs (scolaires, socio-professionnels) et de créer de l'enthousiasmologie. Remobiliser en épaulant et en motivant ces jeunes qui ont oublié le sens de l'effort et le goût de la réussite. Le foot est un alibi pour attirer ces jeunes en difficulté, et le taux d'employabilité à la sortie avoisine les 80%." appuie Robert Salaun. Une journée type ? Tous les matins, de 9h à 12h, les jeunes participent à une remise à niveau scolaire personnalisée, puis jouent au football de 13h30 à 16h30. Les quatre derniers mois de la formation permettent aux jeunes d'effectuer des stages en entreprise et de travailler leur projet professionnel tout en poursuivant sur le rythme des quatre premiers mois. En posant l'objectif de sortie vers un emploi ou une formation qualifiante, l'association s'inscrit comme véritable vecteur de réinsertion professionnelle, et

bénéficie à ce titre des financements de l'Etat, par le biais du Ministère des Sports comme du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance, mais aussi de la Région Bretagne, où il est implanté.

Un exemple d'entreprise engagée : Fondation Décathlon

Consciente de la nécessité d'établir des ponts entre monde du sport et secteur privé, notamment relié au sport, la Fondation Décathlon, abondée par l'entreprise éponyme, s'est donnée l'ambition de parvenir à la conciliation du sport et de l'humain, par l'opportunité offerte aux collaborateurs de l'entreprise de pouvoir soutenir un projet local en lien avec le sport. D'où un grand nombre d'initiatives dans toute la France métropolitaine et le territoire ultra-marin : "On va rouler sous le Nord", un



projet d'accompagnement cycliste de jeunes issus des QPV de Roubaix encadrés par quatre salariés, le "Snoubar Skatepark" qui offre aux jeunes libanais de Beyrouth la possibilité d'exercer, un an après l'incendie ayant touché la ville, du skate dans des conditions privilégiées, ou encore "Toutes au sport" qui va notamment permettre la construction d'un gymnase couvert pour les élèves de primaire d'une école cambodgienne. En finançant des dépenses d'investissement durable, la Fondation Décathlon contribue à créer du lien social en lien avec le sport, tout en s'inscrivant dans une démarche structurelle, doublé d'un cadre d'action ambitieux à long terme.

PRÉCONISATION 16

Travaux d'Intérêts Généraux (TIG) SPORT dans les clubs sportifs

Favoriser dans le cursus de réinsertion des mineurs délinquants, la réalisation de travaux d'intérêt général dans des structures sportives.

Audition de Christelle Morançais, président du Conseil Régional des Pays de la Loire

Le sport comme vecteur de canalisation de l'individu : l'exemple des "tigistes" des Pays-de-la-Loire.

Déclaré "activité d'intérêt général", le sport peut se faire vecteur de réinsertion, non pas seulement professionnelle, mais aussi sociale, notamment en milieu carcéral. À cette fin, la région des Pays de la Loire a décidé de conduire une démarche novatrice auprès des mineurs condamnés à des Travaux d'intérêt Général, en les faisant intégrer des structures d'insertion par le sport, notamment dans les QPV. Le bénéfice est double : il permet de faire naître les possibilités de réinsertion sociale offertes par le sport aux renforts nécessités par l'éducateur. Le symbole est profondément républicain et l'initiative, bien que récente, n'est pas moins couronnée de succès.

Signature Charte de la laïcité et Contrat Engagement Républicain

Systématiser la signature d'une charte de la laïcité et Contrat d'Engagement Républicain préalable à toute subvention publique, à toute location de salle, qui réaffirme les principes d'égalité femme/homme, de lutte contre l'homophobie et de respect des valeurs de la République : aucun euro public ne sera versé sans signature.

Toutefois, la réalité de terrain nous confirme que certains clubs (rares) ne sont en rien le lieu des apprentissages des valeurs républicaines, de tolérance, de partage, de respect et de bienveillance : sous l'influence résolument déplorable de prêcheurs de haine, certaines structures peuvent devenir le point de départ de replis communautaires fondamentalement anti-républicains. Il y a lieu de travail en amont, avec des outils de prévention et de dissuasion. Cette charte de la laïcité et le Contrat d'Engagement Républicain en font partie.

Rappel: Le 31 décembre 2021, un décret a donné le texte du contrat d'engagement républicain créé par la loi du 24 avril 2021 confortant le respect des principes de la République. Toute association souhaitant obtenir un agrément d'État, une subvention publique ou accueillir un jeune en service civique se voit donc obligée, depuis le 1er janvier 2022, de souscrire aux 7 engagements du contrat.

<https://www.education.gouv.fr/signature-des-premiers-contrats-d-engagements-republicains-deplacement-de-marlene-schiappa-et-sarah-326845>

PRÉCONISATION 18

Un référent sport-quartier dans les commissariats

Afin de renforcer le dialogue jeunes-Police, identifier dans chaque commissariat de police, un référent sport-quartier, chargé d'entretenir le contact de proximité avec les habitants et les usagers des pratiques sportives en QPV.

Bruno Pomart, ce maire-flic, qui vient au contact des jeunes et des parents !

Bruno Pomart, maire de Belflou dans l'Aude (11), est un ancien membre du RAID. Depuis trente ans, il effectue un travail de lien entre policiers et jeunes de quartiers par le biais de son association, RAID Aventure. Acteur du Beauvau de la Sécurité, Bruno Pomart décline à sa manière le contrat d'engagement républicain au quotidien (extrait Le monde Sécurité).

L'association Raid Aventure

"Je suis rentré dans la police il y a 36 ans. Lorsque j'étais au RAID, en 1992, il m'est venu l'idée de créer Raid Aventure. L'objectif était de rapprocher les jeunes des institutions et en particulier la police. À l'issue de mon passage au RAID, j'ai travaillé dans les quartiers de Corbeille-Essonne (91) où nous avons connu des émeutes. Je me suis dit qu'il fallait trouver des réponses à cette problématique de lien citoyen. Le monde de la police n'a jamais eu cette approche du dialogue. Nous ne sommes pas des assistantes sociales, mais notre mission est aussi de faire de la prévention."

Qui peut participer aux événements de RAID Aventure ?

"Tous les jeunes. Chaque année, nous recevons entre 2 500 et 3000 jeunes lors de nos séjours "sport et citoyenneté" à travers des conventions avec les villes ou des partenariats avec les Ministères (celui de la citoyenneté entre autres). Ces séjours sont faits pour transmettre des messages. Le soir, une fois la journée sportive terminée, nous organisons des discussions parfois animées, entre les jeunes et les policiers. La population est très variée. Nous avons des jeunes qui sont envoyés par les services jeunesse de leur commune, mais aussi des jeunes qui font partie de structures associatives."

Quels policiers participent à vos activités ?

"Nous faisons un travail sur les réseaux sociaux et avec nos réseaux personnels. À la naissance de RAID Aventure, c'était avant tout une association de copains. Trente années après la création, nous comptons plus de 300 policiers dans nos rangs."

Quel est votre objectif principal et quels sont les moyens engagés pour l'atteindre ?

"Nous voulons donner une bonne image de la police auprès d'une population qui parfois ne l'apprécie pas. Cela passe par de la pédagogie mais c'est un travail qui doit s'inscrire dans le temps. Avant leur participation à la journée "Prox", 18% des participants avaient un regard négatif sur la police. Suite à cette journée, 76% de ceux qui avaient un a priori négatif affirment avoir changé leur regard sur les forces de l'ordre, ce qui prouve l'efficacité de cet événement dans l'amélioration de la relation entre les jeunes et la police."

Est-ce que votre vision des quartiers a évolué au fil des années ?

"Il y a plus de 1 500 quartiers en France aux réalités différentes. Les réseaux sociaux sont venus "surmédialiser" les phénomènes que nous connaissons. À chaque problème dans les quartiers, on a l'impression que c'est la guerre civile. Il est évident que certains de ces quartiers vont mal, mais il se passe énormément de bonnes choses et l'immense majorité des habitants se battent. La démarche doit être menée par l'État, mais conjointement avec les acteurs de terrain. L'éducation est la clé pour régler ces problématiques."



PRÉCONISATION 19

Une AGORA du SPORT

Création d'un Conseil de dialogue local autour du sport dans les quartiers. Sur le modèle du Conseil local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) Sport. Présidé par le Maire.

Audition de Damien Consola, chef de projet, mairie de Toulouse (31)



Vendredi 1er octobre 2021, Jean-Luc Moudenc, Maire de Toulouse, Président de Toulouse Métropole, a lancé l'Agora du Sport, lors d'une conférence de presse avec Laurence Arribagé, Adjointe au Maire en charge des sports et Julie Pharamond, Conseillère Municipale déléguée aux relations avec les clubs sportifs amateurs et au handisport. Cette Agora permet de rassembler l'ensemble des acteurs du sport Toulousain pour construire avec eux un partenariat global et durable, au service de la pratique sportive dans tous nos quartiers.

Ce CLSPD du Sport pourrait se réunir tous les trimestres en salle du conseil municipal. Ce dispositif est inspiré des Conseils de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD*) mis en place dans les collectivités.

*Le CLSPD est présidé par le Maire de la commune ou le président de l'intercommunalité dans le cas d'un CISP. Théoriquement, un CLSPD comprend un collège d'élus désignés par le président, un collège de représentants de l'État désignés par le préfet et un collège composé de professionnels confrontés aux manifestations de la délinquance. Le CLSPD doit généralement permettre de réunir le Préfet et le Procureur de la République, ou leurs représentants, le Directeur départemental de la sécurité publique, le commissaire de la circonscription de sécurité publique dont dépend la commune, Le Chef de la police municipale, le commandant de groupement de gendarmerie, le commandant de compagnie ou commandant de brigade de gendarmerie dont dépend la commune, le président du conseil général ou son représentant, les représentants des administrations de l'État désignés par le Préfet, des représentants d'associations, établissements ou organismes œuvrant notamment dans les domaines de la prévention, de la sécurité, de l'aide aux victimes, du logement, des transports collectifs, de l'action sociale, ou des activités économiques, etc.

La composition peut varier en fonction des besoins et des problématiques rencontrées localement. La liste des acteurs invités à siéger au CLSPD est, en principe, inscrite dans le règlement intérieur du CLSPD.

PRÉCONISATION 20

Subventions municipales: Nouveaux contrats d'objectifs et de moyens

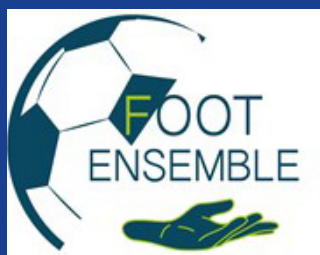
Appliquer les Contrats d'Objectif et de Moyens (COM) aux associations bénéficiant de subventions communales à partir de 10.000 euros (et non 23.000 euros comme aujourd'hui), afin de garantir l'usage et la traçabilité des deniers publics.

Un contenu inclusif

L'objectif, ici, est d'éviter que certaines associations sportives ne se fassent le lien de pratiques communautaires sans que le responsable politique ne puisse en être tenu informé. Un maire auditionné évoque ainsi que "Nous devons faire prévaloir.... critères avec les clubs". En abaissant le plancher de subventions municipales pour les Contrats d'Objectifs et de Moyens (COM), jusque là fixé à 23.000 euros de subventions annuelles, nous souhaitons faire en sorte de mieux contrôler l'usage des deniers publics.

Abaissement du plancher de subventions municipales pour les Contrats d'objectifs et de moyen (COM). Jusqu'alors fixé à 23.000 euros de subventions annuelles, le contrat d'objectifs et de moyens pourrait être ramené à 10.000 euros pour chaque association. Une manière de mieux contrôler l'usage des deniers publics...

Sensibiliser à la lutte contre les discriminations, notamment l'homophobie dans une démarche globale de citoyenneté et de vivre-ensemble.



L'association Foot Ensemble a été créée par Yohann Lemaire et Théo Lequy pour favoriser l'inclusion des homosexuel·les dans le sport, et en particulier dans le football, pour lutter contre l'homophobie, très présente et toujours tabou.

D'après une enquête réalisée par IFOP pour la fondation Jasmin Roy Sophie Desmarais auprès de 1229 personnes LGBT, et publiée le 13 mai 2019, en partenariat notamment avec la DILCRAH, 21% de personnes LGBT issues de banlieues populaires ont fait l'objet d'insultes ou de menaces verbales au cours des 12 derniers mois, alors qu'ils sont 5% dans les communes rurales ou 13% en centre-ville.

Lors de l'adolescence et durant la construction de leur identité, de nombreux jeunes se réfugient derrière leur masculinité pour avoir une certaine reconnaissance. Dans l'inconscient de certains, le sport permet la construction de l'homme hétérosexuel et viril et représente un milieu où l'on autorise l'exercice de la violence homophobe et sexiste au nom d'une masculinité dominatrice. Exprimer son homophobie peut devenir, surtout chez les hommes, un moyen de démonstration publique de sa virilité. S'écarter de cette virilité pour les hommes ou de la féminité pour les femmes est facteur d'homophobie, de sexisme et de violences.

Axe 1: Rendre l'insertion par le sport inclusive et durable dans les QPV.

- Réaliser sur une journée un événement (atelier, colloque...) impliquant des jeunes de QPV, des entreprises, des collectivités territoriales, des associations d'insertion professionnelle et aborder la prise en compte des discriminations. Par exemple, un chef d'entreprise où le sport a une place importante pourrait intervenir devant des jeunes de QPV pour leur expliquer l'importance du vivre ensemble dans une entreprise, la prise en compte de la lutte contre les discriminations, de l'inclusion dans les comportements en entreprise.
- Former/sensibiliser les coachs d'insertion par la sport (éducateurs sportifs, éducateurs spécialisés, professionnels du service de l'emploi) qui seront recrutés ou destinés à faciliter l'insertion par le sport les jeunes de QPV. Par exemple, ceux qui sont formés à l'Ecole de l'inclusion par le sport, qui auront pour mission d'accompagner des jeunes dans leur insertion socio-professionnelle.



- Insérer dans le parcours SESAME, qui permet d'accompagner les jeunes les plus défavorisés vers une qualification en vue d'un emploi dans les métiers d'encadrement du sport et de l'animation, un module ou un temps qui serait consacré à la sensibilisation aux valeurs de la République, à la laïcité, à la lutte contre les discriminations et leur spécificité en matière sportive.

AXE 2 : Rendre le sport plus inclusif en vue de toucher les publics encore exclus de la pratique sportive dans les QPV.

- Sensibiliser, via des guides de bonnes pratiques ou des interventions les professionnels de l'enfance à la prise en compte des stéréotypes, des préjugés dès le plus jeune âge.
- Renforcer les interventions et les actions de personnalités ayant une certaine influence dans les milieux du sport mais aussi de la culture (sportifs, artistes, comédiens, acteurs, rappeurs) auprès des jeunes de QPV pour les sensibiliser au vivre-ensemble, à l'inclusion, au devoir d'exemplarité, à la sensibilisation de toutes les discriminations, à la laïcité. Recenser un certain nombre d'outils voire de formations qui pourraient leur être destinés, type "Je réagis comment si ?". Il s'agit de prévenir, de sensibiliser les éducateurs lorsqu'un cas de discrimination se présente à eux. Cela permettra une meilleure attitude d'écoute, non jugeante et bienveillante et d'adapter les discours de prévention en tenant compte de l'âge des jeunes. Cela pourra les rendre plus attentif aux attitudes de mal être, de souffrance, d'exclusion de jeunes. Oublier ces missions, c'est oublier la responsabilité éducative de l'entraîneur.
- Accorder un Label "Sport pour tous", "Sport adapté" pour les clubs, associations souhaitant créer des sections sportives pour les personnes en situation de handicap, des sections féminines, des actions visant à lutter contre les discriminations. Ce label, accordé lors des demandes de subvention chaque année, permettrait une majoration de la subvention. Cela concernerait les clubs ayant réalisé des actions ou ayant mis en œuvre des dispositifs. Ce label, accordée par la ville vise notamment à améliorer l'accueil de tous les publics. Il n'a pas vocation à être impératif et normatif. Ce type de label permettra au club de bénéficier des avantages et de communiquer dessus sur ses différents supports.

- De la même manière, création d'un Trophée "Écoles de l'égalité" ou "Club de l'égalité" pour distinguer les établissements d'éducation situés dans les établissements scolaires locaux ou des clubs sportifs pour leur travail sur les discriminations, ou encore la création d'un "Prix du Maire" par exemple pour récompenser la meilleure initiative scolaire ou sportive locale contre les discriminations.

I. Exploiter pleinement le potentiel des "grands champions", à l'aune des Jeux Olympiques

PRÉCONISATION 21

Ambassadeurs Olympiques des QPV

Mentorat : faire parrainer chaque QPV par un sportif de renommée internationale y ayant grandi. Cet ambassadeur pourrait intervenir dans les écoles, collèges, lycées, avec des démonstrations partagées de sa discipline dans les quartiers.

Afin de catalyser la pratique sportive dans les QPV, la stratégie adoptée par les pouvoirs publics depuis les années 1980 a notamment inclus la valorisation des grands champions, dont le succès modeste était censé rejaillir sur tout le quartier et porter un message tout aussi méritocratique que d'espérance. L'efficacité de cette pratique est avérée : le modèle du "médiateur du sport" offre à la jeunesse des QPV une icône, un sacré soudainement accessible, en sus de communiquer tout un corpus de valeurs résolument républicaines : abnégation, respect, travail, tolérance, solidarité. Toutefois, le potentiel d'exemplarité fourni par les "grands champions" n'a pas su être pleinement saisi.

C'est ainsi que, dans certains sports, au premier rang desquels les sports de combat "pieds-poings", où la culture est avant tout une culture de l'enracinement, le succès ne s'accompagne pas d'un départ de son quartier de résidence et le champion reste accessible à tous. La possibilité d'assister aux entraînements, de voir le champion en personne, révèle toute son ardeur et son professionnalisme, à rebours des images médiatiques, dont la distance peut parfois suggérer une certaine nonchalance. Dans une configuration comme celle-ci, le modèle de grand champion est fonctionnel et couronné de succès. Or certains sports, notamment le football que l'on sait très populaire dans les QPV, nourrissent quant à eux une culture de la mobilité, le succès portant une exigence centrifuge : il faut quitter son quartier et rejoindre les villes pour jouer à haut niveau. Le succès, c'est le départ. Dans un cadre comme celui-ci, la mobilisation du champion à des fins de référence pour les jeunes est d'évidence plus malaisée. C'est ainsi que l'érosion de la culture du "médiateur du sport", dépassée depuis la décennie 1990 par un contre-modèle reposant sur la manifestation de la violence comme affirmation de sa virilité propre, s'est traduite par une évolution géographico-symbolique majeure : les clubs de sport ne sont plus au diapason de la vie des quartiers, mais tendent à en devenir des îlots marginalisés, protégés de toute violence, mais de ce fait précis, considérés comme des exceptions davantage que comme la norme.

A l'heure de Paris 2024, nous ne pouvons d'évidence nous satisfaire de ce potentiel non-capté, qui est absolument énorme : d'après le Baromètre national des pratiques sportives 2020 publié par l'INJEP, plus de la moitié des français a suivi a minima un événement sportif l'année précédant l'enquête, et 52% des sondés envisagent de suivre d'une manière ou d'une autre les prochains Jeux Olympiques d'été. Si, évidemment, le fait de pratiquer renforce l'intérêt (le Baromètre révèle qu'une moyenne de 23% d'hommes et 44% de femmes n'ont pas suivi d'événement sportif les douze mois précédant l'enquête, et ces proportions atteignent respectivement 38% et 55% chez les hommes et les femmes non-pratiquants), un effet réciproque est toute aussi observable. La Fédération Française de Football a par exemple enregistré une hausse de 10% de ses licences féminines au lendemain de la Coupe du Monde de football féminin, déroulée en France en 2019 et ayant recueilli près de 40% de parts de marché télévisuelles.

Rassembler des jeunes de tous horizons : " Inspired by KM "



L'attaquant phare du Paris Saint-Germain Kylian Mbappé est une icône, et il sait le faire valoir. En lançant son association "Inspired by KM", laquelle aura pour vocation d'aider 98 jeunes – l'année de naissance du joueur – à atteindre leurs aspirations personnelles, le champion du monde en titre souhaite proposer une aide différente de celles uniquement fixées sur l'extrême pauvreté. Intégralement financée par le joueur et par ses partenaires commerciaux, l'association veillera en effet à conserver en permanence une certaine hétérogénéité sociale, quitte à sélectionner pour cela certains enfants plus aisés. Il n'y a d'ailleurs, pour être éligible à l'association, aucun critère d'appartenance aux Quartiers Prioritaires de la Ville. Sans doute est-ce ici une condition sine qua non à la perspective de brassage social désirée, eu égard à la forte homogénéité économique de la composition des QPV. Mbappé entretient ici, plus loin même que la diversité des carrières sportives, la diversité des opportunités d'émancipation : les vocations poursuivies pourront évidemment être sportives, mais aussi généralistes, l'objectif étant de former des spécialistes hautement compétents, chacun dans le domaine de ses rêves. Une démarche réellement inclusive.

PRÉCONISATION 22

Parcours de formation gratuit pour préparer les "bénévoles volontaires" aux Grands Événements

Autour de trois piliers: formation gestes de premiers secours, apprentissage langues étrangères, acquisition des valeurs de l'Olympisme.

Les grands événements sportifs internationaux sont une manne pour qui veut devenir acteur de la compétition. A titre d'exemple, pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 seuls, 45.000 "bénévoles" volontaires sont concernés. Ces 45 000 volontaires (31 500 pour les Jeux olympiques, 13 500 pour les paralympiques) – leur total est fonction du nombre de sports au programme et de sites de compétition – auront entre autres pour tâches, parmi les 75 missions qui leur sont confiées, l'accueil du public aux abords du stade, la conduite des navettes de transports pour les athlètes et le personnel olympique, ou encore l'aide aux opérations sportives (chronométrage, classements, etc.).

En construisant un parcours de formation gratuit et réellement inclusif auprès des jeunes "volontaires" de QPV, obligatoirement licenciés en club, nous faisons aussi le choix de privilégier les villes labellisées Terre de Jeux. Les formations inclurait une formation PSC1 aux gestes de premeir secours, un apprentissage des langues étrangères, ainsi qu'une acquisition des valeurs de l'olympisme.

Les formations gratuites à mettre en place seraient les suivantes :

- Formation PSC1 (premiers secours)
- Apprentissage langue étrangère (Anglais, Espagnol, Allemand,...)
- Valeurs de l'Olympisme

Ces formations peuvent être dispensées par les associations locales et co-financées par les dispositifs de l'Etat.

Les grands événements sportifs internationaux ne manquent pas en France :

- 21 au 27 mars 2022 : Championnat du monde ISU de Patinage Artistique et Danse à Montpellier, Sud de France Arena
- 14 au 22 mars 2022 : Championnat du Monde des Gymnasiades (UNSS) Normandie : Le Havre, Deauville, Caen et Rouen
- 26 au 31 juillet 2022 : Championnats du Monde de BMX Nantes, Parc des Expositions de la Beaujoire
- 25 août au 4 septembre 2022 : Championnats du Monde de Golf, Golf National – Saint-Quentin-en-Yvelines
- 12 au 16 octobre 2022 : Championnats du Monde de Cyclisme sur piste Vélodrome de Saint-Quentin-en-Yvelines
- 16 au 22 octobre 2022 : Championnat du Monde de Pelote Basque Biarritz
- 6 au 19 février 2023 : Championnats du Monde de Ski Alpin Courchevel – Méribel
- 8 septembre au 21 octobre 2023 : Coupe du Monde de Rugby Paris – Marseille – Lyon – Lille – Bordeaux – Saint-Etienne – Nantes – Nice – Toulouse
- 26 juillet au 9 septembre 2024 : Jeux-Olympiques et Paralympiques Paris (Ile de France) – Marseille – Tairapu-Ouest (Polynésie française) – Bordeaux – Lille – Lyon – Nantes – Nice – Saint-Etienne

J. Donner les moyens de l'innovation sociale et sportive aux acteurs de terrain

PRÉCONISATION 23

Budget participatif projets sports dans les quartiers

Faire porter les projets par des habitants du quartier dans le cadre d'un budget participatif d'investissement, les impliquer dans les associations, le montage et la mise en œuvre mais également en tant que bénéficiaire du projet.

Retour Questionnaire Fédérations

Alors même que les acteurs de terrain, de par leur rôle du quotidien, sont des acteurs absolument fondamentaux de l'insertion par le sport, trop de politiques publiques ont été élaborées sans leur assentiment, sinon leur avis, bien que résolument déterminant, l'avis des fédérations, parfois tenues à l'écart du terrain, ne peut prétendre résumer à lui-seul les réalités observables. Nous sommes parfois très loin du contrat social de Jean-Jacques Rousseau en 1762: "Les maisons font la ville, mais les citoyens font la cité !".

Outre la nécessité de se porter davantage à l'écoute des professionnels et associatifs locaux dédiés à l'insertion par le sport, il convient également de laisser la parole aux citoyens. De nombreuses municipalités ont d'ores et déjà accordé, dans un esprit de démocratie plus directe, la possibilité d'un budget participatif.

K. Orchestrer avec lisibilité la coordination ministérielle

PRÉCONISATION 24

Établir une feuille de route interministérielle sportive lisible

Avec évaluation et un bilan régulier des actions menées dans différents domaines comme l'emploi, l'insertion, le développement des pratiques, la santé.....

Retour Questionnaire Fédérations

Mobilisant tout aussi bien, dans le cadre d'une vaste stratégie interministérielle, des financements de droit commun que des financements spécifiques, la politique de la ville se traduit mécaniquement par une multiplication du nombre d'acteurs investis dans la question de l'insertion par le sport dans les QPV, chacun disposant de sa propre capacité de subvention.

Cette densité est perceptible auprès des fédérations, dès lors que sont évoqués leurs biais de financements : 63% des fédérations disent ainsi recevoir des financements spécifiques dans le cadre du développement de la pratique sportive dans les QPV, près de 2/3 d'entre eux émanent de l'Agence Nationale du Sport, les ministères sont également contributifs (22%), tandis que 14% des répondants insistent sur l'existence de dispositifs de financement distincts, impliquant notamment les collectivités territoriales. La nécessité de mieux coordonner les directives ministérielles en matière d'insertion par le sport a ainsi été évoquée dans le cadre des auditions, dans un objectif de simplification : le choix fait ces dix dernières années d'une plus forte transversalité s'est peut-être opéré au détriment des acteurs de terrain, aussi bien associatifs que bénéficiaires. La politique de la ville volontariste de ce gouvernement aura sans doute des effets positifs à terme sur la création d'associations, toutefois il est pour l'instant trop tôt pour en récolter les fruits : le regard porté par les fédérations sur le dispositif d'aide à l'insertion "un jeune, une solution" suscite ainsi des réactions contrastées, et aucune tendance nette ne se dégage entre l'approbation, le désaccord, l'indifférence ou la non-implication, lesquelles sont largement absorbées par le refus de devoir se prononcer en seulement quelques semaines de réflexion.

Conclusion :

Le Sport, grande cause nationale de la décennie

Quels enseignements au sortir de ce rapport ?

D'abord, une fierté non feinte: l'immense richesse des acteurs de terrain dans la diversité de toutes celles et ceux que nous avons rencontrés au cours de ce Tour de France de 100 jours.

Oui la France est terre de sport. Mais en a-t-elle pleinement conscience elle-même ? La réponse est dans la question.

Pourtant, les expérimentations en direction des quartiers prioritaires de la ville (QPV) foisonnent dans tous les territoires : originales, innovantes, inspirantes. Et dans tous les domaines. Sans exception. Et nous avons pu constater leur efficacité transversale : sport-santé, sport-compétition, sport-loisir, sport-éducation, sport-citoyenneté, sport-emploi, sport-insertion...

Les initiatives de terrain dans ce rapport, les 24 préconisations que nous présentons, toutes nées et proposées par nos auditeurs lors de nos visites, échanges, colloque et déplacements sont là pour en témoigner. 70% d'entre elles pourraient voir le jour en quelques semaines. Et sans cramer la caisse !!! Le volet financier n'a d'ailleurs jamais endossé le maillot jaune "des priorités des priorités" dans nos différentes étapes même si la réalité s'impose au monde du sport. Un budget en constante augmentation historique ces trois dernières années (710 Millions en 2020, 802 millions en 2021 et 987 millions en 2022) mais toujours un grand écart facial de plusieurs milliards avec sa grande sœur la culture (4 milliards)... Mais raison gardons, car additionnées les unes aux autres, les enveloppes budgétaires existantes dans tous les ministères et fédérations -liés directement ou non au sport en général et à l'insertion des jeunes par le sport en particulier- cochent toutes les cases de nos préconisations.

"Il y aurait tellement à gagner en jouant plus collectif !"

Plus généralement, la volonté d'aller de l'avant, de faire nation par le sport, dans toutes ses composantes, est réelle. Et unanime chez les acteurs comme les décideurs. C'est ce que nous avons constaté à partir de cette thématique d'insertion des jeunes par le sport dans les quartiers. Mais chacun doit emprunter le même chemin pour y parvenir. Ce n'est pas toujours le cas. La tentation de se contenter de jouer en simple est grande... tout en donnant l'illusion du contraire, en renvoyant la balle du fond de court, sans jamais marquer le point du jeu, set et match. Il y aurait tellement à gagner en jouant plus collectif !

Alors oui, à deux ans des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris2024, le Sport est plus que jamais un enjeu sociétal majeur et vital pour notre pays. Dans tous les domaines du quotidien des Français. Ce Sport qui mérite un rang à la hauteur de tous les espoirs qui irriguent et remontent des territoires. Il serait d'ailleurs opportun de mesurer l'impact des fonds publics et privés sur ces jeunes populations à insérer avant de pouvoir fixer des objectifs tangibles. Cette sensation de saupoudrage qui consiste à vouloir satisfaire le plus grand nombre et qui bien souvent n'en satisfait pas assez disparaîtra le jour où le Sport occupera l'espace qu'il mérite enfin. C'est le moment. Dans cette société d'après Covid et d'avant J.O., il est venu le temps de faire du Sport une Grande Cause nationale de la prochaine décennie. Vous avez quelques semaines !...

Karl OLIVE

Remerciements

Monsieur **Jean CASTEX**, Premier Ministre
pour l'honneur de m'avoir permis de participer au Comité Interministériel à la Ville le samedi 29 janvier 2022 à Grenoble (38), et d'y présenter la méthode, le constat et les préconisations de ce rapport.

Madame **Nadia HAI**, Ministre déléguée auprès de la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, chargée de la Ville, pour sa confiance et la totale liberté qui fut la mienne pour mener à bien cette mission de bout en bout.

Monsieur **Jean-Michel BLANQUER**, Ministre de l'Éducation Nationale, de la jeunesse et des sports
Monsieur **Gérald DARMANIN**, Ministre de l'Intérieur
Madame **Elisabeth BORNE**, Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion
Madame **Jacqueline GOURAULT**, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales
Monsieur **Éric Dupont Morretti**, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice
Monsieur **Olivier Véran**, Ministre des Solidarités et de la Santé
Madame **Amélie de MONTCHALIN**, Ministre de la Transformation et de la Fonction publiques

Madame **Emmanuelle WARGON**, Ministre déléguée auprès de la ministre de la Transition écologique, chargée du Logement
Madame **Roxana MARACINEANU**, Ministre déléguée auprès du ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, chargée des Sports
Madame **Marlène SCHIAPPA**, Ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur, chargée de la Citoyenneté

Madame **Nathalie ÉLIMAS**, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, chargée de l'Éducation prioritaire
Madame **Sarah EL HAIRI**, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, chargée de la Jeunesse et de l'Engagement

Messieurs **Stéphane GRAUVOGEL**, directeur de cabinet de Madame la Ministre, et **Youssef MENIAR**, son conseiller délégué aux élus, pour leur réactivité de tous les instants
Madame **Caroline CAYEUX**, présidente de l'Agence Nationale des Collectivités Territoriales, Maire de Beauvais
Monsieur **Philippe DIALLO**, président de Cosmos, vice-président de la Fédération Française de Football
Monsieur **Jean-Luc MOUDENC**, président de France Urbaine, Maire de Toulouse
Monsieur **François SAUVADET**, président de l'Association des Départements de France, Président du Département de la Cote d'Or

Madame **Brigitte HENRIQUES**, présidente du Comité National Olympique et Sportif Français
Madame **Marie-Amélie LE FUR**, présidente du Comité Paralympique et Sportif
Madame **Sarah OURAHMOUNE**, vice-présidente CNOSF, vice-championne olympique de Boxe (2016)
Madame **Emmanuelle BONNET-OULALDJ**, présidente de la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT)
Madame **Séverine DESBOUYS**, ancienne cycliste de haut-niveau
Monsieur **Mayar MONSHIPOUR**, champion du monde de boxe (2003-2006)

Monsieur **Tony ESTANGUET**, président du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques 2024
Monsieur **Michel CADOT**, Délégué interministériel aux grands événements sportifs
Madame **Marie BARSACQ BEAUDOU**, directrice du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques 2024
Monsieur **Frédéric SANAUR**, directeur Général de l'ANS
Madame **Amélie VERDIER**, présidente de l'Agence Régionale de Santé Ile de France
Madame **Emmanuelle COSSE**, présidente de l'Union Sociale pour l'habitat

Et la Dream-Team Sport-Insertion :

Flavien BELPAUME

Ugo BERTRAND

Luc CHARLES

Thomas ENCARNÇÃO

Boris GROS

Zair KEDADOUCHE

Chloé VIGNET

Annexe 1 : Liste des auditionnés

Jean Philippe ACENSI

Président de l'APELS

Damien ALLOUCH

Maire de Epinay-sous-Sénart (91)

Béatrice ANGRAND

Présidente Agence Nationale Service Civique

Patrice AZAN

Délégué du Préfet des Yvelines

Tayeb BELMIHOUB

Ancien joueur de football professionnel

Nabil BENRAHLA

Président du Muay Thai Hope Poissy

" Les associations ne demandent qu'à travailler avec les fédérations. Mais elles ne sont pas assez sur le terrain, elles ne sont pas actrices, on ne les voit pas ! "

Farah BENZAIDI

Proviseure au lycée François Mauriac – Bordeaux.

Spécialité Sport au Bac

" On souffre de ne pas assez faire l'éventail de tous les possibles en termes d'études liées au sport. Les élèves en sont les principales victimes "

Roselyne BIENVENU

Co-présidente de la commission Sport France Urbaine

Jean-Michel BLANQUER,

ministre de l'éducation nationale

Elisabeth BORNE

Ministre du travail

" Le sport peut être un chemin vers l'emploi qu'il nous faut emprunter plus souvent ! "

Valérie BRASSART

Conseillère pour l'Association des Maires de France

Virgile CAILLET

Délégué général d'Union Sport & Cycle

Eric CHAMPEL

Ancien rédacteur en chef à L'Équipe

" Les clubs de foot doivent devenir des centres de formation professionnelle pluridisciplinaires, où les jeunes apprendraient un métier en s'appuyant sur leur passion, tout en visant leurs rêves d'être footballeurs professionnels ! "

Marion CINALLI

Directrice de la délégation départementale des Yvelines de l'ARS

Damien CONSOLA

Chef de projet dédié à l'animation de partenariats sportif à la mairie de Toulouse

Benoît CORMIER

Responsable de la Communication et de la Presse pour France Urbaine

Emmanuelle COSSE,

présidente de l'Union Sociale pour l'habitat

Charlotte DE FONTAINES

Chargée des relations avec le parlement pour l'Association des Maires de France

Brigitte DEYDIER

Co-présidente de l'Association Nationale de la Performance Sociale du Sport

" Il nous faut simplifier et surtout démystifier les démarches administratives pour les associations sportives ! "

Raymond DOMENECH

Président de l'UNECATEF

Responsable de "un but pour l'emploi, un but pour la vie", créateur de BAFA Foot

'Toutes les formations doivent déboucher à un emploi!'

Philippe DOURCY

Directeur des relations institutionnelles chez Décathlon

Etienne-Jean DUBOIS

Directeur du territoire d'action départemental des Yvelines de Seine Aval

Tony ESTANGUET

Président du comité d'organisation des JO Paris 2024

Ali FATHI

Délégué auprès du préfet à l'égalité des chances

Sandrine FELQUIN,

Principale du Collège Les Grands Champs – REP+ Poissy (78)

" On invite des associations et des partenaires du monde sportif car ça intéresse et valorise nos élèves ! Mais puisqu'il n'y a pas d'impact sans continuité, il faut créer un trait d'union entre collège et associations sportives ! "

André GIRAUD

Président de la Fédération Française d'Athlétisme

Florian GRILL

Président de la Ligue Ile de France de Rugby

Brigitte HENRIQUES

Présidente du Comité National Olympique et Sportif

" L'offre de pratique proposée par les clubs ne convient plus suffisamment. Les clubs doivent sortir de leur confort, faire de l'animation au pied des quartiers pour être de nouveau attirants aux yeux d'un public nouveau. Nous en sommes conscients et nous travaillons dans ce sens. "

Emmanuel HEYRAUD

Directeur cohésion sociale et développement urbain, en charge du Logement, de la Politique de la Ville, du Sport et de la Santé pour France Urbaine

Nelly JACQUEMOT

Responsable du département action sociale, éducative, culturelle et sportive de l'Association des Maires de France

Julian JAPPERT

Directeur du Think Tank Sport et Citoyenneté

"La clé du succès pour que le sport performe en France: mesurer l'impact des fonds publics et privés sur la population à insérer pour pouvoir se fixer des objectifs tangibles. Sans ces études quantitatives mais surtout qualitatives en France nous stagnerons ou nous nous réfugierons derrière des discours marketing sans réels impacts sur la société et/ou du saupoudrage financier".

Pauline JOSÉ

Professeure d'EPS - collège 17ème arrondissement de Paris, Porte de Saint Ouen

Section Sport Handball

" Dans ma section sportive, c'est l'aspect social qui m'importe. Quand je sélectionne un/e joueur/se, je prends un/e élève qui, dans un groupe de 30, permettrait de faire réussir le plus grand nombre "

Jean Pierre KARAQUILLO

Créateur du Centre de droit et d'économie du sport de Limoges (CDES).

" Il nous faut former des entraîneurs qui soient des éducateurs citoyens, c'est la clé du sport et des clubs de demain ! "

Zair KEDDADOUCHE

Président de l'association Intégration France

Emmanuel KINZONZI

Co-fondateur de l'association sportive de Chessboxing "Carré Clay"

Denis LAFOUX

Conseiller Sport, santé et développement auprès de la ministre des Sports

Bernard LAMA

Fondateur de Diambars

" On ne montre pas assez aux jeunes toute la palette des métiers qui peuvent exister en lien avec le sport ! "

David LAZARUS

Maire de Chambly et co-président du groupe de travail sport à l'AMF

"80% des équipements sportifs scolaires ne sont pas accessibles en soirée et les weekends. Une trop grande frustration pour tous les amoureux de sport !"

Marie Amélie LE FUR

Championne paralympique

Yoann LEMAIRE

Fondateur de Foot Ensemble

Théo LEQUY

Foot Ensemble

Gilles LEPROUST

Maire d'Allonnes (72)

Roxana MARACINEANU

Ministre des Sports

"Il existe des publics invisibles pour les acteurs du sport qui se trouvent chez les acteurs de l'emploi. Il faut rapprocher les acteurs du sport et ceux de l'emploi"

Thibaut MATHIEU

Directeur général de la Route du Poisson (manifestation sportive et populaire d'attelage équestre entre Boulogne et Paris)

Pierre MBAS

Directeur des partenariats et des programmes de Diambars

Fabien MEURIS

Conseiller sport du Premier Ministre

"Il est impératif de relancer le sport dans les quartiers, et TOUS les sports. [...] En même temps que la création d'un équipement sportif, il est nécessaire d'affilier un club ou une association sportive à celui-ci."

Eric MESSINA

Directeur de OSE (Grenoble)

Sylvie MICELI HOUDAIS

Maire de Rognac et co-présidente du groupe de travail sport à l'AMF

"Le paysage institutionnel sur les politiques sportives est illisible ! il y a beaucoup trop d'acteurs, on s'y perd [...], nous avons tous besoin d'un guichet unique du sport"

Christelle MORANCAIS

Présidente du conseil régional du Pays de la Loire

Quentin MORENO

Directeur général adjoint de Sport dans la ville

Nathalie MOULIN

Conseillère municipale à la mairie de Chatou (78)

Guillaume NASLIN

Délégué général de la Fondation du football dont le président est **Patrick BRAOUEZEC**

"Nous avons à disposition des outils pour apprendre aux élèves les mathématiques à partir d'exercices sur le football. Par exemple, en combien de temps un ballon arrive dans le but suite à un tir ?"

Stéphane NOMIS

Président de la Fédération Française de Judo

1000 dojos solidaires

" Les gamins ont besoin de nous [clubs et fédérations] les soirs, les samedis et les dimanches. On n'est jamais là. A nous de revenir sur le devant de la scène "

Thierry OLIVE

Président de l'IFEP

Olivier PERALDI

Directeur des relations sociales de l'Association Française des Banques

Jacques-Lucien PETIT

Président du Conseil d'administration de Face Yvelines

Céline POULET

Secrétaire générale du Comité Interministériel du Handicap

Pierre RABADAN

Adjoint au maire de Paris, en charge du sport, France Urbaine

Mokrane RAHMOUNE

Président des directeurs de sport des Villes

Hugues RELIER

Directeur de la performance sociale pour la Fédération Française de Badminton

Clément RÉMOND

Co-Président de la Fédération Sportive et Gymnique du Travail

Philippe RIO

Maire de Grigny (93) et lanceur du Conseil National des Solutions

Catherine ARENOU

Maire de Chanteloup les Vignes (78)

Robert SALAÜN

Fondateur de l'Association Remise en Jeu

" Il y a trop de concurrence entre les différents dispositifs existants, également trop de dispositifs qui ne servent à rien. "

Lahcen SALHI

Directeur sportif de la Ligue d'Ile-de-France d'Athlétisme

Pierre SALLENAVE

Ligue Ile de France Rugby

Monsieur François SAUVADET

président de l'Association des Départements de France

Audrey SCHOHN

Présidente de Poissy Handball

Les Midis du Hand à Poissy

Didier SEMINET

Secrétaire général du CNOSF

Jean Éric SENDE

Attaché parlementaire de Bruno Bonnell et président du Réseau International pour l'Education par le Sport

Raphaël SODINI

Préfet des Yvelines délégué pour l'égalité des chances

" Le concept des 'grands frères' n'est plus adapté dans les quartiers. Remplaçons-les par des médiateurs sport ou des adultes relais spécialisés dans certains domaines avec des formations spécifiques ! "

Marc-Olivier TACCARD

AS Monaco

Sébastien TISON

Conseiller en charge de la culture, du numérique, de la participation citoyenne et du sport pour France Urbaine

Christian VANDENBERGHE

Président de la Fédération Française d'Aviron

Amélie VERDIER

Directrice générale de l'ARS Ile-de-France

Annexe 2 : Questionnaire

Enfin, dans la continuité de la démarche entreprise, lors des auditions, de donner la parole aux acteurs de terrain, nous avons tâché de laisser une place toute spécifique aux fédérations. À cette fin, nous avons réalisé, en coopération étroite avec l'Agence Nationale du Sport, dont je tiens notamment à remercier chaleureusement le directeur général Frédéric SANAUR, un questionnaire dont les fédérations étaient les exclusifs répondantes. 41 fédérations, répertoriées sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultramarin, ont ainsi, à partir du 6 décembre 2021, évoqué leur ressenti, dressé un certain nombre de constats sur l'état de la pratique sportive dans les Quartiers Prioritaires de la Ville, sur sa capacité – ou non – à favoriser une insertion réussie. Ces fédérations, qui ont pour spécificité notable d'être placées au confluent de directives nationales à concrétiser, d'une part, et d'un dense maillage d'acteurs locaux, de l'autre, ont en outre pu émettre les préconisations qui leur paraissaient pertinentes eu égard à leurs problématiques du quotidien.

Les questions posées furent les suivantes :

Selon vous, quels sont les freins à l'adhésion dans un club pour des jeunes des quartiers prioritaires ?

Notez-vous une désaffection de la pratique sportive en QPV ?

Si oui, pour quelles tranches d'âge ?

Comment déclinez-vous la politique fédérale pour la mettre en œuvre en direction des quartiers prioritaires et/ou en milieu rural ?

Quel est le pourcentage d'éducateurs sportifs issus des quartiers populaires dans votre fédération ?

Certains acteurs de Fédérations (Ligues, comités, clubs) ont-ils pu constater l'existence de dérives "communautaires / identitaires" ?

Si oui, sous quelle(s) forme(s) ?

Comment y remédiez-vous ?

Si 70% des personnes en situation de handicap se disent intéressées par une pratique sportive, 48% d'entre elles ne pratiquent pas pour autant.

Quelle est votre stratégie en la matière ?

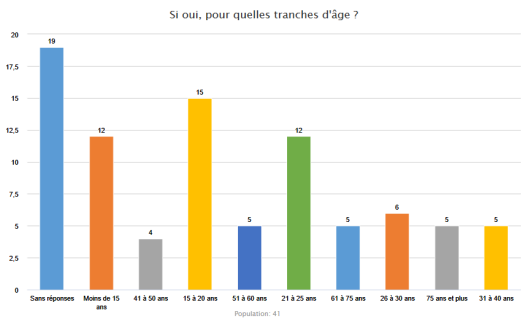
Au sein de votre fédération, quel retour d'expérience faites-vous des dispositifs d'aide à l'insertion pour les jeunes issus des QPV par le sport ("un jeune, une solution " etc.) ?

Recevez-vous des financements spécifiques venant soutenir votre politique fédérale dans le cadre du développement de la pratique dans les QPV ?

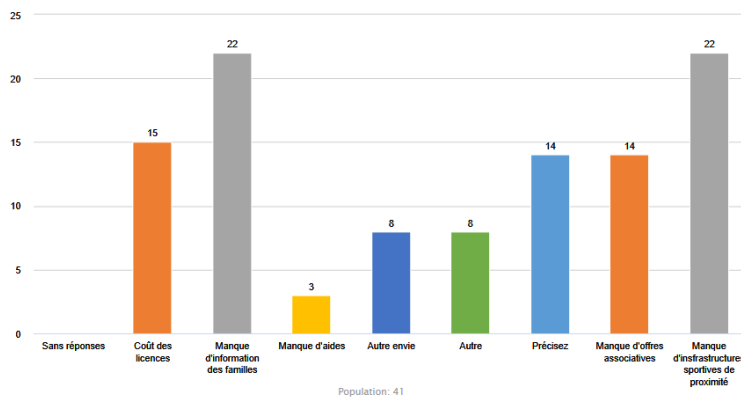
Si oui, d'où proviennent-ils ?

Au regard des particularités de votre discipline, quelles seraient vos préconisations pour augmenter le nombre de pratiquants dans les quartiers politique de la ville ?

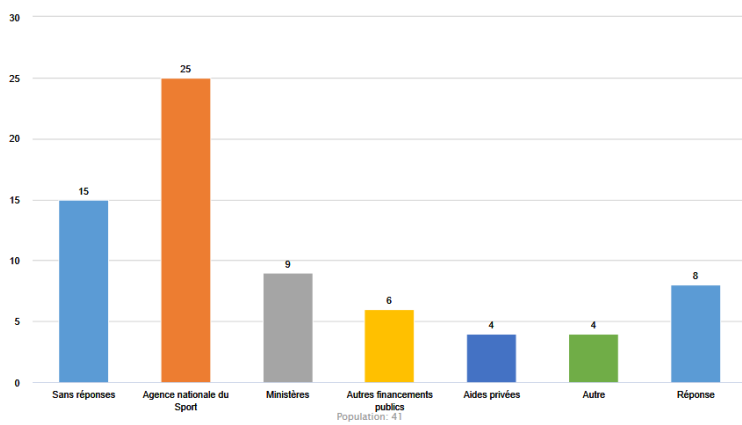
Il en est ressorti quelques grandes tendances :



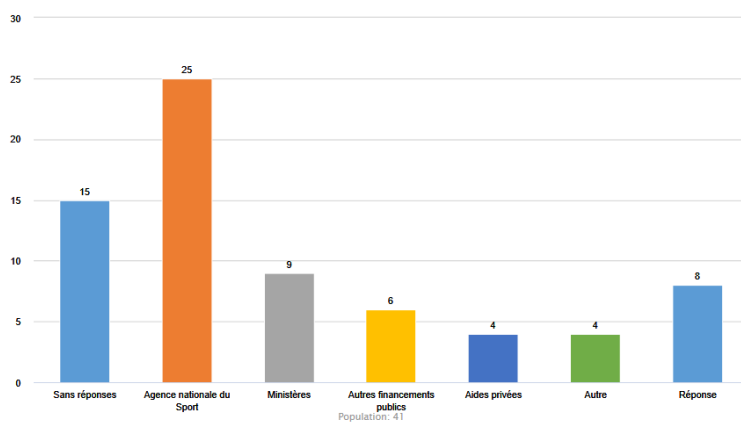
Selon vous, quels sont les freins à l'adhésion dans un club pour des jeunes des quartiers prioritaires ?



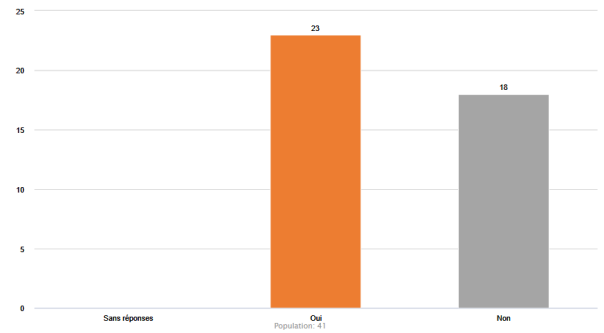
Si oui, d'où proviennent-ils ?



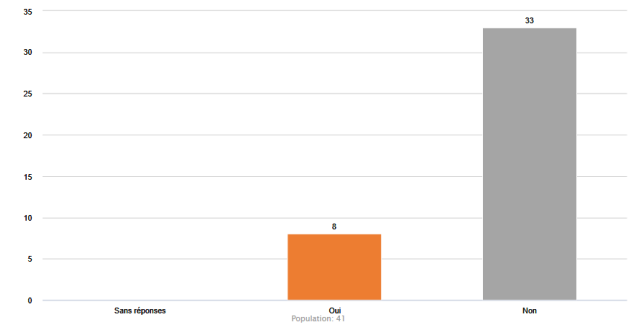
Si oui, d'où proviennent-ils ?



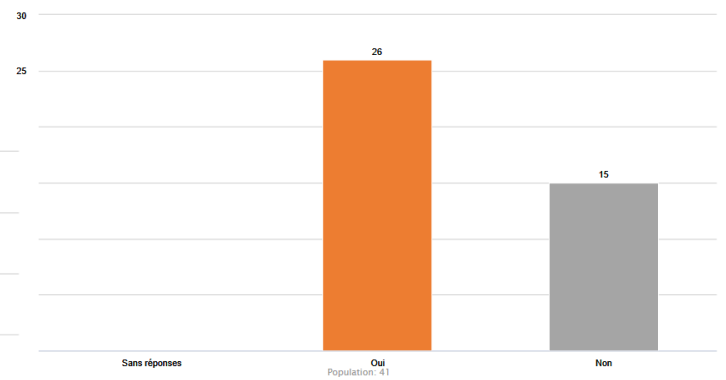
Notez vous une désaffection plus forte de la pratique sportive en QPV ?



Certains acteurs de Fédérations (Ligues, comités, clubs) ont-ils pu constater l'existence de dérives "communautaires / identitaires" ?



Recevez-vous des financements spécifiques venant soutenir votre politique fédérale dans le cadre du développement de la pratique dans les QPV ?



Les freins principaux identifiés par les fédérations à la démocratisation de l'activité sportive dans les Quartiers Prioritaires de la Ville sont de nature informationnels (manque d'informations), infrastructurels (manque d'infrastructures sportives de proximité) et, dans une moindre mesure, pécuniaires (coût dissuasif des licences). Les acteurs de terrain conservent malgré tout un certain enthousiasme : le sentiment majoritaire n'est pas celui d'une désaffection de la pratique sportive dans les QPV (44%). Cela est dû pour beaucoup à la déclinaison locale par les fédérations de politiques conçues à plus vaste échelle, qui se caractérisent majoritairement par la réalisation de journées portes ouvertes ainsi que par l'initiation à la pratique. 63% des fédérations disent recevoir des financements spécifiques dans le cadre du développement de la pratique sportive dans les QPV : là où près de 2/3 d'entre eux émanent de l'Agence Nationale du Sport, les ministères sont également contributifs (22%). 14% des répondants insistent sur l'existence de dispositifs de financement distincts, impliquant notamment les collectivités territoriales. Par ailleurs, le regard porté par les fédérations sur le dispositif d'aide à l'insertion " un jeune, une solution " suscite des réactions contrastées, et aucune tendance nette ne se dégage entre l'approbation, le désaccord, l'indifférence ou la non-implication. Enfin, plus de 80% des fédérations sondées déclinent toutefois avoir pu constater l'existence de dérives de type communautaires. Prévention et fermeté sont les principaux mots évoqués par les formateurs dès lors qu'il s'agirait d'y remédier.

Il en est en outre ressorti les préconisations suivantes :

Contre les freins financiers

- Aller dans le sens d'une prise en charge des transports, avec un accompagnement pour se rendre sur les lieux de pratiques de droits communs
- Parce que les freins financiers n'impactent pas que les usagers mais aussi les clubs, favoriser l'ouverture des clubs qui le souhaitent
- Intégrer la marche dans le cadre de la stratégie nationale et interministérielle de développement des " mobilités actives " pour en doter financièrement les acteurs

Contre les freins infrastructurels

- Développer les équipements de proximité pour mettre fin à la sous-représentation des QPV dans les équipements sportifs français (Opération 1000 dojos par exemple)
- Élargir les amplitudes horaires : à l'échelle de la journée, déjà, mais aussi de l'année, en rouvrant les installations sportives fermées la moitié de l'année ainsi que pendant les vacances
- Favoriser les emplois sur site qui font le lien entre le public visé et les clubs et assurent la sécurisation du site
- Faire intervenir les Préfets délégués à l'égalité des chances de manière plus directe auprès des services, dans une démarche qui incluerait davantage maisons de quartiers, centres sociaux, MJC tout en associant systématiquement la fédération concernée dans les tours de tables et mise en place des cahiers de charge

Contre les freins informationnels

- Organiser des " actions de masse " : sport en famille, compétitions en plein air, interventions de " champions " issus de QPV
- Diversifier l'offre de pratiques dans une optique de féminisation de l'activité sportive et de pratique à tous les âges
- Rendre obligatoire, dans le cadre du PPL sport et société, la création d'une association USEP dans chaque école publique afin de disposer d'un cadre pérenne pour développer la pratique sportive des enfants (en QPV, les enseignants changent fréquemment et l'existence d'une association obligatoire permettrait d'assurer la permanence de nos activités dans ce cas
- Faire porter les projets par des habitants du quartier, les impliquer dans les associations, proposer à la fois un investissement dans l'organisation de l'association, le montage et la mise en œuvre mais également en tant que bénéficiaire du projet
- Favoriser des projets co-construits entre associations sportives et culturelles, centres sociaux et collectivités territoriales
- Mettre en œuvre des initiations et animations directement auprès des écoles, foyers et maisons de quartier pour sensibiliser les gens le plus tôt possible, les doubles de journées de détection et de découverte
- Développer les actions de découverte encadrées au pied des immeubles
- Entamer une opération de sensibilisation et de communication sur les espaces de ballade en zone périurbaine
- Se rendre au cœur des quartiers pour informer des possibilités en lien avec les associations locales : distribution de flyers, diffusion de clip et rencontres
- Établir une stratégie afin de définir les clubs identifiés dans les QPV. Cet état des lieux permettra de mieux les accompagner dans la recherche d'aides, notamment financières autres que via les financements classique
- Préconisations
- Reconnaître et intégrer une Fédération sportive de E-sport, c'est permettre l'encadrement pédagogique à la pratique et l'usage des jeux vidéo. L'enjeu des fédérations est de réunir, et d'accompagner au bon usage de ces outils (contrôle du temps de jeu, amélioration des performances par l'entraînement sportif, compétitions ...

Annexe 3 : Colloque " Sport dans les Quartiers"

16 décembre 2022

L'écriture de ce rapport s'est en outre structurée autour des constats et préconisations élaborées à l'occasion du colloque "**Faire Nation par le sport**", tenu le 16 décembre dans la salle Colbert de l'Assemblée Nationale. Ce colloque, long de plusieurs heures, a vu défiler au pupitre plus d'une vingtaine d'invités spécialisés sur la question de l'insertion par le sport dans les Quartiers Prioritaires de la Ville, ainsi que Madame Nadia HAL, Ministre déléguée auprès de la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, chargée de la Ville. La salle Colbert, presque remplie, a également vu assister aux échanges Madame Céline CALVEZ et Monsieur Pierre Alain RAPHAN, deux parlementaires de la commission des affaires culturelles et de l'éducation.

Madame la ministre a ouvert le colloque, d'un propos dans lequel nous rappelions conjointement les vertus prouvées du sport en matière d'insertion, et leur démocratisation dans les plus larges proportions.

"Ca fait plaisir d'être présent aujourd'hui avec Karl. C'est vrai que quand on a confié la mission à Karl, que ce soit Jacqueline Gourault ou Roxana Maracineanu, on savait à quel point tu allais, Karl, initier une dynamique et fédérer les acteurs autour de ces thématiques, ce dont je te remercie ! Changer notre pays, c'est faire de la France une nation sportive, où le sport a une plus grande place dans le quotidien de chacun de ses habitants. Changer notre pays, c'est aussi aménager des territoires qui vont accueillir les Jeux Olympiques et qui ont aujourd'hui besoin de notre investissement ciblé. Je pense notamment à la Seine Saint-Denis, mais aussi à Marseille ou aux Yvelines, qui vont être profondément renouvelés par ce plan d'investissement ambitieux, en faveur de l'emploi comme de l'innovation ou de la création d'entreprise. J'ai la conviction que le sport va nous permettre de gagner ce match contre l'exclusion !"

Traitant des vertus du sport en matière d'insertion sociale, la première table ronde s'est voulue mobiliser les intervenants traditionnels des politiques publiques à vocation sportives, notamment à coloration scolaire. Nombre de constats et préconisations qui constituent ce rapport sont issus de ces échanges riches et sans détours sur les réalités de la pratique sportive dans les QPV et les freins l'entravant encore trop souvent. Hugues RELIER, président de la Fédération Française de Badminton, y était notamment convié :

"Nous portons l'ambition de mettre la performance sociale au même niveau que la performance sportive. Ca se traduit concrètement par une volonté de structurer un vrai projet de performance sociale autour des initiatives de terrain, les éducateurs font des choses véritables, et c'est aussi le cas des collectivités territoriales et de l'Éducation Nationale. L'ambition est de sortir d'une démarche pleinement interne à la fédération."

C'est en outre le cas de Philippe RIO, maire de la ville de Grigny, dans le département de la Seine-Saint-Denis :

"Nombreuses sont les fédérations à rechercher des interventions directes dans les territoires, en lien avec les clubs autant qu'avec les villes. Cela permet d'ouvrir l'écosystème du sport et des propositions à faire, notamment autour des sites olympiques dont l'enjeu est crucial ! Le projet des cités éducatives, promu par le Ministère de la Ville en coopération étroite avec le Ministère de l'Éducation Nationale, est une excellente initiative, couronnée de succès : nous proposons quant à nous un dédoublement, dans les QPV, des classes sport." C'est enfin le cas de Sandrine FELQUIN, principale du collège des Grands-Champs, dans la ville de Poissy : "Au collège des Grands-Champs, nous avons mis le sport au coeur des dispositifs existants, jusqu'au

dernier kilomètre dans les QPV car le collège est situé dans une zone REP. Ici, le sport s'est trouvé vecteur d'outils pédagogiques : les équipes, d'EPS ou non, se sont associées en coopération étroite avec des partenaires, dans le sens des valeurs du sport, qui sont transposables dans toutes les disciplines, afin de favoriser une meilleure insertion professionnelle des jeunes. On s'est très vite rendu compte que, derrière les vertus évidentes du sport-santé, on trouvait aussi une vraie source de motivation pour les élèves"

Le premier grand témoignage fut ensuite celui de Mahyar MONSHIPOUR, ancien champion du monde de boxe naturalisé français. Son récit, laissant transparaître une abnégation inoxydable et un perfectionnisme à toute épreuve, a non seulement révélé le grand champion qu'il a été, mais a également mis en lumière les potentialités, moyennant une exemplarité sans failles, de se servir de son statut d'idole populaire pour influencer en bien la jeunesse des QPV, en luttant contre les dérives communautaires et autres entorses à la République :

"La France est une promesse d'émancipation pour tous. Elle m'a accueilli sur son sol, à l'âge de 11 ans, en provenance de l'Iran dont je fuyais la guerre sans n'avoir jamais connu ma mère, que j'ai des années plus tard retrouvée en tant que français accompli. Elle m'a donné une langue, le français, et une passion, la boxe, dont j'ai ensuite fait le cœur de ma vie. Elle m'a même donné son drapeau, en 2001, lorsque j'ai été naturalisé français. La France m'a permis de découvrir le sport qui m'a sauvé, et je lui en serai toujours reconnaissante : j'ai doublé ma rage d'être français d'une frénésie de vaincre. C'est pour cette raison que j'ai fait de la promotion de l'insertion sociale par le sport le centre même de mon engagement. J'approuve le travail de Karl Olive et de ses équipes, qui n'ont jamais désespéré de tous les blocages et ont entrepris un immense travail de consultation des acteurs de terrain. Je pense ici me faire leur porte-voix en exprimant à quel point je suis fier d'avoir participé à cet effort collégial. Il était à mon sens nécessaire, et propose des pistes concrètes dont le pays a besoin. "

La prise de parole de Brigitte HENRIQUES, président du CNOSF, porta par la suite l'emphasis sur l'opportunité offerte par le contexte olympique, qui charrie dans son sillon tout un élan populaire, afin de faire de l'inclusion par le sport un pilier encore plus central du pacte républicain.

"Merci Karl de me permettre d'apporter la contribution du mouvement sportif et des 108 fédérations que je représente. Ce qui nous caractérise tous dans notre engagement, c'est que le club est à nos yeux le troisième lieu d'enseignement, après la famille et l'école. D'où le fait que la pratique licenciée nous soit fondamentale, car elle nous rassemble. Pour les décrocheurs de la société, ça reste l'un des derniers endroits où l'on va respecter des règles, face auxquelles nous sommes tous égaux."

Dans la continuité de cette première phase de discussions, la seconde table ronde s'est quant à elle vue centrée sur les connexions établies et à établir entre pratique sportive dans les QPV et insertion, non pas sociale, mais professionnelle : nombreuses sont en effet les opportunités professionnelles demeurées inexploitées, ou insuffisamment mobilisées du moins. L'ambition a ici été de mobiliser de la manière la plus exhaustive qui puisse être les parties prenantes du privé, qui doivent jouer un rôle pilier, pour ne pas dire moteur, en soutien, voire même parfois en anticipation, des initiatives du politique. Cette collaboration étroite entre sphère politique et sphère privée s'incarnait notamment au sein des intervenants présents. Le directeur de l'Agence Nationale du Sport Frédéric SANAUR était par exemple présent :

" Nous avons la chance que l'emploi sportif français soit plus dynamique que l'emploi général français : le nombre d'offre d'emplois augmente en proportion plus vite dans le sport qu'ailleurs. Nous avons décidé de nous appuyer sur cet élan pour favoriser davantage l'emploi dans le sport, en coopération avec le gouvernement, notamment dans le cadre des emplois aidés, que nous souhaitons monter de 5 000 à 7 500. Le plan de relance est une opportunité qui va nous le permettre !"

Philippe DOURCY, directeur institutionnel de Décathlon France, est également intervenu :

"Nombreuses sont les entreprises à faire de l'engagement un volet fort de leur projet de ressources humaines. Pour ce faire, nous avons favorisé les interactions entre nos collaborateurs et la Fondation Decathlon. Cette fondation, qui existe depuis 2005, a financé dans le monde entier plus de 700 projets d'insertion sociale par le sport, dont la moitié en France, et c'est 3000 bénéficiaires de stages, d'emplois, de CDD ou de CDI!"

C'était aussi le cas de Quentin MORENO, directeur général adjoint de Sport dans la Ville :

"L'histoire de Sport dans la Ville commence sur le terrain, dans les quartiers : c'est une des particularités de l'association que de porter la construction de terrains sportifs de proximité en partenariat avec les communes. L'objectif de l'association est que, sur ces terrains, nous parvenions à créer du lien avec les enfants, avec les jeunes qui, pour la majorité, ne sont pas dans le mouvement sportif. Parce que l'on construit le terrain au cœur du quartier, en pied d'immeuble, et qu'on encadre la pratique sportive avec des éducateurs, les jeunes vont être attirés par cette infrastructure, et vont pouvoir intégrer le schéma de l'association !"

Enfin, Olivier PERALDI, directeur des relations sociales de l'Association Française des Banques, s'est exprimé :

"Que font les banques en matière d'insertion de jeunes éloignés du monde du travail ? Les banques sont dans la réalité du terrain, dans la réalité de la proximité ; elles sont, de par leur agences, accessibles à chacun d'entre nous, près de chez soi. Nombre des 300 métiers de l'écosystème bancaire sont méconnus de la population, et accessible à certaines personnes qui ne l'imaginent pas, car le secteur bancaire s'est rendu compte que le diplôme n'était pas toujours le bon critère de sélection. C'est la nature de notre ambition, et nous la porterons dans les QPV, autant pour financer le sport que aider à la réinsertion professionnelle par le sport !"

Le dernier grand témoignage fut l'œuvre de Sarah OURAHMOUNE, boxeuse française la plus médaillée et vice-championne olympique :

" Paris 2024 est une opportunité unique, qui nous incite plus que jamais à parler d'insertion par le sport, notamment dans les Quartiers Prioritaires de la Ville. Je déplore avoir trop souvent eu à m'en sortir seule, plus jeune, pour exercer ma passion et la pousser le plus loin possible.

C'est encore trop souvent le cas, notamment quand l'on est une fille ou une jeune femme. Le CNOSF, en entreprenant plus de 950 actions sociales en lien avec les fédérations, dont 42 dans les QPV, met en place une démarche volontariste à ce sujet. Présente sur le terrain depuis 20 ans, autant en tant qu'athlète, évidemment, qu'en tant que coach, que présidente de club ou que simple maman, j'ai acquis la conviction que ce qui fonctionne, c'était le temps et l'engagement, notamment auprès des plus jeunes, pour créer des habitudes qui viennent réellement répondre aux attentes des habitants. Et que, pour améliorer la situation, il fallait partir du terrain pour améliorer leur quotidien. C'est bien ce que propose ce rapport, auquel j'adhère profondément, dans le constat qu'il dresse comme dans les préconisations qu'il formule. Il va dans la bonne direction, et j'espère que les responsables politiques sauront s'en emparer."

Annexe 4 : Lettre de mission



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

VILLE DE POISSY

18 OCT. 2021

Courrier Arrivé

La ministre de la Cohésion des territoires et des
Relation avec les collectivités territoriales
La ministre déléguée chargée des sports
La ministre déléguée chargée de la ville

Paris, le 12 OCT. 2021

Monsieur Karl OLIVE
Maire de Poissy
Place de la République
78300 POISSY

Réf : MV/2021-10/37451

Monsieur le Maire,

Comme disait le fondateur du Comité international olympique Pierre de Coubertin, l'insertion des « *classes populaires grâce à la pratique sportive fait partie du mythe fondateur du sport dès le début du XXe siècle* ». Et c'est aux débuts des années 1980 que la politique de la ville s'est emparée de cette idée, ne considérant plus seulement le sport pour le sport, le sport pour se divertir, le sport pour être en bonne santé, mais aussi le sport pour toucher la jeunesse, notamment des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), et la (ré)insérer dans un parcours de vie, dans un projet professionnel, dans un emploi, dans la société.

La pratique sportive est en effet un outil efficace pour et approcher et accrocher les jeunes publics, pour (re)mobiliser, émanciper et favoriser la réussite tout autant de ceux qui sont fragilisés ou en situation de décrochage que de ceux qui ont un fort potentiel dans le domaine. Par les valeurs qu'il incarne et transmet (la mixité, le fair-play, le sens de l'effort, la rigueur, le respect des règles...), le sport contribue à retisser le lien de confiance entre le jeune et l'adulte et à développer la citoyenneté des jeunes. Enfin, le sport permet de créer une dynamique positive dans les quartiers, grâce à l'animation d'un équipement sportif et à l'accompagnement de la jeunesse dans son parcours de vie.

Si le sport s'est grandement démocratisé et a été reconnu comme positif en matière d'insertion, force est de constater qu'aujourd'hui,

- 1) le sport demeure encore relativement genré et socialement et territorialement inégalitaire dans son accès ;
- 2) le sport est insuffisamment mobilisé comme outil d'insertion de notre jeunesse.

En effet, au-delà du manque d'équipements sportifs diversifiés et de qualité, l'Observatoire national de la politique de la ville note dans son rapport de 2017 qu'il y a deux fois moins de licences sportives attribuées en QPV et que celles-ci sont majoritairement concentrées dans une palette peu diversifiée de disciplines sportives, concernant principalement le football, le basket, la boxe et les nouveaux sports urbains (breakdance, parkour, teqball, street workout...).

Or, l'enjeu est de taille non seulement au regard des effets positifs du sport dans les quartiers prioritaires, notamment auprès de nos jeunes, mais aussi dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 et de son Héritage afin « d'entraîner et d'insérer » les quartiers dans la dynamique nationale à venir, notamment au travers par exemple du programme Terres de Jeux 2024.

Conscients de ces constats, le Gouvernement a renforcé depuis 2017 son action en matière de sport dans les quartiers, avec par exemple l'intégration du sport dans les contrats de ville (circulaire du 19 avril 2019), le plan de rattrapage des équipements sportifs décidé lors du Comité interministériel des Villes du 29 janvier 2021, la mise en place du Pass'Sport, le renforcement du soutien aux associations socio-sportives et des dispositifs d'emploi dans le sport tels que SESAME, etc. Que ce soit avec la mobilisation du sport dans les projets des Cités éducatives (comme à Mamoudzou, Grigny ou encore Saint-Etienne-du-Rouvray)¹ et des Cités de l'emploi des Jeux Olympiques et Paralympiques, avec le soutien au programme « Histoire, Sport et Citoyenneté » initié par le CASDEN sous le haut patronage du Président de la République ou encore avec le renforcement des activités sportives dans le cadre des Quartiers d'été et des fonds Quartiers solidaires, le ministère de la Ville a aussi réinvesti ce champ qu'est l'insertion par le sport et souhaite aujourd'hui aller plus loin en la matière.

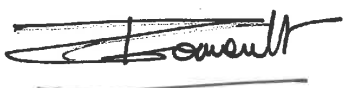
Compte tenu de votre expérience personnelle-étant vous-même issu d'un quartier populaire-et professionnelle dans le secteur du sport, ayant été tant joueur licencié, arbitre, dirigeant sportif, journaliste sportif, administrateur de la Ligue de football professionnelle et aujourd'hui maire d'une commune engagée dans la promotion du sport dans les quartiers prioritaires, nous souhaitons vous confier une mission-flash sur l'insertion par le sport des habitants, et notamment des jeunes des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Cette mission débutera le 11 octobre 2021 et s'achèvera le 11 janvier 2021. A cette date, nous souhaitons disposer d'un rapport dressant un état des lieux de l'insertion par le sport dans les quartiers, de ses difficultés actuelles ainsi que des leviers, acteurs, outils et bonnes pratiques à mobiliser ou à inventer. Vous formulerez dans ce rapport des préconisations pour renforcer l'insertion par le sport dans les quartiers et atteindre une plus grande mixité de ses bénéficiaires.

Pour mener à bien votre mission, vous pourrez mobiliser l'ensemble des acteurs de la politique de la ville et du sport (services déconcentrés de l'Etat, collectivités territoriales, associations socio-sportives, fédérations sportives, les SIAE et autres structures d'insertion par le sport). De même, vous pourrez vous rapprocher de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) et de l'Agence nationale du Sport (ANS) afin de vous appuyer sur leurs compétences en la matière.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de notre meilleure considération.

Bien cordialement



Jacqueline GOURAULT



Nadia HAI



Roxana MARACINEANU

¹ Dans le cadre d'une convention de partenariat conclue en octobre 2020 entre le ministère de la Ville (au travers l'Agence nationale de cohésion des territoires), le ministère des Sports, l'UFOLEP et l'USEP.

Annexe 5 : Revue de presse

L'Équipe, 17 décembre 2021

Tous sports

Les solutions de Karl Olive pour l'insertion par le sport



Karl Olive dans son bureau de la mairie de Poissy (Yvelines). (A. Mounic/L'Équipe)

Karl Olive, maire de Poissy chargé d'une mission gouvernementale sur l'insertion des jeunes des quartiers par le sport, a donné, vendredi, plusieurs pistes qui seront développées dans son rapport attendu en janvier.

Karl Olive pourrait reprendre le refrain scandé par les stades « *tous ensemble tous ensemble* ». Parce que l'ancien journaliste de Canal + ne veut pas inventer la « *machine à courber les bananes* », il a choisi d'écouter les acteurs de terrain qui oeuvrent depuis des années pour insérer les jeunes des quartiers sensibles dans la société. « *La vérité vient du terrain* », martèle-t-il en soulignant avoir effectué plus de cinquante auditions et ce n'est pas fini puisqu'il lui reste encore quelques semaines avant de remettre son rapport mi-janvier.

Sportifs, élus, présidents de fédération et dirigeants d'entreprise impliqués

En attendant, le maire (divers droite) de Poissy a organisé, vendredi à l'Assemblée nationale, un débat sur le sujet en invitant les sportifs, élus, présidents de fédération et dirigeants d'entreprise qui travaillent trop souvent « *dans leur couloir* », souligne-t-il. « *Ça fonctionne quand on y met du temps et de l'engagement. Pas en une ou deux semaines. Il faut du temps pour écouter le jeune, qui fonctionne sur le mode du zapping ; et il faut un encadrement très présent* », a rappelé Sarah Ourahmoune, vice-championne olympique de boxe qui accompagne les jeunes de 10 à 17 ans dans son association Boxer Inside ainsi que plusieurs clubs de Seine-Saint-Denis.

« *Quand on discute avec des champions, sur leur chemin vers la réalisation de leur rêve, c'est la rencontre avec un éducateur qui a souvent été décisive* », a poursuivi la vice-présidente de la Fédération française de boxe. C'est justement la rencontre avec le champion du monde poids supercoq WBA Mahyar Monshipour qui a changé la vie de plusieurs jeunes de quartier, qu'il a aidé à décrocher un travail alors que ce n'était pas gagné avec des parents parfois analphabètes et illettrés. Le boxeur retraité, qui collabore notamment avec l'Agence pour l'éducation par le sport (Apels) l'a rappelé lors des débats.

« On a besoin que le sport sorte du club. Il faut amener des structures mobiles au pied des quartiers »

Brigitte Henriques, présidente du CNOSF



« *Je sais qu'on ne peut pas demander toujours de l'argent aux maires. Je suis donc allé voir les bailleurs sociaux et j'ai obtenu l'autorisation d'utiliser les locaux pour installer des tatamis avec ANS. Pendant les JO j'ai embêté tout le monde, pour moins de 40 000 euros on peut créer un dojo qui marche toute l'année. Nous sommes allés récemment dans les quartiers nord de Marseille et comme à chaque fois, on s'associe avec une autre fédération comme la boxe ou la gymnastique pour dynamiser nos quartiers* », a témoigné Stéphane Nomis, président de la Fédération française de judo, qui a lancé l'opération de 1 000 dojos solidaires et inauguré le premier à Nanterre le mois dernier.

« On a besoin que le sport sorte du club. Il faut amener des structures mobiles au pied des quartiers, de les animer avec nos éducateurs et aller dans les cités » a reconnu Brigitte Henriques, présidente du CNOSF et soeur de Karl Olive, en soulignant que la pratique sportive était quasiment deux fois moindre dans les quartiers défavorisés. Pour le maire de Poissy, le « *triangle d'or* » des acteurs de l'insertion par le sport est constitué des villes, des clubs et de l'Éducation nationale. Il rencontrera justement Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale et des Sports jeudi prochain. En attendant, c'est à l'Élysée qu'il avait rendez-vous au sortir du colloque pour un débriefing auprès du président de la République.

Cinq pistes attendues dans le rapport

- Création de tiers lieu sportif où les jeunes peuvent venir seuls ou en famille pratiquer, faire leurs devoirs et échanger.
- Créer un « guichet unique » qui centralise toutes les informations sur les aides du Gouvernement et des collectivités disponibles qui pourrait être le club.
- Généraliser l'ouverture des gymnases et équipements dans les quartiers et les écoles entre 20 heures et 23 heures.
- Créer un fonds de dotation alimenté par les entreprises et destiné à financer des actions d'insertion par le sport dans les quartiers prioritaires de la ville
- Permettre aux mineurs délinquants d'effectuer leurs travaux d'intérêt généraux dans les clubs.

Insertion des jeunes : «Le sport est un levier puissant dans les quartiers»



Manon Fossat • 08h26, le 19 décembre 2021, modifié à 09h15, le 19 décembre 2021

Invitée sur Europe Week-End dimanche, la ministre déléguée chargée de la Ville est revenue sur les pistes développées par Karl Olive sur l'insertion des jeunes des quartiers par le sport. Elle a en effet chargé le maire de Poissy de cette mission gouvernementale dont le rapport est attendu en janvier.

Le maire de Poissy Karl Olive, a été chargé d'une mission gouvernementale de trois mois sur l'insertion des jeunes des quartiers par le sport. Vendredi, il a livré plusieurs pistes qui seront développées dans son rapport attendu en janvier. Entre autres, la création d'une "guichet unique" qui centralise toutes les informations sur les aides gouvernementales et des collectivités, la généralisation de l'ouverture des gymnases et des équipements dans les quartiers entre 20 heures et 23 heures ou encore la permission pour les mineurs délinquants d'effectuer leurs travaux d'intérêts généraux dans les clubs.

Invitée de Céline Géraud dimanche matin, Nadia Hai, ministre déléguée chargée de la Ville, a estimé que "le sport est un levier puissant sur tout le territoire national et dans les quartiers". "Il y a trois types de sport : le sport santé, le sport éducation parce que l'on inculque des valeurs, mais aussi le sport insertion parce que nous pouvons accompagner des jeunes dans le milieu professionnel", a-t-elle expliqué.

Occuper les jeunes tout en les encadrant

Pour elle, le fait d'ouvrir les infrastructures sportives le soir est une "très bonne proposition" et va "dans le bon sens". "Les jeunes qui sont souvent sans occupation après l'école et dont les parents travaillent jusqu'à très tard le soir, ont un temps où ils sont livrés à eux-mêmes. Et l'idée est de pouvoir les occuper dans un environnement d'encadrement et qui inculque des valeurs", a poursuivi Nadia Hai.

Quant à la proposition de Karl Olive sur les travaux d'intérêts généraux dans les clubs, la députée s'est réjouie à l'idée de pouvoir transmettre à ces jeunes les valeurs du sport. "Aujourd'hui ces travaux ne sont pas effectués dans les collectivités parce que les élus éprouvent une certaine difficulté à aller récupérer ses profils pour les faire travailler. Donc le fait de les intégrer dans des associations sportives qui encadrent, ça permet de leur apporter cette éducation et de leur transmettre les valeurs du sport. C'est une idée qui paraît extrêmement intéressante."

Yvelines

Poissy : Karl Olive, pilote de l'insertion par le sport pour Emmanuel Macron

Le maire (DVD) conduit une mission pour proposer au gouvernement des solutions favorisant l'insertion par le sport des jeunes issus des quartiers défavorisés. Il en présentera les grandes lignes à l'Assemblée nationale le 17 décembre prochain.



Poissy. Le maire (DVD) de Poissy conduit une mission pour proposer au gouvernement des solutions favorisant l'insertion par le sport des jeunes issus des quartiers défavorisés. LP/S.C.

Par Stéphane Corby
Le 11 décembre 2021 à 07h38

C'est un important défi pour Karl Olive. Celui confié il y a deux mois par les ministères de la Ville, de la Cohésion des territoires et des Sports touche à sa fin. Le 17 décembre prochain, [le maire \(DVD\) de Poissy](#) tiendra un colloque sur sa mission sport-insertion devant l'Assemblée nationale, avant de rendre ses conclusions mi-janvier.

Lors d'un point d'étape ce vendredi, Karl Olive était accompagné de l'ancien [champion du monde de boxe Mahyar Monshipour](#), désormais conseiller technique départemental à Poitiers (Vienne), ainsi que d'Audrey Schohn et Pauline Jose. La première est à l'initiative des midis du handball proposés par la mairie de Poissy aux élèves de CM1 et CM2 et la seconde a lancé deux classes sport-études handball dans son collège de la porte de Saint-Ouen. Car l'idée est bien de proposer au gouvernement des solutions tirées du terrain.

Ouvrir les stades et gymnases des établissements scolaires

À son niveau d' élu, Karl Olive a aussi mis en place plusieurs initiatives dont deux heures hebdomadaires de sport pour ses agents sur leur temps de travail, des classes à horaires aménagées pour le sport dans un collège et un lycée de Poissy ou encore la mise en place d'une « Roustan Académie ». Chaque mercredi, le journaliste Didier Roustan vient apprendre à une dizaine de jeunes à commenter des matchs, les filmer, parler en public.

Dans leur lettre de mission, les ministres concernées - Nadia Hai, Jacqueline Gourault et Roxana Maracineanu - constataient que le sport était « insuffisamment mobilisé comme outil d'insertion de notre jeunesse » ou encore « relativement genré et socialement et territorialement inégalitaire ».

Depuis deux mois, Karl Olive a sillonné la France, auditionné les ministres et les principaux acteurs du sport, comme le CNOSF (présidé par sa sœur Brigitte Henriques) ou l'Agence nationale du sport, rencontré les grands patrons (de Decathlon, Nike...), des élus, des clubs. « Chacun joue dans son couloir, mais il faut un guichet unique », résume le chef de mission.



LP/Stéphane Corby

En pleine pandémie, son diagnostic fait état d'une perte de licenciés de l'ordre de 15 % au sein des 108 fédérations françaises. « Durant cette crise sanitaire, le sport a pourtant permis de sauver des vies, appuie Karl Olive. On est à un tournant, avec devant nous [les Jeux olympiques de Paris 2024](#). Je veux proposer de s'appuyer sur un triangle d'or villes-clubs-Education nationale pour qui le contrat sera gagnant-gagnant. »

Pour régler la pénurie de créneaux dans les installations sportives, il propose par exemple d'ouvrir « jusqu'à minuit s'il le faut... » les stades et gymnases situés dans les établissements scolaires.

« Ministre des Sports ? Je ne me pose pas cette question »

Karl Olive ne manque pas d'idées. C'est d'ailleurs un trait de caractère qu'apprécie tout particulièrement Emmanuel Macron. Quand il s'agit de sonder les élus de la République, ou « venir renifler le cul des vaches » comme l'explique avec son verbe imagé l' élu des Yvelines, il n'hésite pas à l'appeler.

La proximité avec le chef de l'État est connue. Karl Olive, 52 ans, s'affiche aujourd'hui, comme un membre à (quasi) part entière du gouvernement. Une manière de poser sa candidature au ministère des Sports en cas de réélection du président Macron ? « Je ne me pose absolument pas cette question, s'agace l'intéressé. Très honnêtement, j'aurais voulu être celui qui joue aux côtés de Platini ou Deschamps, je n'y suis jamais arrivé. Je n'aurais jamais pensé devenir patron des sports de Canal +, je le suis devenu. Je n'aurais jamais pensé être maire, je le suis. Le jour où le fruit sera mûr, il tombera... »

FRANCE URBAINE ET KARL OLIVE SE REJOIGNENT SUR L'INSERTION PAR LE SPORT DES JEUNES DES QUARTIERS PRIORITAIRES

20/01/2022



Pierre Rabadan, co-président de la commission "Sport" de France urbaine a été auditionné par le maire de Poissy, chargé d'une mission sur le sujet.

Pierre Rabadan, adjoint au sport auprès de la Maire de Paris et co-président de la commission "Sport" de France urbaine était auditionné, le 14 janvier 2022 en visioconférence, par Karl Olive, Maire de Poissy, chargé par le gouvernement d'établir un rapport sur les voies et moyens d'améliorer l'insertion par le sport des jeunes des quartiers de la politique de la ville (QPV). L'occasion de présenter les premières conclusions de ce rapport...et de valoriser l'étude réalisée par France urbaine sur le sujet il y a un an.

Vers des contrats locaux du sport

A l'instar des contrats locaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), le maire de Poissy souhaiterait promouvoir des contrats locaux spécifiques au sport afin de rassembler tous les acteurs publics et privés intéressés et faire du sport un enjeu global et intégré de cohésion sociale, de développement économique et urbain et de transition écologique des territoires. L'ANRU et l'Agence nationale du sport (ANS) auraient, dans ce cadre, une place prépondérante pour accompagner les projets d'équipements et d'infrastructures. Partant, il s'agit de hisser le sport au bon niveau comme vecteur d'épanouissement individuel et collectif, de prévention et de lutte contre la délinquance, réunissant Etat, collectivités locales et acteurs associatifs. De fait, dans les grandes villes et agglomérations, force est de constater que la pratique du sport contribue largement à l'amélioration du vivre et agir ensemble, au brassage et mixité des populations, alors que les lieux de rencontre et d'échange sont de plus en plus restreints et déterminés socialement. La promotion du sport doit être également un moyen de consolider l'adhésion aux valeurs républicaines de solidarité et de respect de la laïcité : le maire de Poissy, lucide, ne s'est pas privé de souligner les cas d'entrisme et de communautarisme observés ces dernières années dans certaines disciplines.

Un enjeu de santé publique

Dans son rapport définitif, Karl Olive devrait largement insister sur la dimension santé des activités physiques et sportives (APS). Sport/santé, sport sur ordonnance : les dispositifs existent comme les initiatives locales, sauf qu'une impulsion nouvelle mérite d'être donnée, alors que le nombre de pratiquants plafonne encore dans notre pays, en comparaison de la Grande Bretagne ou l'Italie. Il est proposé que la question du sport figure en bonne place dans les orientations stratégiques des futurs contrats locaux de santé (CLS), de niveau communal et/ou intercommunal, à l'instar de l'alimentation, de la santé mentale ou des politiques de prévention. Nombre d'études européennes et internationales ont, en effet, montré les bienfaits dans la durée du sport sur la santé des pratiquants. S'appuyant sur son expérience de maire, Karl Olive a souligné que la pratique encouragée du sport chez les agents de la ville de Poissy avait amélioré la productivité des services, les conditions de travail et la satisfaction des personnels, avec des taux d'absentéisme en nette baisse. Tous les acteurs de l'écosystème de soins doivent intégrer les enjeux sport dans leur gouvernance et recommandations, à l'instar des groupements hospitaliers de territoire (CHT) ou des communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS). Enfin, les mutuelles doivent être embarquées dans ces orientations, avec une prise en charge améliorée des prescriptions délivrées par les médecins et soignants.

Des propositions de France urbaine bien accueillies

En février 2021, France urbaine publiait une étude sur thème : « Sport et QPV : état des lieux et recommandations », qui identifiait des lignes de force communes à de nombreux territoires et emportait des préconisations structurantes. Karl Olive s'est déclaré ouvert à l'idée de reprendre plusieurs d'entre elles dans son rapport, notamment celle visant à attribuer une enveloppe de 1 % du budget global des Jeux olympiques et paralympiques 2024 sur des projets ou dynamiques présentes dans les villes en QPV, afin que le sport (professionnel et médiatisé) puisse financer le sport (amateur et local) et l'héritage territorial des JOP. Le maire de Poissy s'est dit également sensible à l'idée d'adapter et consolider les offres de formation, autour d'un corpus dédié à la raison sociale et éducative des associations sportives et extra-sportives : les médiateurs se doivent d'avoir une forte culture sportive et des qualités d'animateurs, tout en disposant des outils nécessaires pour mener à bien leurs missions. La formation des encadrants en QPV est un sujet majeur de même que le soutien aux bénévoles intervenant dans ces territoires. Symétriquement, la présence et l'action des fédérations au sein et à destination des QPV sont essentielles.

En phase avec France urbaine et Pierre Rabadan, le maire de Poissy souhaite maintenir disponibles et accessibles les équipements sportifs de proximité, avec l'ouverture des stades et gymnases à des horaires décalés. Les équipements scolaires doivent pareillement pouvoir être laissés ouverts hors temps scolaire : aujourd'hui, ces bonnes pratiques reposent seulement sur la bonne volonté des chefs d'établissement...

L'audition fut particulièrement fructueuse, avec la volonté d'inscrire le sport au bon niveau comme un enjeu transversal et interministériel de société. A ce titre, le secteur privé est très attendu : dans la conférence des financeurs au sein des nouvelles conférences régionales du sport (CRS) ou à travers un fonds dédié de dotation des entreprises. Le sport handicap comme le sport adapté ont été abordés, avec la nécessité là aussi de personnels encadrants bien formés. A deux ans des JOP 2024, le maire de Poissy souhaite à l'évidence profiter de la séquence pour dessiner des politiques sportives nationales et locales ambitieuses, visant à faire de la France une authentique nation sportive dans le concert mondial.

Emmanuel Heyraud ✉ e.heyraud@franceurbaine.org ☎ 01 44 39 34 58	Sébastien Tison ✉ s.tison@franceurbaine.org ☎ 01 44 39 34 50
---	--

Clichy-sous-Bois : un « dojo solidaire » au cœur du Chêne pointu

Le maire de Poissy Karl Olive, qui va rendre à la fin du mois un rapport sur l'insertion par le sport au gouvernement, et Olivier Klein, maire de Clichy, ont visité jeudi 13 janvier les locaux du futur « dojo solidaire » situé au cœur du centre commercial du Chêne pointu, à Clichy-sous-Bois.

La création de tels « tiers-lieux sportifs » figurera en bonne place parmi les préconisations du rapport sur l'insertion par le sport dans les quartiers classés « politique de la ville » que le maire de Poissy (Yvelines), Karl Olive, remettra à la fin du mois aux trois ministres qui l'ont commandité, ceux des Sports, de la Ville et de la Cohésion des territoires (*). C'est la raison pour laquelle l'été, en compagnie du maire de Clichy-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) Olivier Klein, était présent jeudi 13 janvier 2022 au centre commercial du Chêne pointu, pour visiter l'espace de 400 m² au sein duquel ouvrira prochainement un dojo solidaire.



Le maire de Poissy Karl Olive. © Jgp

Ce lieu, mis à disposition par l'Etablissement public foncier d'Ile-de-France (Epfi), sera opéré par la Fédération française de judo, dont le président Stéphane Nomis, originaire de la Grande-Borne, à Grigny (Essonne), était également présent lors de cette visite. Il aura vocation à inciter les Clichois à pratiquer le judo, le taekwondo ou le karaté, à des tarifs défiant toute concurrence, mais bien plus encore. « Ce dojo solidaire sera ouvert à toutes les associations locales, de femmes enceintes, d'handicapés ou d'anciens alcooliques », indiquait le président de la FFJ.

Tiers-lieu sportif

Ce « tiers-lieu sportif » accueillera en outre des espaces de coworking ou de lecture et permettra la pratique de divers sports, musculation, volley-ball ou teqball, un nouveau sport fusionnant football et tennis de table inventé par le footballeur Jawad el-Jawari. « Le sport est un catalyseur social, une école de l'engagement mais aussi de la solidarité et du respect de l'autre », soulignait Karl Olive, qui se félicitait au passage des emplois que cet équipement va générer. Le break dance y sera également pratiqué, partageant avec le judo des valeurs et des rites marquant le respect de son partenaire ou adversaire.



Une des barres du Chêne pointu. © Jgp

« France Dojo » devrait être le nom de ce nouvel équipement clichois, largement ouvert aux scolaires. Un dojo temporaire puisqu'au cœur d'un quartier dont les différentes barres sont largement vouées à la déconstruction dans le cadre de l'opération de requalification des copropriétés dégradées d'intérêt national (Orcod-IN) dont il fait l'objet. Un semblable dojo solidaire, le premier du genre, financé à Nanterre (Hauts-de-Seine) par Eiffage vient d'ouvrir ses portes, soulignait Stéphane Nomis. La FFJ compte ouvrir 1 000 équipements de ce type. « Nous avons d'autres projets pour requalifier certains locaux de ce centre commercial, notamment avec l'acteur Forest Whitaker », soulignait le président de l'Anru Olivier Klein.

Financé à 80 % par l'Etat

Le projet clichois sera financé à 80 %, pour ce qui est de l'investissement, par l'Etat dans le cadre du programme dit des 5 000 équipements de proximité annoncé par le président de la République Emmanuel Macron lors d'un récent déplacement à Tremblay-en-France (Seine-Saint-Denis). Pour ce qui est du fonctionnement, il sera assuré par la ville de Clichy-sous-Bois et l'Agence nationale du sport. « Nous souhaitons que la mise en place d'un guichet unique pour obtenir les financements liés à la mise en place de ces 5 000 équipements de proximité figure parmi les propositions de votre rapport », soulignait le président de la FFJ à l'adresse de Karl Olive. Ce dernier vient de réaliser dans le cadre de la préparation de son rapport une centaine d'auditions, dont une, récente, avec des cadres de l'Union sociale de l'habitat (USH).

* Karl Olive remettra son rapport pour favoriser l'insertion par le sport dans les quartiers difficiles à Roxana Maracineanu, ministre déléguée auprès du ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, chargée des Sports, Nadia Hai, ministre déléguée auprès de la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, chargée de la Ville, et Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales.

Annexe 6 : Communiqué du Comité interministériel à la ville du 29 janvier 2022



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 29 janvier 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Premier ministre a présidé aujourd'hui en Isère un nouveau Comité interministériel à la Ville pour faire le point sur un an d'action du Gouvernement en faveur des quartiers.

Il y a un an, le 29 janvier 2021, le Comité interministériel à la Ville (CIV), réuni sous la présidence du Premier ministre à Grigny, décidait de mobiliser 3,3 milliards d'euros supplémentaires en faveur des 5,4 millions de nos concitoyens qui résident dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), et actait plusieurs engagements forts sur les champs de la sécurité, du logement, de l'éducation, de l'insertion et de la cohésion sociale.

Un an après, le Premier ministre, accompagné de M. Olivier VERAN, ministre des Solidarités et de la Santé, de Mme Emmanuelle WARGON, ministre chargée du Logement, de Mme Nadia HAI, ministre déléguée chargée de la Ville et de Mme Nathalie ELIMAS, secrétaire d'Etat chargée de l'Education prioritaire, s'est rendu ce samedi 29 janvier, à Grenoble et à Echirolles, pour présider un comité de suivi anniversaire afin de faire le point sur l'action du Gouvernement en faveur des quartiers : 12 mois après, toutes les mesures prises à Grigny ont été mises en œuvre et entrent progressivement dans le quotidien de nos concitoyens dans les quartiers prioritaires.

C'est le cas des enjeux de sécurité et de prévention de la délinquance, première préoccupation des habitants des quartiers, auxquels le Gouvernement a souhaité apporter des réponses fortes : 1 200 policiers et gendarmes ont été mobilisés et sont opérationnels dans le cadre des 62 quartiers de reconquête républicaine (QRR). Outre le renforcement de la

Hôtel de Matignon - 57, rue de Varenne - 75007 PARIS

présence des forces de sécurité, une action spécifique a été conduite pour prévenir la délinquance grâce au recrutement de professionnels qui interviennent sur le terrain au contact des jeunes et des habitants des quartiers : 456 éducateurs et médiateurs ont ainsi été recrutés et interviennent dans 45 quartiers.

Faire revenir la sérénité va de pair avec le retour d'un cadre de vie digne pour les territoires prioritaires. Le logement et les conditions de vie des habitants des quartiers ont fait l'objet d'un engagement fort : 2 milliards d'euros supplémentaires ont été attribués aux projets de rénovation urbaine, portant à 12 milliards l'effort consenti depuis le début du quinquennat. Depuis le 29 janvier 2021, ces moyens ont permis d'amplifier et d'accélérer les projets menés dans 88 quartiers. Les chantiers ont démarré dans 328 quartiers et concernent déjà 212 000 habitants, au-delà de l'objectif fixé par le Premier ministre de 320 chantiers démarrés à la fin de l'année 2021. Nos concitoyens dans ces territoires doivent bénéficier de conditions de logement décentes mais également d'équipements de proximité de qualité : c'est pourquoi l'Agence nationale du sport (ANS) a été mobilisée et 25 millions d'euros validés pour financer la rénovation de 168 équipements sportifs de proximité.

Si l'action sur le contexte urbain et le bâti est importante, le Gouvernement s'est également attaché à concrétiser la promesse d'émancipation dans les quartiers, par l'éducation comme par l'emploi : le dispositif « 1 jeune, 1 solution » a mobilisé 838 millions d'euros pour soutenir l'emploi des jeunes dans les quartiers, où 34 671 résidents sont entrés en garanties jeunes et 15 371 PEC ont par ailleurs été signés au bénéfice des jeunes issus des QPV. 500 conseillers Pôle Emploi ont dans le même temps été recrutés dans 70 agences et ont accompagné 78 700 demandeurs d'emploi. Sur le quinquennat, dans les quartiers prioritaires, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A dans les quartiers a diminué de 14%.

De façon transverse, et comme le Premier ministre s'y était engagé, le plan France Relance a bénéficié aux habitants des quartiers. L'engagement de flécher 1% des crédits du plan de relance a été atteint et même largement dépassé puisque 2,4 milliards d'euros ont été engagés au bénéfice des populations de ces territoires avec 667,9 millions d'euros pour la rénovation énergétique et l'investissement local, 1,2 milliard d'euros pour la compétitivité et l'attractivité des quartiers et 429,5 millions d'euros pour une relance solidaire et territoriale.

Lors du CIV qui s'est tenu aujourd'hui, le Premier ministre a également insisté sur la nécessité de prolonger les efforts engagés et pris un certain nombre de décisions qui seront mises en œuvre dans les semaines à venir :

- Les quartiers d'été, les vacances apprenantes et l'été culturel seront reconduits à l'été 2022. Les modalités de leur organisation seront communiquées par les ministres dans les prochaines semaines ;
- 74 nouvelles Cités éducatives sont labellisées, 8 voient leur périmètre étendu. La cité éducative déjà labellisée sur le périmètre de Grenoble et Echirolles donnera lieu à deux cités éducatives aux territoires élargis. Plus d'1 million de jeunes bénéficieront de cet investissement, le plus massif depuis l'ANRU (cf. carte en PJ) ;
- De la même manière que les Cités éducatives, les Bataillons de la prévention seront prolongés d'une année et verront ainsi leurs financements étatiques maintenus jusqu'au 31 décembre 2023 ;
- Au regard du contexte sanitaire qui appelle une vigilance accrue en matière de santé dans les territoires prioritaires, 20 nouveaux centres et maisons de santé participatifs sont labellisés par un arrêté à paraître ce jour ;
- Au vu de l'enjeu que constitue la présence des services publics dans les territoires, 10 nouveaux bus France Services sont labellisés dans les QPV portant le nombre total d'espaces France Services à 352 ;
- A l'initiative de M. Karl OLIVE, maire de Poissy (Yvelines), chargé d'émettre des propositions sur l'insertion des jeunes par le sport, plusieurs dispositions nouvelles seront examinées pour étudier les modalités de leur mise en œuvre : cela concerne la création de tiers-lieux sportifs en pied d'immeuble avec l'appui des bailleurs, le développement des « TIG Sport » dans les clubs sportifs avec gratification des tuteurs et l'expérimentation d'une contractualisation entre les collectivités, l'Education nationale et les clubs sportifs.

Contacts : 01 42 75 50 78/79 – communication@pm.gouv.fr

Hôtel de Matignon - 57, rue de Varenne - 75007 PARIS



**Faire NATION
par le SPORT**